CA1
DA
-1998
F36

Government
Publications

Final Report

on the

Results of the Public Consultations

on the Future of

The Central Experimental Farm

Ottawa



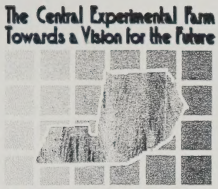
KVK DYADIC CONSULTING INC. • THAKAR ASSOCIATES DESIGN CONSULTANTS • SCHOFIELD COMMUNICATIONS INC.

August 1998


Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761115530958

Government Publications



PUBLIC CONSULTATION PROGRAM/ PROGRAMME DE CONSULTATION PUBLIQUE

Consultation Team/Équipe de consultation

Graeme M. Kirby
Team leader/Chef d'équipe

Claire Schofield
Communications/Communications

Sid Thakar
Land Use and Heritage/Utilisation du sol et le patrimoine

July 31, 1998

Mr. Andrew Graham,
ADM Corporate Services,
Agriculture & Agri-Food Canada,
Sir John Carling Building,
930 Carling Ave.,
Ottawa, K1A 0C5

Consultations on The Future of the Central Experimental Farm, Ottawa

Dear Mr. Graham:

The team responsible for carrying out the public consultations is pleased to submit its 'Final Report on the Public Consultations on the Future of the Central Experimental Farm'. We are confident that the report presents a balance of the views expressed by participants during the past six months of consultation. We are also confident that, if the recommendations of the report are accepted, a foundation will have been established for a positive and rewarding new phase in the 112 year life of the Farm.

The consultation process allowed us to understand the high esteem in which the Farm is held by many different groups not only in the National Capital but elsewhere in the country. Of particular note was the love for the Farm shown not only by present and past employees of Agriculture and Agri-Food Canada, but also by many other individuals, particularly the members of the 'Friends of the Central Experimental Farm' and the 'Fletcher Wildlife Garden'. The latter two have contributed many hours of their own time and money to help keep the Farm the place it is for all to enjoy.

This report presents a formidable challenge in proposing the initiation of a process of collaboration, planning and management of the Farm. For the first time all the 'actors' who influence and benefit from the Farm will act jointly to manage its future.

We are very appreciative of the support that you, your colleagues and your staff provided during the course of this work.

Yours sincerely,

Graeme M. Kirby Sid Thakar Claire Schofield

Building/Édifice #60,
Promenade Birch Drive,
Ottawa, Ontario K1A 0C5

Tel/Tél.:(613) 759-6632/7992
Fax/Télécopieur:(613) 759-1199
Faxback/Service de réponse automatique par télécopieur:
(613) 759-1440
E-mail/Courrier électronique:
cef-fec-consultation@em.agr.ca
Web/Web d'Internet
www.agr.ca/cef-fec/consultation

Final Report on the "Results of the Public Consultations on the Future of the Central Experimental Farm, Ottawa"

August 1998





LIBRARY
MAR 15 1999
UNIVERSITY OF TORONTO

MAR 15 1999

Contents

Executive Summary		1
1	**Introduction**	5
1.1	Background	5
1.2	Stewardship and Management: The Need for Collaboration	6
1.3	Origins of these Consultations	6
1.4	Communications	7
2	**Consultation Results**	8
2.1	Vision, Mission & Core Values	9
2.2	Heritage	11
2.2.1	Historical Associations and Themes	11
2.2.2	Historical Significance and Heritage Value: Perceptions and Awareness	11
2.2.3	Preserving Resource Integrity	11
2.2.4	Identity	12
2.2.5	What's in a Name?	12
2.2.6	Contextual Concerns: A Heritage District around the Farm	12
2.2.7	Historical Values in the Planning Process	13
2.2.8	The Commemorative Integrity Process	13
2.3	Planning and Physical Structure	15
2.3.1	The Need for a Management Plan: The Farm in its Planning Context	15
2.3.2	The Role of NGOs and Volunteers	15
2.3.3	A Management Framework	16
2.3.4	Master Plan and Management Plan: Important Distinction	16
2.3.5	Interim Management Plan	16
2.3.6	Management Planning Hierarchy	17
2.3.7	The Agriculture Museum Precinct	18
2.3.8	Planning Principles and Management Guidelines	19
2.3.9	Preserving an Evolving Entity	19
2.3.10	Planning Principles	19
2.3.11	Management Considerations	20
2.3.12	Management Guidelines for Proposals	20
2.4	Roles and Uses of the Farm	22
2.4.1	Uses	22
2.5	Management Structure	24
2.5.1	Structure and Leadership	24
2.5.2	The 'Heritage' Factor	24
2.5.3	Role	25
2.5.4	Membership	25
2.5.5	Council Support	26
2.5.6	Meetings	26
2.5.7	Secretariat	26
2.5.8	Proposal Form, Content and Submission	27
2.5.9	Proposal Categories	27
2.5.10	Approval Process	28
2.5.11	Routine Maintenance	28
2.5.12	Participation of Experts	28
2.6	Visitors and Interpretation	29

2.6.1 Overview 29
2.6.2 Visitor Centres and Visitor Information 29
2.6.3 Safety Considerations 29
2.6.4 Visitor Management Suggestions and Observations 30

2.7 Funding 32
2.7.1 Present Principles 32
2.7.2 Funding 32
2.7.3 Partnerships 32

3 Next Steps 34

Annex 1 Assumptions Forming the Basis of These Consultations 35

Annex 2 Commemorative Integrity Statement 37

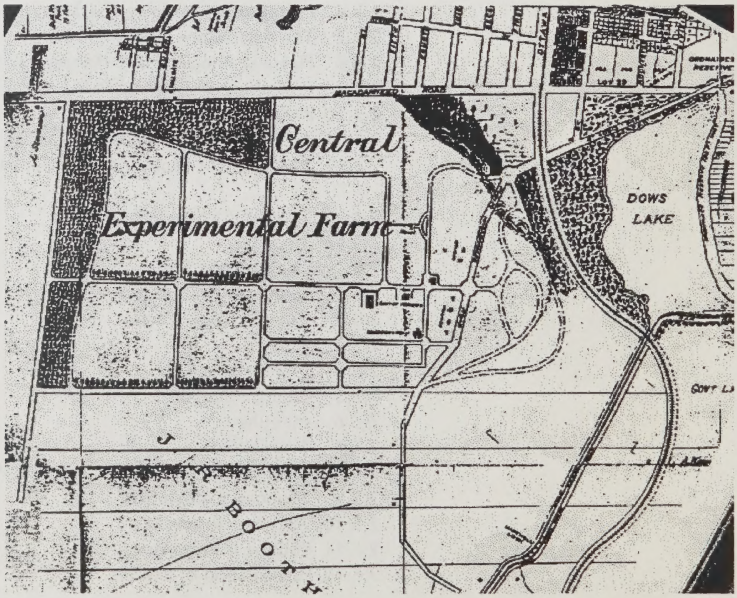
Annex 3 CEF Map 39

Annex 4 Some Proposals for Use of the Fixed Assets and Land at the Central Experimenal Farm 37

Annex 5 Proposal Assessment and Approval Process Schematic 42

Annex 6 Nationally Significant Collections 43

Annex 7 Background and Issues Panels 44-49



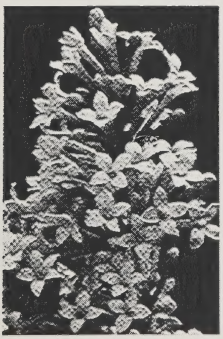
Map of the Central Experimental Farm, circa 1888

ACKNOWLEDGMENTS

Many individuals and organizations took part in the consultations leading to this report and without them there would be no report. Our thanks go to all of those who called, wrote, faxed, e-mailed and met with us. Many expended considerable effort to make sure we were on the right track and suggested new areas to explore. All contributed to the whole.

Some will not see all their ideas reflected in the recommendations. In such cases others, more numerous, held different views. Nevertheless it requires an understanding of the many perspectives in order to prepare a balanced report. We hope we have achieved that balance.

Particular thanks are due to members of the Consultations Advisory Committee; Andrew Graham, Rick Balson (retired), Patrick O'Neill, Michael Whittaker, Dan Schmid, Don Leger and the members of the Consultation Steering Committee of Agriculture and Agri-Food Canada; Eric Moore of the Friends of the Central Experimental Farm; Christina Cameron and her staff of the National Historic Sites Branch of Parks Canada, Doug Stewart of Parks Canada's Rideau Canal office, John Abel and Linda Dicaire of the National Capital Commission; Marc Denhez (representing the Office of the Chair) and Judy Flavin of the Regional Municipality of Ottawa-Carleton, and Michelle Dondo-Tardiff and Tamara Tarasoff of the Agriculture Museum.



EXECUTIVE SUMMARY

Overview

This report serves as the final review of Agriculture and Agri-Food Canada's (AAFC) public consultations on the future of the Central Experimental Farm (CEF). Its purpose is to report on what AAFC's Consultants' Team has heard over a six month period as a result of meetings, telephone calls, e-mails, letters, two open houses, two workshops, an interim report and a public meeting concerning that report.

The consultations confirm the importance of the Farm to many quite different interest groups, from the beneficiaries of its research efforts to heritage groups and those who use its lands for recreational purposes. Views on how to manage the Farm in the future were fairly consistent. Participants were pleased that the CEF had been designated a National Historic Site, and were strongly supportive of AAFC's announcement that all the lands would remain in public hands and that research activities would be continued; of its headquarters being consolidated at the Sir John Carling Building; and that AAFC would accept responsibility for the stewardship of the site and preserve the heritage - both visual and interpretive. They were also strongly in favour of maintaining the Farm's present rural character, its function as a large greenspace in the centre of the city and its use as a destination for passive activities.

Participants agreed on the need for principles and criteria to guide decision-making and that these decisions should be shared in a manner that allowed a broad range of interests - local and national - to participate. There were some differences of opinion on the best management structure to protect both the heritage of the farm and its role as an important research and administrative centre for Agriculture and Agri-Food Canada.


Main Dairy Barn, circa 1890

In parallel with the consultations on the management of the Farm, the Department of Canadian Heritage, Parks Canada, led consultations on the development of a Commemorative Integrity Statement. (A statement of the characteristics, attributes and assets of the Farm that should be protected in order to preserve the relevance of the heritage designation.)

This report summarizes suggested planning principles and criteria for matters such as the uses of the CEF's lands and assets, the maintenance and development of its physical structure, the management of visitors and the interpretation of its heritage. Recommendations on the preparation of plans, the form of the management structure, its composition and support as well as the proposal review process are also presented.

The following is a summary of the Consultation Team's recommendations:

History and Heritage

- **More efforts are needed to publicize the national historic site designation and to exploit the opportunities provided by the Farm for interpretive programming, as well as educational and scientific collaboration.**
- **The official name of the Farm should be changed to 'The Central Experimental Farm National Historic Site' to better communicate its national significance.**
- **Interpretive themes and messages should cater to a wide variety of users and visitors.**

- **AAFC, as custodian, should undertake a coordinated effort to manage the Farm's heritage resources in collaboration with the institutional stakeholders.**
- **The involvement of relevant specialists and disciplines is seen as a key element in ensuring that the policies and plans for the Farm are drawn up in accordance with the overall heritage conservation objectives.**
- **Special efforts/measures are needed to communicate the Farm's distinct identity in a more effective manner.**
- **The urban neighbourhoods immediately adjacent to the Farm's boundaries should be re-designated as a Heritage District so as to ensure that future changes to these areas are mindful of their impact on the integrity of the Farm's rural character and its dignity as a national historic site.**

Planning and Physical Structure

- **Continuing links between volunteer organizations and AAFC should be maintained and strengthened to ensure their active participation in the management and promotion of the Farm.**
- **That a comprehensive, long-term Management Plan is needed to chart the future course of the Farm in a manner that ensures a sensitive and well-thought-out strategy of resource management and balances the interests of custodian, stakeholders and the public.**
- **That an Interim Management Plan be developed to facilitate short term initiatives that are considered by the Advisory Committee to be acceptable and compatible with the long term objectives.**
- **That the long-term Management Plan include a set of principles to assist in ensuring consistency in evaluation of proposals.**
- **To ensure that new initiatives by stakeholders for expansion of visitor programming, consolidation of accommodations, upgrading of facilities, and similar activities continue with minimal disruption, Zone and Precinct-Level plans should be developed within the context of the overall Management Planning framework.**
- **That the Agriculture Museum's expansion should be supported**
- **That a Museum Site Plan should be developed to serve as a guide for this and future expansions.**



Roles and Uses

- **As soon as an Advisory Council is formed, policies should be put into place pertaining to the CEF's future uses that respect the criteria outlined in Section 2.4.1.**

Management Structure

- **That an Advisory Council be established to make recommendations to the AAFC Deputy Minister on matters affecting the future of the CEF.**
- **That the Council be chaired by a member who is not a representative of AAFC or other federal agency.**
- **That the Advisory Council consist of representatives of a broad spectrum of organizations and interests.**
- **That the Council's recommendations should be based on a manage-**



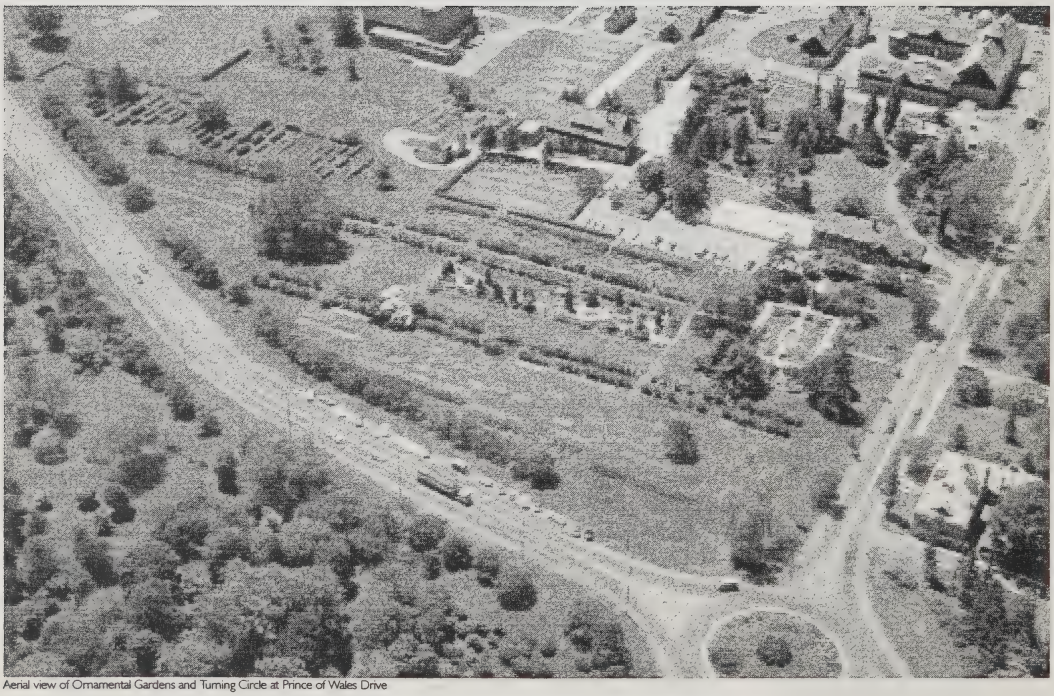
ment plan which includes comprehensive set of principles that are consistent with the Vision, Mission and Core Values.
- That a Working Committee be established to support the Advisory Council in its work.
- That the meetings of both the Council and the Working Committee be open to the public to the extent possible.
- That AAFC provide the Secretariat to support the work of the Advisory Council and the Working Committee.
- That the Secretariat have its own identity.
- Proposals should be submitted to the Advisory Council by the Secretariat after review by the Working Committee.
- A well defined, transparent process should be established for the submission and approval of proposals affecting the future of the CEF.
- The Advisory Council's recommendation should accompany the proposal during its approval process by all relevant authorities.
- The Advisory Council should define clearly those activities that may go forward without reference to it.

Visitors and Interpretation

- A greater emphasis should be put on defining and interpreting the strengths of the CEF as an attraction that might appeal to a broader range of audiences.
- A Visitor Analysis should be initiated to understand safety issues, the source and interests of visitors and the opportunities that exist to tie into Canada's Capital destination tourism and economic development marketing programs.
- Resources should be devoted to marketing and communications of the CEF.

Funding

- That a committee to oversee sponsorship/partnership proposals be established.
- That basic criteria and a framework are needed for a fund-raising strategy.
- That research on potential partners, traditional and non-traditional, should be conducted as the basis for the sponsorship plan.
- Further meetings should be held between the National Museum of Science and Technology, the Agriculture Museum, the Canadian Museum of Nature and AAFC to explore joint programming opportunities for educational institutions with a view to enhancing the knowledge of Canadian agriculture and expanding the industry's employment opportunities.
- Partnerships should be used as a means of revitalizing the various areas of the CEF including the Arboretum, Ornamental Gardens and the Agriculture Museum.



Aerial view of Ornamental Gardens and Turning Circle at Prince of Wales Drive

1 INTRODUCTION

This Public Consultation on the Future of the Central Experimental Farm (CEF) was initiated by Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) in February 1998. Its purpose was to invite the public to participate in a process of information, discussion and dialogue leading to the development of a 'vision statement' and a management framework to guide the future evolution of the Farm. Toward this end, a Public Consultation Team consisting of Graeme Kirby (KVK Dyadic Consulting), Claire Schofield (Schofield Communications) and Sid Thakar (Thakar Associates Design Consultants), was retained by AAFC to develop and implement this consultation.

The consultation team held discussions and received comments from many individuals and groups by means of meetings, telephone calls, E-mails, letters, two open houses, two workshops, an interim report and an open house concerning that report. The submissions commenting on the Interim Report were particularly useful as they provided numerous suggestions and differing perspectives on such matters as structure and process but were consistent in their view that the present character, 'feel' and landscape of the Farm should be protected. They also strongly emphasized the importance of continuing scientific research as the predominant use of the Farm.

The purpose of these consultations was to help develop the framework within which the CEF would be managed in the future. This report does not attempt to provide definitive answers on such matters as uses, funding, design parameters and programming; rather, it outlines the criteria that the consultations suggested should be taken into consideration when such decisions are made.


Sir William Saunders

1.1 Background

The Central Experimental Farm (CEF) was established in 1886 as the first of five experimental stations across Canada, in accordance with the recommendations of the Experimental Farm Stations Act. Originally occupying 188 hectares, the CEF today covers more than 400 hectares in the middle of Ottawa, shaping the landscape and creating a sense of the rural within the heart of a busy urban centre. Over time the Farm has seen significant changes. Some important features have been lost and others introduced, and the balance between educational, aesthetic and recreational goals has been altered in response to the CEF's changing role. However, the 19th century landscape plan, based on the Picturesque Landscape Movement, has remained the backbone of the CEF over its 112 year history and has given the Farm special characteristics that have endeared it to all who have experienced it. Please refer to Annex 7 'Background and Issues Panels', for an overview of the history of the Farm and its place within the urban context.

The Farm has established a distinguished record of achievement in agricultural research because of the important advances in agricultural science and technology that have taken place here, including the development of hardy strains of wheat that helped open up the Prairies to vast agricultural production, expansion and prosperity.

Today, the CEF is not only a symbol of the central role that agriculture played in shaping this country but is also an active participant in preparing Canada's farming and food processing community for the future. Having long term records of a research site makes it easier to perform research activities associated with plant breeding and agronomic research., according to the Ontario Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs. Its vital part in the continuing development of Canadian agriculture is a source of pride for Canadians and admiration by other countries.

1.2 Stewardship and Management: The Need for Collaboration

The Farm's geographic area extends from Dow's Lake and the Canal to Merivale Road; and from Carling Avenue to Baseline Road with a number of incursions containing residential and commercial properties. It comprises not only the lands and assets of AAFC, but also those areas that either border the Farm or that lie within its boundaries but fall under the jurisdiction of a number of different organizations. These include the Regional Municipality of Ottawa-Carleton (RMOC), Parks Canada, The National Capital Commission (NCC), National Museum of Science and Technology Corporation (Agriculture Museum), Natural Resources Canada (NR Can) and The Department of National Defence (DND). In addition, there are lessees such as the Civic Hospital, and various agriculturally-related associations and interest groups that are tenants. All of their needs must be addressed along with those of neighbouring communities, heritage and naturalist groups, visitors and all Canadians as owners of the Farm and beneficiaries of its past and present activities.

The management of its existing structures, the addition of new assets and the coordination of activities on the Farm should naturally lead to collaboration, but the recent announcement of its heritage designation adds a further reason.

The Historic Sites and Monuments Board has designated the Farm a National Historic Site and, more specifically, a 'Cultural Landscape'. In the words of a recent letter from the National Capital Commission describing the designation: "this heritage designation is all encompassing. It applies not only to the heritage buildings, but also to the supporting complex of more utilitarian buildings, to the ornamental and other landscaped grounds, and to the research fields. It includes the built area south of Carling Avenue, including the Dominion Observatory Campus, the K.W. Neatby Building and the Sir John Carling Building". During the consultations, Parks Canada noted that the fact that this was a 'working farm' was an essential element of the 'Cultural Landscape'. Therefore, managing the Farm within the context of this heritage designation now becomes even more complex.

Other factors that add to the need for close collaboration include ensuring the continued validity and relevance of its research function; the increasing popularity of the Agriculture Museum and its needs to serve its visitors; and the CEF's role as a destination for recreational purposes.

1.3 Origins of these Consultations



The recent decision to continue research activities on the lands of the CEF, to retain the Sir John Carling Building as the location of Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) headquarters and to consolidate related administrative activities there provided the initial impetus for a broader review of the CEF lands and buildings, their present and possible future uses and the kinds of activities that should be carried out on them.

The CEF is now one of eighteen specialized research stations distributed across Canada, and the home of important research activities. Some of its lands and buildings, previously the focus of research in horticultural, animal disease and other research activities, are no longer needed for these purposes. Responsibility for some assets has been taken over by federal agencies such as the National Museum of Science & Technology Corporation (Agriculture Museum). Others are supported through the efforts of voluntary groups such as the Friends of The Farm. Some are simply unused.

The announcement of the CEF's designation as a national historic site added to the need for consultations. Not only did the designation increase the complexity of the future manage-

ment of the Farm, but the particular elements or attributes of the Farm that make it a cultural landscape needed to be identified, accepted and protected.

Based upon these considerations, it was a good time to stand back and assess how the pieces that make up today's CEF can be identified and knitted together to create an asset that can continue to benefit both local and national publics in the years ahead and remain a vibrant centre for research and enjoyment.

The initial assumptions that form the basis of these consultations can be found in Annex 1.

1.4 Communications

The approach to the communications plan took into consideration the issues and challenges that the CEF is facing, public perceptions of the role of the Farm and the concerns that have been registered in the past concerning the sale of parcels of its lands for development. In view of these factors, it is clearly vital that communications reflect an open and transparent process, particularly as AAFC wishes to enter a true partnership with the public in planning the future of the CEF. National in scope, a comprehensive plan has been developed. Its underlying objectives are to raise awareness of the consultations; to stimulate debate on the Farm's future; to generate active participation in the process; to sensitize the public to the issues that the CEF now faces and to its changing needs; and to inform them of stakeholders' interests.

Throughout the communications campaign, AAFC has emphasized that the CEF will remain in public hands, its commitment to a stewardship role of the CEF and that AAFC will keep its research program at the CEF for the foreseeable future. However, it has also underscored the need for a different funding strategy and to review and restrict public access to certain areas of the CEF.

2 CONSULTATION RESULTS

Highlights of Public Comment

- Continuity and primacy of research function are of highest importance.
- Existing character of the Farm should remain unchanged.
- No part of the Farm should be sold or disposed off for development.
- Sensible, responsive and clearly defined management structure should be put into place to guide future evolution of Farm.
- Future evolution of Farm should be based on a Management Plan that clearly defines planning principles and decision-making criteria.
- Public accessibility to the Farm should be maintained.
- The national significance of the Farm should be better communicated.
- Heritage issues of local significance should be accorded due consideration.
- Farm history and significance should be better communicated.
- The Farm's significance as a pivotal greenspace in Canada's capital and its uniqueness as a farm within an urban context should be recognized.
- Educational uses of the Farm should be promoted.
- A Botanical Garden should be created.

Findings and Recommendations

The following sections focus on the findings of the consultations which are grouped under the headings listed below. Each summary of discussions and observations is followed by recommendations.

2.1 Vision, Mission and Core Values

2.2 Heritage

2.3 Planning and Physical Structure

2.4 Roles and Uses of the Farm

2.5 Management Structure

2.6 Visitors and Interpretation

2.7 Funding

2.1 Vision, Mission and Core Values

The following Vision, Mission and Core Values result from comments received on those proposed in the Interim Report. The most prevalent comment concerned the need to provide greater emphasis on the need to maintain the research function at the Farm and to keep it as a major consideration in all management decisions.

Vision statements are a key element in any long-term management plan, since every action should have either a neutral or positive effect on the achievement of that vision.



Research at the K. W. Neatby Building

VISION STATEMENT

The Central Experimental Farm is a symbol for all Canadians. It is a centre for research, a part of Canada's heritage and a destination for learning, recreation and tranquillity. It is a place of work and play, of ideas and dreams, of history, heritage and the future. Its agricultural character provides a sharp contrast to its urban surroundings.

MISSION

The Central Experimental Farm will reflect the key role that agricultural and agri-food research have and continue to play in the growth and well being of Canada. Its lands and buildings will form an evolving cultural landscape that exemplifies the agricultural heritage of Canada and reminds us of the benefits which will continue to flow from research in the fields of agriculture and agri-food. It will remain a destination for those seeking to learn about agriculture and nature, provide visitors a rural setting in which to find tranquillity and remain a major greenspace in the centre of the Capital. Its custodians and neighbours share in ensuring its integrity and the safekeeping of the values it represents for all Canadians.

Core Values:

The core values represent a more specific statement of intent but along the same themes as both the vision and mission. It is the core values that would be used to judge proposals for change.

CORE VALUES

As the CEF fulfils its mission in pursuit of its vision it will:

1. *Maintain the balance between the departmental research, heritage, public education and enjoyment aspects of its role.*
2. *Provide a vehicle for raising the awareness of Canadians of the continuing importance of research in the advancement of agricultural knowledge as well as their agricultural heritage.*
3. *Remain a landscape that reflects our heritage while evolving to meet the needs of the future.*
4. *Provide a site for activities consistent with its role as a symbol of continuing Canadian excellence in the agricultural and agri-foods sectors.*
5. *Remain sensitive to the needs of its neighbours.*
6. *Provide a vehicle for educating Canadians about agriculture and natural*

sciences.

7. *Offer opportunities for a variety of recreational uses.*

Recommendations:

- The Vision, Mission and Core Values form the foundation for the future stewardship of the Central Experimental Farm.
  The Vision, Mission and Core Values be refined into a publicly accepted set of management principles that form the foundation of the Management Plan for the Farm.



Crop testing on the Experimental Plots



Main Dairy Barn (Agriculture Museum)

2.2 Heritage

2.2.1 Historical Associations and Themes

For an overview of the 112-year old history of the Central Experimental Farm, please refer to Section 1.1, Background.

The many historical associations of the CEF are physically represented in the carefully orchestrated composition of its grounds. With its picturesque buildings silhouetted against the expanse of fields and sky, the Farm has become an enduring symbol of the central role that agriculture has played in shaping this country.

Three important themes are associated with the history of the CEF:

- The maturation of agricultural science in Canada
- The promotion of Western Canadian agriculture, and
- Ottawa's growth as a capital city.

Each of these themes is closely associated with one or more physical attributes of the site's landscape. The creation of the CEF is also intimately connected to the accomplishment of two men – William Saunders and Sir John Carling.

2.2.2 Historical Significance And Heritage Value: Perceptions And Awareness

During consultations with the public and other stakeholders, key observations concerning the Farm's significance and the level of awareness about it were commonly expressed. These are as follows:

- There is insufficient awareness of the CEF or its significance at a local level where its presence is accepted as a 'given'.
- The Farm is a national institution and decisions on its future must keep this in mind.
- There are several special features (such as the Observatory Complex, the Insect and Hedge Collections, the Arboretum), each of which could lend itself to interpretation.
- There is a strong a need to better communicate the reasons behind the CEF's recent designation as a national historic site.
- AAFC should appoint a Farm historian to emphasize the Farm's contribution to Canadian history.
- Stories of the Farm's achievements and its cultural significance should highlight the 'history written on the face of the land'.
- Each component of the 'cultural landscape' should be featured in stories about the CEF.
- The importance of all buildings on the Farm should be recognized as contributing to the integrity of the whole.
- Landscape and building components should remain integrated.
- Local heritage designations should be fully recognized.

2.2.3 Preserving Resource Integrity

A series of questions was posed during the consultation to understand the public's perception of the 'essential elements' that needed to be preserved to protect the integrity of the CEF's landscape and historic value. The following are key aspects identified:

- Preserving the history of scientific achievements and contributions to agriculture, horticulture, etc.
- Preserving components that define the 'cultural landscape'
- Its role in the community as a vital open space, a pastoral retreat, and a recreational and educational resource which integrates the NCC Parkway system
- Its operation as a functioning farm in an urban context
- Its greenspace and view-sheds as defining urban structure and identity.

2.2.4 Identity

The CEF's relationship with the city that has gradually encircled it has always been characterized by easy accessibility and visibility. However, people entering it have no clear sense of where the Farm begins and ends.

- To better orient Farm visitors, and reinforce the Farm's significance as a special entity within the context of the Capital City, it was felt that the Farm needs to be better identified as a destination and activity node through better signage, visual markers and other communications systems.
- To reinforce the Farm's identity and special character, important view lines and view-sheds need to be maintained. This can best be achieved through specific designations for contextual zones that foster compatible development.
- Views and pastoral panoramas across the fields from arterial roads such as Baseline and Carling, as well as across Dow's Lake and the Canal, should be protected since they represent important images of the Farm in the urban consciousness.



Superintendent's residence, circa 1910

2.2.5 What's in a Name?

For most residents of Ottawa, the Farm is an integral and valued part of the local landscape, and their perceptions and relationship with it are shaped by the various ways in which they interact with it. For most visitors, its beauty, picturesque qualities and uniqueness as an urban farm are appealing features. What often gets lost in the Farm experience, however, is the important fact that it is a nationally significant resource whose importance was formally recognized with the designation of 'National Historic Site' in February 1998.

The appreciation of this significance at all levels is crucial to the long term protection of the Farm in the way that people have stated they want it saved. The appending of the term 'National Historic Site' to the present title of 'Central Experimental Farm' will immediately underscore its distinction as a special asset and change common perceptions that at present may be focussed primarily on recreational and tourism related uses. The suggested new title 'The Central Experimental Farm National Historic Site' should enhance the respect and reverence in which the Farm is held, and give people a more relevant frame of reference, whether they are involved in deciding its future or simply enjoying the amenities it offers.

2.2.6 Contextual Concerns: A Heritage District around the Farm

One of the most common concerns voiced by the public during the consultations was about the potential effects of future developments in surrounding neighbourhoods on the Farm's landscape and its micro-climate. The visual impact of the new mixed-use community west of Merivale Road as well as the proximity of apartment complexes, commercial developments and potential changes in neighbourhood character were cited as worrisome because their cumulative effect might detract from views and vistas of the Farm. The interesting juxtapositions and contrasts between the Farm and its surroundings underscore its significance. However, if visual quality issues are not managed sensitively, there is a

potential for incongruous or visually incompatible development to occur around the Farm.

To ensure that future land uses in the immediate neighbourhood zones which share a boundary with the Farm do not result in a visual compatibility problem, the creation of a Heritage District around the Farm would be desirable in order to provide more control over the quality of any future land use proposals or changes.

2.2.7 Historical Values in the Planning Process

The Commemorative Integrity Statement or CIS (see Annex 2) lays down the parameters and criteria which must be duly considered in all future land use and management decisions affecting the Farm. The Farm's most significant attributes are the heritage values embodied in its buildings, landscape and messages, and the continuing, evolving nature of its research function. Above all else, these aspects of the Farm must be recognized as key elements in the planning for its continuing role as a symbol of Canadian identity and achievement.

2.2.8 The Commemorative Integrity Process

To help identify the quintessential attributes that define the significance of a historic site, Parks Canada has developed a comprehensive process of categorization and classification that leads to the preparation of a 'Statement of Commemorative Integrity', or CIS. Following the designation of a national historic site, Parks Canada, at the invitation of the owner/ custodian of the asset receiving the designation, brings together a team of experts, stakeholders and representatives of the public to participate in an exhaustive review of all aspects of the subject site relating to its historical significance. The CIS provides the basis for managing the heritage values and potentially as input into the development of a planning and management framework for the designated site. In this respect it is important to note that the CIS is not intended as a substitute for a planning document; rather it is written to inform the planning and management processes of the site.

'Commemorative Integrity' relates to the health or wholeness of an historic site. In terms of a definition, a national historic site possesses commemorative integrity when:

- the resources that represent or symbolize its importance are not impaired or under threat;
- the reasons for the site's national significance is effectively communicated to the public; and
- the site's heritage values are respected by all whose decisions or actions affect the site.


Arboretum terraces from Bronson Avenue Bridge

Taken as a whole, the Central Experimental Farm's historic value lies in

- its distinctiveness as a cultural landscape;
- the fact that the more than 400-hectare farm in the heart of the Nation's Capital reflects the 19th century philosophy of agriculture and carefully integrates an administrative core and a range of other buildings with arboretum, ornamental gardens, display beds and experimental fields in a picturesque composition;
- the fact that since its establishment in 1886, the Central Experimental Farm has made significant scientific contributions to agriculture in Canada by uniting scientific experimentation with practical verification, as exemplified by the development of the hardy strains of wheat that were so influential in expanding Western Canadian agriculture;
- the fact that it is a rare example of a farm within a city; and
- the fact that it has become a symbol of the central role agriculture has played in shaping the country.



It is important to note that *all* decisions relating to the use and management of the Farm, regardless of their relative importance, should be subject to a review process that evaluates their potential impact on the viability of the Farm as a research facility and its integrity as a historically significant cultural landscape. While this implies that day-to-day actions relating to the upkeep of buildings and grounds, as well as more significant interventions that result in any physical change to the landscape fabric, decisions must be examined against a framework of management guidelines and recommendations embodied in a future CEF Management Plan, there will be numerous activities related to the day-to-day maintenance of the Farm that will be able to proceed without a formal review.

Recommendations:

- More efforts are needed to publicize the national historic site designation and to exploit the opportunities provided by the Farm for interpretive programming, as well as educational and scientific collaboration.
- The official name of the Farm should be changed to 'The Central Experimental Farm National Historic Site' to better communicate its national significance.
- Interpretive themes and messages should cater to a wide variety of users and visitors.
- AAFC, as custodian, should undertake a coordinated effort to manage the Farm's heritage resources in collaboration with the institutional stakeholders.
- The involvement of relevant specialists and disciplines is seen as a key element in ensuring that the policies and plans for the Farm are drawn up in accordance with the overall heritage conservation objectives.
- Special efforts/measures are needed to communicate the Farm's distinct identity in a more effective manner.
- The urban neighbourhoods immediately adjacent to the Farm's boundaries should be re-designated as a Heritage District so as to ensure that future changes to these areas are mindful of their impact on the integrity of the Farm's rural character and its dignity as a national historic site.

2.3 Planning and Physical Structure

2.3.1 The Need for a Management Plan: The Farm in its Planning Context

The significance of the Central Experimental Farm is recognized in the federal land use plan (A Plan for Canada's Capital - NCC) as well as regional and local official plans (RMOC and City of Ottawa Official Plans), and specific policies and provisions exist in these documents regarding the role and function of the Farm within the context of the Capital's urban area. The CEF's importance as a pivotal greenspace in the heart of the Capital is comparable to that of Central Park in New York City. A long range planning framework for the Central Experimental Farm should therefore be mindful of the respective land use designations and conform to the overall objectives of these plans.

Although the Central Experimental Farm was originally laid out by Dr. William Saunders and a noted landscape architect of that era in accordance with the planning principles of the 'picturesque landscape movement', it has evolved over the past century without the benefit of a formal blueprint for long range planning. That it has retained the spirit of the original concept in its present form in the absence of a 'Master Plan' is a reflection of the strength of the primary land use plan and how successfully it has been nurtured by Farm administrators throughout the decades.

As long as research continued to be the predominant function and activity on the CEF, the expansion of land uses, the development of new facilities and the transformation of existing ones were dictated by the logic of functional necessity. Over the past 20 years however, many aspects of research originally carried out on the Farm have been relocated or discontinued. This has created a number of 'non-mission' areas which have no specific program-related purpose and are therefore surplus to the needs of AAFC. Some of these have been taken over for other compatible uses such as the Agriculture Museum, but others are still without a clear mission-related function. These 'non-mission' areas are however, integral to the Farm's wholeness as a national historic site. In its capacity as overall custodian and steward, AAFC has a responsibility to ensure that these areas of the Farm are managed in a manner that ensures the overall quality and integrity of the site.


Tally-ho Wagon

Since these areas of the Farm are widely recognized by various categories of users and stakeholders as having prime significance and suitability for a number of uses, a resource management strategy is essential. This would ensure that the most exemplary uses receive the desired degree of consideration and priority within any long term management plan. In order to achieve this, participants recommended that a comprehensive 'Management Plan' be developed to guide the future management of all elements of the CEF.

2.3.2 The Role of NGOs and Volunteers

The creation of 'non-mission' areas as a result of shifting research priorities gave rise to a sort of 'asset management vacuum', whereby major components of the previous Farm establishment such as the Dairy/Livestock Showcase around the Main Dairy Barn and the Dominion Arboretum became surplus to AAFC's needs. The area around the Main Dairy Barn was taken over by NMST in the mid-seventies to house the Agriculture Museum, while the Arboretum and Ornamental Gardens and other related resources were 'adopted' by volunteer organizations and non-governmental organizations such as the Friends of the Farm and the Ottawa Field-Naturalists (Fletcher Wildlife Garden). The role of these volunteer organizations as well as individual volunteers has been critical to the maintenance and preservation of large parts of the Farm at a time when budgetary restraints and mandate

constraints restricted AAFC's ability to manage them, especially for visitor-oriented uses.


Canola flower

The steady increase in visitor interest and the volume of visitor traffic to the Farm over the past few years have been extraordinary. The tireless efforts of NGOs such as the Friends of the Farm in making the interpretive, educational and recreational aspects of the Farm available to the public through fund-raising activities, public events, conceptual planning and supporting initiatives such as the Hosta Garden and the Fletcher Wildlife Garden have made it possible to cater to this visitor interest in a significant way and to raise public consciousness about the Farm at the same time. Because of this, their continuing role as important stakeholders and partners in shaping the evolution of the Farm is worth recognizing and supporting, especially in the context of a partnership-based management strategy that is likely to draw upon the resources of many dedicated and committed 'Farm-lovers' for years to come.

Recommendations:

- Continuing links between volunteer organizations and AAFC should be maintained and strengthened to ensure their active participation in the management and promotion of the Farm.

2.3.3 A Management Framework

The need for and importance of a management framework have been noted on a number of occasions during public consultation meetings and events. A Management Plan was seen as a guiding document that incorporates the management framework as the centrepiece of all policy and planning decisions, as well as defining :

- a vision of the future Farm
- a statement of basic values and objectives
- a set of planning principles and land use policies
- a decision-making process involving review and consultation mechanisms
- a management planning hierarchy incorporating zone-level and precinct-level land use plans
- a list of studies and technical investigations that will be required before detailed site plans are produced.

2.3.4 Master Plan and Management Plan: Important Distinction

The CEF is a designed landscape that reflects the combined effects of an 1880s landscape plan and more than a century of land use 'layers' that have shaped its evolution. Most of it is already 'planned' and 'built', and no significant changes to its structure or character are anticipated. Hence future decisions regarding the preservation and use of the CEF are more likely to be in the nature of managing its present assets rather than re-ordering or creating new areas and components. For this reason, it was considered appropriate to use the term 'Management Plan' rather than 'Master Plan'.

2.3.5 Interim Management Plan

A comprehensive long-term Management Plan, however, would take two to three years to complete because of the various background studies and consultations that would be required. Because of the need to deal with short term demands relating to visitor facilities, office accommodations for AAFC staff, as well as day-to-day maintenance requirements, it is proposed that an Interim Management Plan be prepared to respond to the needs of today.

Recommendations:

- That a comprehensive, long-term Management Plan is needed to chart the future course of the Farm in a manner that ensures a sensitive and well-thought-out strategy of resource management and balances the interests of custodian, stakeholders and the public.
- That an Interim Management Plan be developed to facilitate short term initiatives that are considered by the Advisory Committee to be acceptable and compatible with the long term objectives.
- That the long-term Management Plan include a set of principles to assist in ensuring consistency in evaluation of proposals.


Soya Bean Crop

2.3.6 Management Planning Hierarchy

The existing pattern of land uses on the Farm is in general accordance with the three primary zones (discussed below) that have been identified in the Commemorative Integrity Statement as historically significant aspects of this evolving cultural landscape. Based on the CIS classifications, the Farm may be divided into the following Primary zones, with Secondary zones (or Precincts and sub-zones) representing distinct but functionally related uses to the Primary zone. The planning hierarchy will therefore be as follows:

1. Overall CEF Management Plan

2. Primary Zone Plans

   Zone 1: Central Core (functional farm, science and administrative buildings)
   Zone 2: Arboretum and Public Gardens, and
   Zone 3: Experimental Plots.

3. Precinct Plans

   Zone 1 Precincts:
   - Administrative Complex
   - KW Neatby Laboratory Complex
     Sub-zone:
     - Operational Buildings
     - Greenhouses
   - Agriculture Museum

   Zone 2 Precincts:
   - Arboretum
     Sub-zones:
     - Fletcher Wildlife Garden
     - Ornamental Gardens
     - Hedge Collection
     - Saunders Woods

   Zone 3 Precincts:
   - Research Plots
     Sub-zone:
     - Lands south of Arboretum

4. Site Plans

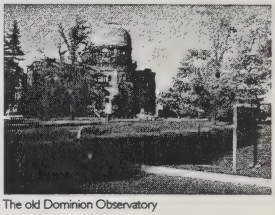
Detailed plans, layouts and proposals for individual sites within Precincts as required for municipal submission.

The planning and management recommendations will reflect an increasing level of detail as the proposals range from broad policy positions in the overall management plan to detailed layouts for buildings and site design in the Site Plans.

It was felt that priority for precinct-level plans should be based on a needs assessment survey that examines existing programming activities and the functional needs of stakeholders, including AAFC as primary custodian. The interests of research must take precedence over other needs and any measures that will facilitate the unimpeded continuation of research activity should receive the highest priority.

Recommendation:

- To ensure that new initiatives by stakeholders for expansion of visitor programming, consolidation of accommodations, upgrading of facilities, and similar activities continue with minimal disruption, Zone and Precinct-Level plans should be developed within the context of the overall Management Planning framework.


The old Dominion Observatory

2.3.7 The Agriculture Museum Precinct

The Agriculture Museum provides an important insight into agriculture's past and its potential for the future. As the Ontario Ministry for Agriculture, Food and Rural Affairs noted, amongst other comments, in its response to a request for their input into the future of the CEF: "From a historical perspective, the buildings and artifacts maintained by the National Museum of Science and Technology are irreplaceable. OMAFRA is struggling with a similar situation, trying to prevent the dispersion of an extensive collection of buildings and artifacts because of a decision to no longer fund an agriculture museum...". It is essential to maintain the museum both as an attraction for visitors and, more importantly, in its role as a vehicle to teach Canadians of their proud agricultural past and the continuing role that the cultivation of the land plays in the future well-being of Canadians.

The expansion of Agriculture Museum programming represents an excellent example of the need to link the overall management plan to precinct plans. The expansion of museum activities into hitherto unused/vacant portions of the Agricultural Museum Precinct should be considered as a desirable development, but which needs to be integrated into the overall fabric of the historic Farm character.

However, the imaginative planning of these new areas for museum activities, while remaining sensitive to its effect on other potential users of these areas, represents a challenge. The National Capital Commission has noted that "the Museum represents a significant part of the public face at the Farm. The expanding responsibilities of the Museum must be handled in a way that is sensitive to the heritage value and main purpose of the CEF, while responding appropriately to public needs. A long term plan for those areas affected by the Museum mandate is necessary to guide incremental interventions."

Recommendations:

- That the Agriculture Museum's expansion should be supported
- That a Precinct Plan for the Agriculture Museum should be developed to serve as a guide for this and future expansions.

2.3.8 Planning Principles and Management Guidelines

Based on the objectives, expectations and aspirations that have been articulated by various participants in the consultation process, as well as in accordance with the overriding themes and messages that have emerged after an evaluation of the public response, it is possible to formulate a set of planning and management principles for the CEF that will do justice to its

- functional role as a research facility;
- historic significance;
- value as a treasured greenspace in the urban context of the Capital;
- importance as an ideal setting for interpretive and educational messages relating to agriculture and land stewardship.

2.3.9 Preserving an Evolving Entity

In drawing up a set of planning and management principles, it should be recognized that today's Farm is the result of a series of planning and management decisions that have been taken over the past 112 years, albeit without a master planning framework being in place as the point of reference for decision-making. Thus, the planning principles and management guidelines recommended as a result of this consultation will essentially formalize most of the practices and policies that have been carried out by AAFC over the years, and identify new directives that are necessary to respond to the emerging realities and possibilities that have been touched upon elsewhere in this report.

Moreover, people have overwhelmingly noted that the Farm derives its charm from what it has evolved into as a physical entity at this point in time, and that this represents a landscape worth preserving in its entirety. However, the evolving nature of its research function is also an important reality that must be accepted. In this respect, the proposed planning and management framework for the Farm must bear in mind three primary considerations:

- since the evolving nature of the Farm as a research facility is recognized as a historically significant attribute, changes to the Farm's research areas should be accepted as an integral aspect of the Farm landscape;
- implications of future land use scenarios and management decisions should be assessed for their impacts on the unique landscape character of the Farm;
- all planning and land use decisions should be considered in relation to the impact on the rest of the Farm.

2.3.10 Planning Principles

- The primacy of research as the predominant function of the Central Experimental Farm should be recognized as the most fundamental principle guiding the management of this resource.

- The present boundaries and extent of the CEF should be preserved.

- The management of the CEF and its resources should be carried out in keeping with CIS guidelines, and the overall planning philosophy articulated in the *CEF Vision, Mission and Core Values* described earlier in this document.

- Uses of the lands or built assets of the Farm should be consistent with the criteria outlined in Section 2.4.

- Public accessibility and enjoyment of the Farm should be encouraged and facilitated as long as these are compatible with research functions.

- The distinct visual identity of the Farm as a special resource within the urban context of the Capital should be more effectively projected.

- The urban interface of the Farm and its relationship with adjacent residential communities should be managed with sensitivity and mutual respect. In this respect ongoing consultations with local municipal governments and community groups should be maintained.


Sir John Carling

2.3.11 Management Considerations

The CEF is a complex resource to manage, due to its size and historical significance, the broad range of stakeholders and users and a variety of environmental and urban influences. These interests and impacts must be balanced in a way that preserves the integrity of the Farm as an acceptable place to do research, and as a multi-faceted public resource whose popularity and appeal increase every year. Management policies for the Farm need to take into account the following considerations that are peculiar to the Farm context:

- to balance the interests of a variety of stakeholders, there is a need for a strong leadership role in guiding the planning and management of the Farm;
- planning and management decisions affecting the Farm should be reviewed and acted upon in an atmosphere of consultation and communication that facilitates the participation of all important stakeholders (including the general public) at important decision-making milestones;
- physical access to experimental areas must be managed in a way that protects the credibility of research results;
- since the Farm's visual character is seen as an interplay of images that range from pastoral panoramas to heritage buildings juxtaposed against the backdrop of the urban landscape, even minor changes that have the potential for a cumulative impact on the overall Farm character should be reviewed carefully;
- since decisions affecting traffic and land use in the immediate urban context have the potential to create 'spill-over' effects on the Farm, these decisions should be monitored by Farm management on an ongoing basis in consultation with adjacent municipalities and other relevant stakeholders;
- funding of proposals on 'non-mission' lands must be based upon sound financial plans so as not to add to the management burden of AAFC as overall custodian;
- submissions for new proposals on 'non-mission' lands should comply with a clearly defined set of planning, use and financial criteria that help narrow the list of proposals to those that have obvious merit and are compatible with long range Farm management objectives.

2.3.12 Management Guidelines for Proposals

Detailed management guidelines designed to anticipate various conditions and scenarios regarding future proposals can only be drawn up after a comprehensive update of the information database needed for physical planning and new programming. For example, the creation of a major new visitor attraction on the Farm may attract significant numbers of

a particular category of user (e.g. school groups) which may require extensive new parking facilities for buses, which in turn could lead to visual, noise and pollution related impacts on the Farm landscape.

However, based on the available information and current understanding of the issues, it is possible to develop a set of broad management guidelines that can direct the management of the Farm, especially in relation to decisions that must be addressed in the near future:

Land Use Compatibility

- New proposals should be in general accordance with local municipal, provincial, federal planning and environmental policies and regulations.
- With the exception of the Sir John Carling Building (new annex), greenhouses and the Agriculture Museum (Beef Barn replacement), all proposed uses involving the addition of new buildings, structures or parking lots should be postponed until the preparation of an Interim Management Plan.

Visual Compatibility

- The removal of buildings that have been identified as having a generally negative visual impact on the historic landscape (e.g. the Heating Plant) should be permitted.
- Major initiatives that have the potential for a significant cumulative impact on the visual character of the Farm landscape (such as signage, visual communication or federal identity programs) should be undertaken only after the preparation and acceptance of detailed design guidelines that will form part of the long term Management Plan.
- Significant new repainting, lighting, fencing and renovation programs that will have a cumulative impact on the Farm landscape should be undertaken only after the preparation and acceptance of detailed design guidelines that will form part of the long term Management Plan.

2.4 Roles and Uses of the Farm

2.4.1 Uses

The consultations and workshops have given rise to numerous suggestions for uses of the Farm's lands and facilities. They cover a wide spectrum from those that would leave areas as they are to the building of structures for recreational or research purposes. Some are similar to activities now underway on the Farm, but others are not. (See Annex 4)

There were many comments that some of the proposed uses were frivolous or inappropriate and that the Consultation team should have left these off the list. To have done so would have required that we reject uses on the basis of undefined criteria. These consultations were undertaken, in part, to make explicit the criteria that should be used to accept or reject proposals. Many did provide suggestions and most of these were intuitively consistent but, when applied as a whole, could still lead to situations where a project could meet most of the criteria very well but a few others not so well.

Examples might include, for instance, activities which would be very attractive to visitors, supportive of agriculture, the environment and nature and have positive educational spin-offs but lead to increases in traffic, visitor management challenges, parking and security problems. Many might say "What a nice set of problems to have." Others would rule out the activity on the basis that it spoiled the tranquillity of the site and the enjoyment of other attributes of the Farm.

The fact that there were clear criteria would not rule out the need for the Advisory Council to make judgements on the appropriate balance of those criteria when applied to a specific proposal.

The criteria suggested are that uses should:

- be consistent with the Vision, Mission and Core Values.
- have no harmful effect on the continuation of agricultural and agri-food research on the Farm;
- be consistent with or complementary to current or past usage;
- maintain and respect natural areas, views and vistas and the rural character of the farm and its greenspace role and meet the highest environmental standards;
- balance revenue generation and other objectives in a way that ensures quality of life comes through as a dominant value;
- recognize that the CEF is part of the evolving fabric of Canada's Capital Region and provides linkages within it;
- be based on existing infrastructure capacity in order to minimize the need for new facilities that may bring undesirable environmental impact or loss of character;
- respect the surrounding communities and minimize the impact on them;
- respect the cultural heritage of the CEF and its buildings;
- respect the green space;
- be compatible with the character of the CEF;
- minimize conflicts between users;
- be cost-effective and sustainable;.
- be sensitive to the environmental capacity of the site;
- respect and restrict access to sensitive areas especially where research is being con ducted.

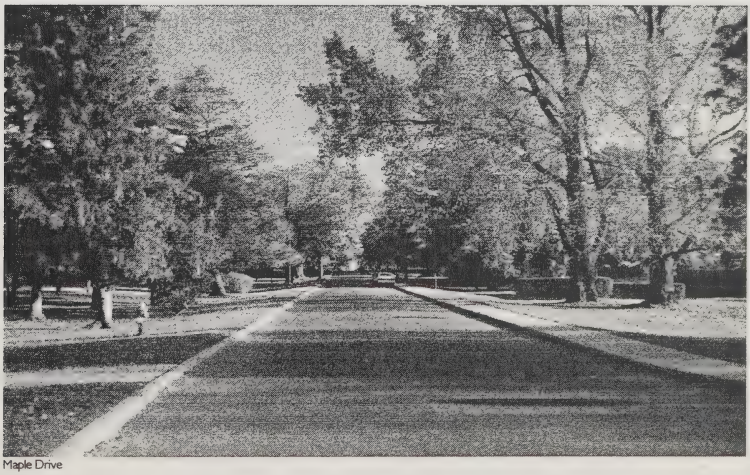

Harvest Festival

In addition:

- the major focus of new uses should be agriculture and natural sciences.
- changes in the level of public access to the Farm should be the subject of public consultations.
- decisions should support uses that:
  - support the continuation of the research function;
  - leverage the history of the Farm;
  - emphasize the national importance of the site;
  - enhance learning about agriculture and natural sciences;
  - enhance understanding, appreciation, enjoyment and protection of the site;
  - help education at all levels.
  - demonstrate environmentally sensitive technologies; and
  - take advantage of the urban setting to encourage agricultural or horticultural research geared to urban environmental needs.
- future land uses and activities in existing and 'unused' zones should be passive in nature so that the impact on the Farm's landscape is neutral. In this respect, it should be stressed:
- uses which cause a significant increase in vehicular traffic requiring new roads and parking should be discouraged;

Recommendation:

- As soon as an Advisory Council is formed, policies should be put into place pertaining to the CEF's future uses that respect the criteria outlined above.



Maple Drive

2.5 Management Structure

2.5.1 Structure and Leadership


Isabella Preston

The recommendations on governance in the Interim Report led to a number of comments concerning the suggested structure (an Advisory Council, Working Committee and Secretariat). Comments were generally supportive but there was disagreement about the amount of independence/authority needed by the new Council as well as its chair and membership. Some of the comments supported the relationship of the Council to AAFC outlined in the Interim Report (a Council under the leadership of AAFC and reporting to the Deputy Minister), while others suggested that the Advisory Council should have greater decision making authority and be independent of AAFC. A land trust was given as an example of what might be used to provide this independence.

The strongest and most consistent message affecting this matter, however, was that the primacy of the research function had to be assured and that the Vision, Mission and Core Values as well as other recommendations should reflect this.

2.5.2 The 'Heritage' Factor

As noted, the existence of a cultural landscape at the Farm is a result both of its original design and the long-term consistency of the decisions affecting its lands and buildings. Throughout the Farm's history these decisions reflected the changing needs of the research being carried out.

The breadth of these research-driven changes has lessened in recent years and they are now focussed on cereals and oilseeds research. The result has on occasion given rise to decisions which are contentious and it has taken the efforts of groups such as the Friends of the Central Experimental Farm (FCEF), local heritage organizations and community associations to protect the integrity of the Farm and its landscape. The new Council should play this role in the future but it also must balance the preservation of the past with the needs of the future.

The designation of the Farm as a national historic site imposes management considerations that in some respects run counter to the needs of research. While research must involve techniques and employ assets in a manner that continually evolves to remain in the fore-front of science; heritage management tends to discourage change - to preserve rather than improve. The greatest challenges facing the managers of the Farm in the future will be in balancing these two forces.

As noted earlier, the fact that the CEF is a working farm provides much of the depth of the heritage experience. But is just being worked enough? Some participants in the consultations have noted that the Arboretum, Agriculture Museum and Ornamental Gardens are sterile, a 'petting zoo', and are no reflection of their former selves. Is the whole of the CEF in danger of becoming sterile if it becomes no more than a market garden and a nice place to bring the children for a picnic? Certainly many of the individuals and groups participating in the consultations thought so and emphasized the need to assure the survival and primacy of research to maintain a dynamic Farm.

If agricultural and agri-food research remains the key to the Farm's future and its long-term survival as a significant agricultural centre and cultural landscape, then the principal focus of management is unchanged. Certainly future changes need to be justified by taking into account a broader range of interests, but there is no need to provide for a Council which

has independence and special authority.

There may be advantages however, in providing for a Chair of the Council who is not from AAFC or other federal regulatory agency.

2.5.3 Role

In carrying out is function the Council should consider all matters affecting:

- The fabric of the Farm including any corridors that run through it.
- Views, vistas, landscapes and structures.
- Change in uses of the built assets or lands.
- Significant change in the intensity of existing uses.
- The management and safety of visitors.

2.5.4 Membership:

There was a strong feeling that the suggested membership of the Council contained too many public servants both at the federal and local levels and too few representatives who could provide a national perspective. The membership recommended takes account of these suggestions.



It is suggested that membership of the Council should include designated representatives from each of the following organizations:

Federal
- Agriculture and Agri-Food Canada
- The Department of Canadian Heritage
- The National Museum of Science and Technology Corporation
- The National Capital Commission

National
- Related special centres in other cities (botanical gardens, arboreta, etc.)
- Several farm and agri-food associations
- Royal Architectural Institute of Canada
- Canadian Society of Landscape Architects
- Canadian Institute of Planners

Local
- A member of Council of the Regional Municipality of Ottawa-Carleton
- A member of Council of the Corporation of the City of Ottawa
- Friends of the Central Experimental Farm
- Local community groups
- Local heritage groups

Recommendation:

- That an Advisory Council be established to make recommendations to the AAFC Deputy Minister on matters affecting the future of the CEF.
- That the Council be chaired by a member who is not a representative of AAFC or other federal agency.
- That the Advisory Council consist of representatives of a broad spectrum of organizations and interests.

- That the Council's recommendations should be based on a management plan which includes comprehensive set of principles that are consistent with the Vision, Mission and Core Values.



2.5.5 Council Support

Some of the materials considered by the Council will be prepared at its request while others will be the result of submissions by external groups or individuals. In either case the Council needs to receive materials for consideration which are complete, thoroughly researched and reviewed. This review function must be carried out by individuals who are conversant with the issues - whether they be recreational, research or heritage, but its composition need not necessarily correspond to all the interests represented on the Council. Its purpose is not to take decisions but to review, facilitate, monitor and support.

This Working Committee would also be required to monitor and coordinate the implementation of approved projects. Its function would be:

- to ensure that proposals reaching the Advisory Council are complete
- to ensure that such proposals have been reviewed by specialists, if warranted. (For instance, to determine the effect on the 'cultural landscape')
- to monitor the implementation of projects to ensure such matters as the mitigation of adverse environmental or heritage effects.

Recommendation:

- That a Working Committee be established to support the Advisory Council in its work.

2.5.6 Meetings

The meetings of both the Council and the Working Committee should be open to the public unless the matters being discussed affect the privacy of individuals or proprietary information.

Recommendation:

- That the meetings of both the Council and the Working Committee be open to the public to the extent possible.

2.5.7 Secretariat

Secretarial support for the Council and the Council and Working Committee will be required. This secretariat would be the initial contact point for the public, could provide information to those needing it as well as provide the initial screening of proposals being submitted to the Working Committee and the Council. To make contact easier, this secretariat should have a distinct identity. AAFC, as the custodian of most of the lands and buildings should take responsibility for this function.

Recommendations:

- That AAFC provide the Secretariat to support the work of the Advisory Council and the Working Committee.
- That the Secretariat have its own identity.

- Proposals should be submitted to the Advisory Council by the Secretariat after review by the Working Committee.

2.5.8 Proposal Form, Content and Submission

There were concerns expressed after the Interim report was issued that the structure and process proposed was too 'bureaucratic'. There were no suggestions of alternatives except those concerning the degree of independence/authority of the Advisory Council.

The cost of preparation of some proposals may be quite high as they can have environmental, storm water, heritage, traffic and visitor effects on the Farm. It is essential that those preparing to undertake the preparation of such proposals have a clear understanding of how their proposals will be evaluated and what material must be provided to permit this evaluation.

Even relatively simple requests can lead to decisions which will be controversial if the basis for the decision is not clear and consistent with preceding ones, the process transparent and the precedents known.

Moreover, the rules must be the same for everyone. When they are explicit and the process open there is little room for charges of favouritism. The process suggested thus remains generally unchanged from that proposed earlier.

In the case of projects that require a formal proposal requesting the support of the Advisory Council, the content requirements should be clear to the applicant and to the public.


Sir Charles Saunders

2.5.9 Proposal Categories

There were no comments on the categories suggested in the Interim report but when the Consultation Team considered how they would apply to two important projects which are currently underway - the Sir John Carling Building rehabilitation and the Museum's visitor centre - it became evident that these two projects fit into many of the suggested categories. It may be better, therefore, to let experience determine the need for special categories of proposals.

In addition to those initiated by AAFC, proposals might be received from many sources such as public institutions, private individuals, commercial interests, special interest groups, associations and event organizers. All proposals should be reviewed and recommendations made on their merits within a reasonable timeframe. In order to achieve this it is essential that:

- the rules for submitting proposals are easily available, clear and simple;
- the principles by which these proposals will be judged are known before the preparation of a submission;
- the process by which a proposal will be judged is known as well as the time such a process will take;
- decisions are taken at meetings that, to the extent permitted by privacy and other considerations, are open to the public;
- proponents be able to determine the status of their submission during the assessment process; and
- past decisions, to the extent permitted by privacy and other considerations, are made public so that a set of precedents is established and known.

Recommendation:

- A well defined, transparent process should be established for the submission and approval of proposals affecting the future of the CEF.

2.5.10 Approval Process

The final decision on whether a proposal should be implemented will often be taken through a process of shared authorities in which a number of bodies or institutions are involved rather than just the owner of an asset.

For most of the Farm, AAFC is the "owner". However, some decisions pertaining to the Farm may not only require the review and approval of departmental authorities, but possibly also the Treasury Board of Canada, the National Capital Commission, the Department of Canadian Heritage, Public Works and Government Services Canada, Environment Canada, the Rideau Valley Conservation Authority, the Regional Municipality of Ottawa-Carleton and the City of Ottawa. One of the reasons for the recommendation that representatives of many of these be on the Advisory Council is to provide the depth of knowledge necessary to make recommendations that take into account the needs of all relevant authorities.


NCC Driveway

The documentation associated with a proposal during its approval process by the Advisory council may be essential to support its subsequent consideration by other regulatory bodies.

A schematic of the proposal review process is contained in Annex 5.

Recommendation:

- The Advisory Council's recommendation should accompany the proposal during its approval process by all relevant authorities.

2.5.11 Routine Maintenance

The Farm and its assets will require constant maintenance, rehabilitation, repair and upgrading of infrastructure and systems. Much of this work will be routine, will not change the appearance or use of the Farm and need not require the involvement of the Advisory Council; however, some of these activities might require consideration by the Working Committee to ensure co-ordination between agencies and consistency in approach.

Recommendation:

- The Advisory Council should define clearly those activities that may go forward without reference to it.

2.5.12 Participation of Experts

The preparation and assessment of proposals in many of the suggested categories may require participation of experts in such matters as heritage, architecture, visitor management, and programming. It should be the responsibility of the proponent to obtain the necessary expertise and to pay the associated costs. The Secretariat should provide advice on the expertise required.

2.6 Visitors and Interpretation

2.6.1 Overview

Among the Capital's best-known landmarks, the CEF is distinct and special because it is a rare example of a fully-functioning research farm in the heart of a major urban environment. It is perceived to be of great benefit to local residents both from an educational and a recreational standpoint.

According to the most recent visitor figures, the Agriculture Museum receives over 138,000 visitors per year and ranks as the 10th most popular attraction in the National Capital Region (NCR). As there is no formal method of counting the numerous visits by local residents or tourists to the many other areas on the Farm, it is impossible to estimate its true usage.

It should be recognized that the National Capital Region receives approximately 5.59 million visitors per year, thereby generating an economic impact of $790.8 million for the local economy. The cultural travel sector accounts for 43.9% of total visitor spending within the RMOC, producing a total of $323.5 million. The NCR boasts some 29 museums in total, 12 of which are national. With high profile exhibits at the National Gallery of Canada and other major museums, the NCR's image has been considerably enhanced and it is becoming known as one of the top Canadian cultural 'Meccas'.

A large percentage of today's pleasure tourists are driven by the desire to broaden their knowledge. In fact, the segment termed as 'Knowledge and Variety Seekers' comprise 40% of the market. It is therefore safe to assume that the CEF has the potential to attract a greater share of visitors to the NCR. It is important to note that the search for knowledge does not lie solely with youth but also with seniors (who are prolific travellers to Canada's Capital).



2.6.2 Visitor Centres and Visitor Information

Two Visitor Centres are proposed on the CEF, one by the Agriculture Museum and the other by the FCEF. Careful consideration needs to be given to each of these proposals, especially in light of the property's designation as a national historic site. Other considerations should include a) sufficient infrastructure (e.g. parking, restaurants, signage and programming) to handle more, as well as a broader range of, visitors; and b) the impact of increased visitation to the CEF on local residents.

However, before any such steps are taken, it would be necessary to gain an in-depth understanding of the origins of the various visitors to CEF; why they come and when; as well as which precincts of the Farm are most frequently used. As there is no detailed information in existence, the need for a comprehensive visitor analysis was clearly identified during the consultations.

2.6.3 Safety Considerations

The CEF property and its various attractions are spread over a large area, with Prince of Wales Drive acting as a major divide. This is an arterial road to Ottawa's downtown core and, consequently, it experiences a constant and heavy volume of traffic. Similarly, the Farm Drive has heavy traffic at certain periods during weekdays. There are, therefore, safety concerns for visitors who wish to see more than one area of the CEF and questions about visitor movement should be included in the proposed Visitor Analysis.

2.6.4 Visitor Management Suggestions and Observations



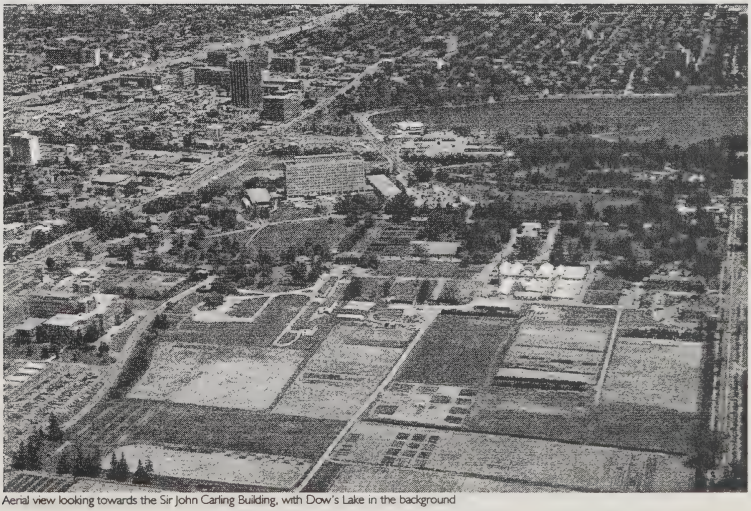
Observations and suggestions arising from the consultations concerning the 'visitor experience' and how it might be enhanced were that:

- Improved interpretation of the CEF should be viewed as a high priority. Stories of the developments in agricultural research and activities at the CEF, together with its history, successes and relevance to Canada's well-being, need to be highlighted.
- The CEF should consider broadening its audience appeal, i.e. local, national and international, by creating a marketing and communications plan. As part of this plan, more school groups should be encouraged to visit the CEF.
- The national museum's expertise is crucial to the CEF's interpretation and communication of agricultural stories; AAFC is not equipped to provide this function. The use of volunteers to help with interpretive activities has great potential since some of the volunteer organizations now active on the Farm have a broad knowledge of the Farm, its history, its significant research and the collections.
- Increased marketing activities through the development of communications tools targeting different markets should be undertaken, e.g. relevant publications and the creation of a more sophisticated website. These are seen as essential to communicating the CEF's cultural and national significance to all visitors.
- A clearer definition of the CEF's boundaries and entrances is required. In addition, there is a definite need for a physical focal point, such as a Visitor Centre, that could serve as an orientation area for its visitors.
- Parking and accessibility to serve visitors need to be studied carefully to understand the need for changes/improvements. Visitors should be encouraged/induced to drive their cars to secondary points of interest with parking facilities in order to relieve congestion in one area.
- An improved OC transportation link to interpretive areas is very important. Transportation between one centre and another should also be a factor, especially considering the fact that cultural tourists, who could have a great interest in the CEF, tend to be older.
- Allowances must be made for the physically challenged.
- More emphasis should be put on interpretation activities centered around such assets as the Dominion Observatory complex.
- The Agriculture Museum should strengthen its links to other cultural organizations in order to improve its visibility and marketing opportunities.
- The development of commercial interests should be considered in order to maximize the CEF's potential as a four-season destination.
- The Agriculture Museum should focus on the past, present and future of Canadian agriculture in order to demonstrate its evolution and illustrate the high-tech farming of tomorrow.
- The Farm should be used as an international showcase to attract national and international visitors.

Recommendations:

- A greater emphasis should be put on defining and interpreting the strengths of the CEF as an attraction that might appeal to a broader range of audiences.
- A Visitor Analysis should be initiated to understand safety issues, the source and interests of visitors and the opportunities that exist to tie into Canada's Capital destination tourism and economic development marketing programs.

- Resources should be devoted to marketing and communications of the CEF.

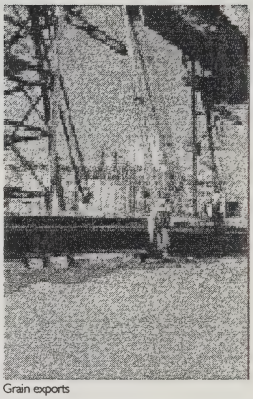


Aerial view looking towards the Sir John Carling Building, with Dow's Lake in the background

2.7 Funding

2.7.1 Present Principles

Since Program Review, AAFC has been under increasing pressure to justify the funding of areas that no longer have an AAFC program goal. Faced with diminishing resources but wishing to maintain its stewardship role, AAFC is now open to new approaches to funding. A strategy should therefore be considered that would forge new links to the private and public sectors and create funds to assist AAFC sustain all CEF lands.


Grain exports

2.7.2 Funding

While there was a general acceptance for the need for funding of the non-program lands, some concern was raised about replacing government funding with the use of outside sources. It was also recommended that more national agricultural organizations make financial contributions towards the Farm's operation as this is a nationally owned property with benefit to all Canadians.

Observations from the consultations are outlined below:

Fund-raising:

Funds could be raised through a variety of means, i.e., gifts-in-kind, cash, endowments etc., but it should be noted that this strategy was considered to be more of a short term solution.

Sponsorships:

Sponsorships could represent more of a mid-to-longer term solution with annual (but renewable) agreements being made with the CEF. It was noted that the CEF could provide a viable marketing venue for many products and promotions and that different levels of sponsorship should be identified.

Concerns were expressed that such agreement might become over-commercialized. All sponsorships would therefore have to be carefully monitored and proposals would need to be 'filtered' in order to ascertain what would be appropriate.

Certain criteria should be applied in the selection of sponsorship partners, such as:
- companies or organizations must have some affinity with the CEF; and
- that the sponsor should be deemed to be 'socially responsible'.

Recognition of sponsors was also considered to be important. Ideas put forward include the construction of a sponsors' wall with plaques placed on it that would recognize the contribution of the individual or organization.

2.7.3 Partnerships

This was viewed as more of a long-term strategy, providing a solution that could fit well into the corporate planning cycle, which is usually a five-year period. Support could come in a number of different forms including investment, research and development, land lease programs, or annuities that could be self-sustaining.

Potential partners for the CEF might range from the traditional, i.e. agriculturally-related, to the non-traditional, such as those involved with biotechnology. Another suggestion was that

unused buildings could be leased out to agriculturally-oriented organizations. There is a definite role for 'not-for-profit' organizations on the CEF. Potential also exists for partnerships between the Museum of Agriculture and the Canadian Museum of Nature in terms of delivering programs for educational institutions.

Recommendations:

- That a committee to oversee sponsorship/partnership proposals be established.
- That basic criteria and a framework are needed for a fund-raising strategy.
- That research on potential partners, traditional and non-traditional, should be conducted as the basis for the sponsorship plan.
- Further meetings should be held between the Agriculture Museum, the Canadian Museum of Nature and AAFC to explore joint programming opportunities for educational institutions with a view to enhancing the knowledge of Canadian agriculture and expanding the industry's employment opportunities.
- Partnerships should be used as a means of revitalizing the various areas of the CEF including the Arboretum, Ornamental Gardens and the Agriculture Museum.



3. NEXT STEPS

Following the distribution of the Final Report on the Public Consultations and the receipt of comment and feedback (approximately 6 weeks following publication of report), it is recommended that AAFC take the following actions:

1. Establish an Advisory Council.

2. As the first order of business, the Advisory Council should:

- adopt a set of planning principles and management guidelines as the policy framework for CEF management.

- adopt an approved set of criteria for land and built asset use for the non-mission areas of the Farm.

- agree on an early review of pending proposals for the Sir John Carling Building Annex, the Beef Barn replacement at the Agriculture Museum and the upgrading of greenhouse buildings used by ECORC.

3. Appoint a consultant to establish a physical planning and programming opportunities database, and identify needs for studies and research.

4. Prepare the Terms of Reference for the preparation of an Interim Management Plan and appoint a multi-disciplinary team to undertake preparation of an Interim Management Plan.

Annex I

Assumptions forming the basis of these Consultations:

The following assumptions are consistent with the present policy and priorities of the Government of Canada and the Department of Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC):

- The most critical assumption is that all the CEF lands will remain in public ownership and the use of these lands will be for activities directly related to, complementary to or compatible with the role and mandate of AAFC;

  NB: Compatible use includes leasing space to non-governmental organizations in the agri-food sector (NGOs).

- The Eastern Cereal and Oilseeds Research Centre (the group now carrying out research on the Farm grounds and whose operations involve many of the Farm's buildings), will remain at the CEF indefinitely and, in considering its relationships to the remainder of the Farm and the surrounding neighbourhoods, some restrictions on public access to its research plots may be necessary in order to protect the reliability of research results.

- The AAFC headquarters will be located in the Sir John Carling Building and a proposed attached annex. The Sir John Carling Building will be refurbished.

- Federally designated heritage buildings on the CEF will be maintained and better identified. Those not needed for AAFC or other federal government purposes will first be offered to groups, such as NGOs, that are associated with AAFC.

- The Agriculture Museum will remain at the CEF and its mandate will probably be expanded.


Georges Gigault, M.P. for Rouville, Quebec

The foregoing assumptions form part of the context within which these consultations will take place. That context also includes such matters as:

- The current and possible future activities of the present occupants or users of the Farm lands or buildings.

- The potential CEF-related activities of other groups and institutions within and outside the region.

- The regulations and directives of the Government of Canada, which owns the Farm.

- The City of Ottawa and Regional bylaws, regulations and planning documents which affect its use now and in the future.

- The heritage attributes of the CEF in its role as the focus of agricultural research in Canada for over 112 years.

- The role the Farm plays within the "National Interest Land Mass" that is overseen by the National Capital Commission.

- The influence of the Farm on perceptions of the "quality of life" within the National Capital Region.

- The economic circumstances which are forcing hard choices between what is desirable and what is essential to maintain the fabric of the CEF, run its many activities, and protect its values.

- The perceptions of the "broader" Canadian and "narrower" local publics of its value and their relationship to it.



Lawn west of the Sir John Carling Building

Annex 2

COMMEMORATIVE INTEGRITY STATEMENT: A DEFINITION
(source: Parks Canada)

Commemorative Integrity and the Commemorative Integrity Statement

Commemorative integrity was originally developed as a conceptual framework to help manage and report on the state of national historic sites administered by Parks Canada. Recently, however, the concept of commemorative integrity has been applied with success to a number of national historic sites owned by others to help focus the sites' planning and decision-making issues.[1] The commemorative integrity statement is not intended as a substitute for a planning document; rather it is written to inform the planning and management processes of the site


Farming operations circa 1890

In terms of a definition, a national historic site possesses commemorative integrity when:

1) the resources that represent or symbolize its importance are not impaired or under threat;
2) the reason for the site's national significance is effectively communicated to the public, and;
3) the site's heritage values are respected by all whose decisions or actions affect the site.

The commemorative integrity statement is a site-specific document that addresses the three parts of commemorative integrity.

Part 1 identifies:
- why the place is commemorated as being of national historic significance (the commemorative intent);
- what cultural resources - the whole and the parts of the whole - symbolize or represent the national historic significance of the place;
- what are the historic values of the place and its resources;
- objectives to ensure that the place and its resources are not impaired or under threat.

Part 2 identifies:
- the messages of national significance that should be communicated about the place;
- contextual messages that support and enhance understanding of the nationally significant messages;
- objectives to ensure and measure that the messages are effectively communicated to the public.

Part 3 identifies:
- additional heritage values and cultural resources associated with the site but that are not of national historic significance;
- objectives to ensure that these heritage resources are not impaired or under threat;
- additional heritage messages about the site that can be communicated to the public.

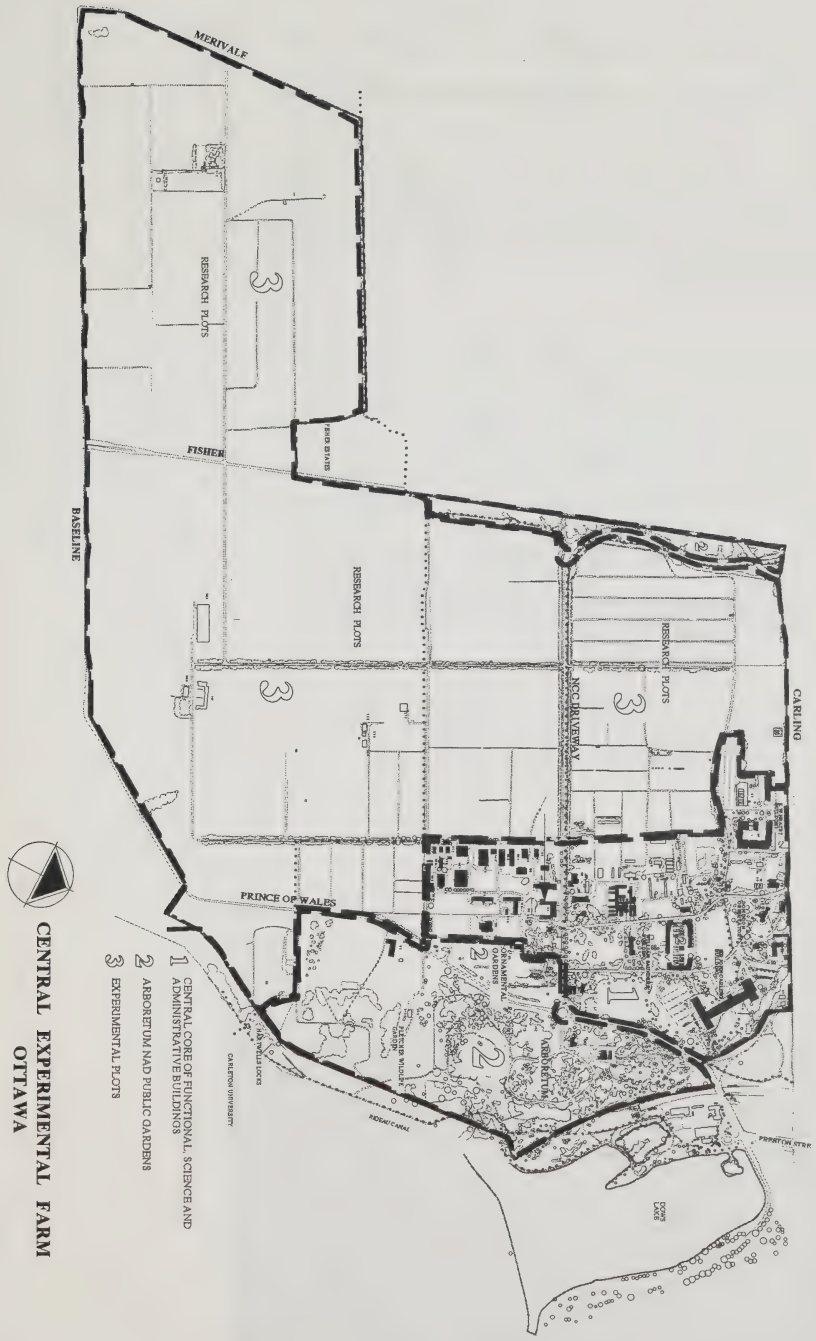
As is the case with all such documents, the commemorative integrity statement for the Central Experimental Farm identifies the site's nationally significant cultural resources, describes their historic values and establishes objectives for their preservation and presentation. The objectives are not presented as a detailed *"how to"* or *"to do"* list that attempts to detail specific actions or anticipate every contingency that might arise; rather, they are

presented as indicators that focus on respect for the historic values and the preservation of the nationally significant cultural resources of the Farm. As such, this document provides fundamental direction for the site and is intended as an enduring foundation for all management and planning initiatives, not a substitute for them.

[1] It is important to note that of the approximately 800 national historic sites across the country, Parks Canada owns 131 of them, less then 20 per cent of the total.



Booth Barn


MERIVALE
RESEARCH PLOTS
FISHER
BASELINE
RESEARCH PLOTS
RESEARCH PLOTS
NCC DRIVEWAY
CARLING
PRINCE OF WALES
ORNAMENTAL GARDENS
ARBORETUM
CARLETON UNIVERSITY
RIDEAU CANAL
PRESTON STRT
CENTRAL EXPERIMENTAL FARM
OTTAWA
1 CENTRAL CORE OF FUNCTIONAL, SCIENCE AND ADMINISTRATIVE BUILDINGS
2 ARBORETUM AND PUBLIC GARDENS
3 EXPERIMENTAL PLOTS
1:400

Annex 4

SOME PROPOSALS FOR USE OF THE FIXED ASSETS & LAND AT THE CENTRAL EXPERIMENTAL FARM

(Note: These uses reflect the range of possibilities as communicated to the Consultation Team by various respondents. They DO NOT reflect the preferences or priorities of the Consultation Team nor of Agriculture and Agri-Food Canada. Please refer to Section 2.4 for a discussion on criteria for selecting recommended uses.)

Suggested Uses

- A world class arboretum with admission fees
- a Chinese botanical garden in the arboretum
- a commercial hydroponics operation in one of the buildings
- a Montessori school in one of the heritage houses
- the location of the commemorative windmill
- a land reserve for Carleton University in the southeast corner between Prince of Wales and the Canal
- construction of a new research building along Carling Ave. for commercial, agricultural and agri-food research
- take over some of the laboratories for the community Colleges
- horticultural classes for community Colleges
- green house space for community colleges
- a site for a national museum
- an open air parking area for Civic Hospital employees and visitors
- let the non-arboretum lands east of Prince of Wales go wild
- move all research to the greenbelt or Kemptville and:
  - have public open space
  - have a golf course
  - location for the Agricultural portion of the Central Canada Exhibition
- have a riding stable and trails on the unused lands
- have a restaurant for visitors & others
- site of a commercial, all season ice, inline skating and recreational activity centre
- agricultural, agri-food and agri-bio research park
- incorporation as a "learning centre" for all ages
- bio-dome
- general, unstructured recreational centre
- centre for research on edible flowers & roots
- vehicle for promoting the role of farmers
- centre of information on poisonous plants
- have a house in which seniors reside who act as guides for visitors
- demonstration farm powered by renewable energy sources
- houses used as residences for visiting researchers
- centre of information on all domesticated animals
- centre of expertise on symbiotic plants (reduction of insect & other pest damage)
- repository for rare plant species
- repository for rare animal genes
- repository and centre of repair (through volunteers) of antique farm machinery
- a farmers' market including the use of some of the green houses during the winter
- a family farm around the Booth Barn
- a major regional tourist attraction

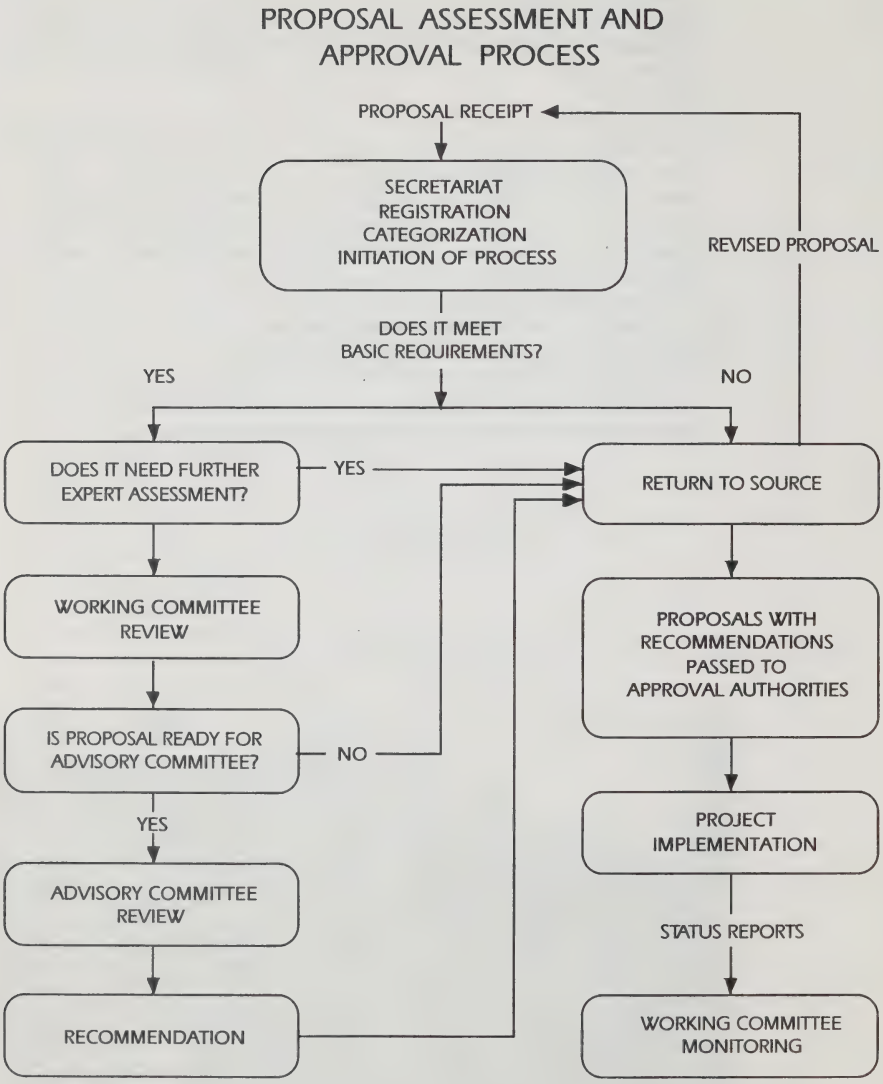
- expand 'Arboretum" to include all lands along Canal & heritage areas to Northwest of Prince of Wales
- create bands of naturalized land around the Farm for naturalists
- day care centre
- alternative school for children with 'special needs'
- children's zoo
- cricket, soccer and other sports fields
- sell as a wedding location
- showcase modern agricultural technologies with demonstrations of technologies in use
- wild life museum
- sculpture park
- provincial gardens
- a botanical garden , building on the existing gardens but expanded to include hardy rose, arctic botanic and herb gardens
- centre for research on municipal horticulture such as roadside greening and urban forests
- a 'natureoreum' in the hillside of the arboretum for cultural and recreational activities
- an aquarium in the lands near the locks
- public use of some of the greenhouses
- grow produce on the grounds & sell them to the general public
- establish a memorial park of special trees.
- use by local producers of cash crops
- act as a vehicle to provide improved access to high quality foodstuffs for lower-income families in the region as well as provide employment opportunities.



Arboretum Terraces

Annex 5

Proposal Assessment and Approval Process Schematic




Ornamental Gardens


View along Morningside Drive

Nationally Significant Collections:

For over a century, AAFC's Research Branch has built a valuable base of information resources to support the work of its distinguished scientists. They represent priceless assets that are not only crucial to the ongoing work of the scientists at Research Branch but are also recognized as valuable research and educational tools by academic institutions and the agricultural industry as a whole. To a certain extent, they also offer opportunities for interpretation and public education that may prove to be of value to National Museums and the local school boards. Highlights include:

- The fifth largest insect collection in the world. Known as the Canadian Collection of Insects and Arachnids, this collection is located in the K.W. Neatby Building and comprises over 14 million specimens.
- A major seed bank as well as the herbs and fungi specimens in the William Saunders Building.
- The largest national collection of agricultural books which are located in the Agricultural Library (in the Sir John Carling Building) are all ranked amongst the best in Canada.


View looking north towards the K.W. Neatby Laboratory complex.

Preserving our Agricultural Heritage

The history of the Central Experimental Farm is a fascinating story of the people, events and actions that led to the establishment of Canada's first federal agricultural research station and its evolution over the past 112 years. The Farm symbolizes the central role that agriculture has played (and continues to play) in the life of our nation. It also represents an excellent example of 19th century rural planning, whose principles are still evident in the harmonious integration of the various current functions of the Farm. **Recently, in response to a representation made by the City of Ottawa, the *Historic Sites and Monuments Board of Canada* evaluated the historic and architectural significance of the Farm, and as a result of its recommendation, the Minister of Canadian Heritage designated it a 'National Historic Site' recognizing it as a 'cultural landscape' of national significance.**



The Core Area of the Farm circa 1900



The William Saunders Building



Old tractor exhibit at Agriculture Museum



Some of the noteworthy people in CEF history: Dr. William Saunders, Sir John Carling, Dr. Charles Saunders and Isabella Preston



The Preston Lilac was developed by Isabella Preston at the Farm

Evolution and Growth

The Farm was established in 1886 on a 188-hectare (465-acre) site south of Ottawa. Dr. Saunders, the first director, planned the Farm according to contemporary principles of agricultural reform and laid it out in a '*picturesque landscape*' design, with the help of a noted landscape architect. The Farm is composed of three integrated zones: administrative core and model farm, arboretum and ornamental gardens, and experimental fields and plots. In response to changing research needs, the Farm has developed significantly since its establishment in 1886, gaining several model farm buildings, laboratories and office buildings, and greatly increasing the research acreage. New roads and linkages were also built, and a significant portion of the original tree belt was removed or replaced by new plantings.

The Farm's character has evolved over time, and as roles changed, new uses have been developed. **However, the 19th century landscape plan has remained the backbone of the Farm for over 111 years, reinforcing the clarity of each distinct functional zone yet integrating it into a harmonious whole.** This is the attribute that underscores the importance of the Farm as a 'cultural landscape' of heritage significance.



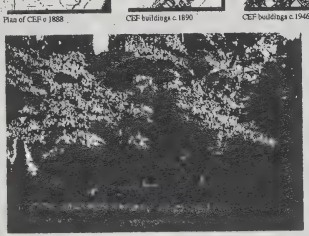
Plan of CEF c.1888



CEF buildings c. 1890



CEF buildings c.1946



Abstract trees and spacious lawns are an integral aspect of the Farm's historical character

Why the Farm was Chosen

The Minister of Canadian Heritage on the recommendation of the Historic Sites and Monuments Board of Canada designates sites of national significance. The Central Experimental Farm was designated a National Historic Site in 1997 because:

- **As a cultural landscape, the Farm reflects the 19th century philosophy of agriculture and carefully integrates a model farm as well as related functions and land uses into a picturesque composition.**
- **Since 1886, the Farm has made significant scientific contributions to Canadian agriculture.**
- **As a rare example of a farm within a city, the CEF has become a symbol of the central role agriculture has played in the shaping of the country.**



The Old Dominion Observatory Building



Looking across 111 year-old research plots towards the KW Neatby Laboratory Complex



19th century farming operations



Superintendent's residence (c. 1890)

Heritage Designations: What do they mean?

Heritage designations carry certain regulatory, management and land use implications. Generally speaking, they encompass the following:

Regulatory
Specific provisions may require or encourage owners to:
- obtain permission/consult with heritage review agencies for contemplated change in use, alteration or demolition;
- install/display commemorative plaques.

Management
To respect resource integrity and ensure compatible use, owner may be encouraged to develop policy framework and management plan.

Land Use
To protect the visual, environmental and functional integrity of a protected resource, it may be necessary to restrict land uses both on and off-site.

Most designations come with broad guidelines for land use and resource management, so that there is some flexibility in interpreting how they can be applied.

The key to the process is a framework of consultation and consensus between the owner and stakeholders, so that the public has a say in the protection of heritage resources and the owner has the latitude to manage it in the interests of both.

HERITAGE SIGNIFICANCE DESIGNATIONS

Heritage protection guidelines used by various levels of government are generally based on criteria developed by Parks Canada's Federal Heritage Building Review Office (FHBRO), which assesses federal buildings over 40 years old for their heritage significance.

These guidelines are explained in detail in the document titled 'Heritage Designations' which is available by calling the numbers provided below.



The Main Dairy Barn (Building 88) which houses the Agriculture Museum was originally built in 1888 and rebuilt after fire destroyed it in 1912



The Cereal Barn (Building 76) was built in 1915-16.

For further information please refer to other publications displayed here, transmit your request through the fax-back line at (613) 760-1440, or check the website at: www.agr.ca/cel-rec/consultation

Sources of information: Agriculture and Agri-Food Canada, National Capital Commission, Parks Canada, Regional Municipality of Ottawa-Carleton, City of Ottawa and research by team members.

The Central Experimental Farm
Towards a Vision for the Future

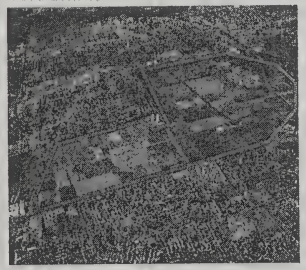
Public Consultation Team

KWK Dyedic Consulting Inc Schaffrin Communications Inc Thakar Associates Design Consultants

HISTORY AND HERITAGE

The Farm and its Charm

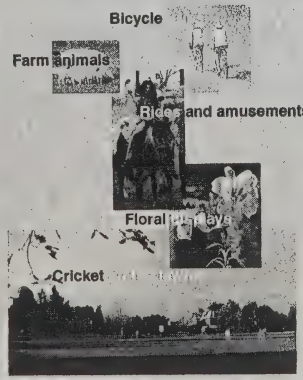
The Central Experimental Farm occupies 426 hectares(1,052 acres) of land in the heart of the Capital City and is one of its best known landmarks. As a vast expanse of greenspace enveloped by urban development, it is valued as an asset that has a beneficial impact on the urban fabric of the city. As a recreational resource it provides numerous opportunities for enjoyment that have contributed significantly to the lifestyle of local residents. As a tourist destination, its scenic, pastoral and historic attributes have charmed thousands of visitors over the past 112 years.

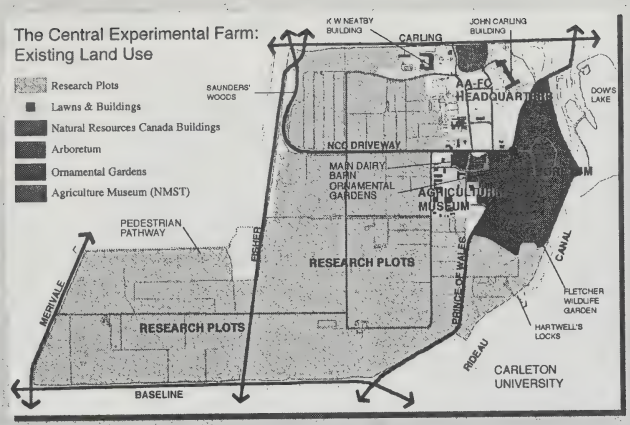


The Farm is used, experienced and enjoyed in a variety of ways. To residents and visitors, the Farm offers a fascinating interplay of imagery and experience, including.

- floral displays
- sweeping rural panoramas
- research plots
- office towers in a parklike setting
- tally-ho wagon rides
- scenic lakeside vistas
- farmyard sounds and smells
- jogging trails and bicycle paths
- heritage architecture and cultural landscape.

These images, attractions and interactions have helped shape our relationship with the Farm and enable us to appreciate its place within the urban context of the







Panorama across Dow's Lake looking towards the Arboretum terraces



The Arboretum is, for all practical purposes, a public park with great amenities.

Farm and Function



The Central Experimental Farm is first and foremost a research facility, hence the bulk of the Farm's existing acreage is devoted to agricultural research, comprising of research plots, laboratory buildings and greenhouses.



Of the non-research uses, the most significant are:

- Agriculture and AgriFood Canada (AAFC) Headquarters complex centered around the Sir John Carling Building;
- Agricultural Museum operated by National Museum of Science & Technology (NMST) located in the Main Dairy Barn (Bldg 88) and adjoining precinct;
- the Arboretum lands, consisting of lands and buildings east of Prince of Wales Drive;
- transportation corridors owned by the Regional Municipality of Ottawa - Carleton and the National Capital Commission;
- internal roads and parking lots; and
- vacant non-mission lands along Carling Avenue and Prince of Wales Drive.







IMAGES, ATTRACTIONS AND INTERACTIONS: OTTAWA'S FARM IN ITS URBAN CONTEXT



Pastoral scenes of cattle grazing against the backdrop of the city



Lush green vistas from Farm driveways leave unforgettable images.



Quaint and colourful farm buildings such as the old Sheep Barn add to the charm of the Farm



Farm roadways and pathways provide a peaceful retreat for joggers, cyclists and walkers.



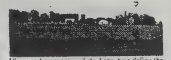
Residential neighbourhoods, part of the urban interface.



Festivals and public events: The Farm is a popular setting for interpreting our agricultural heritage.

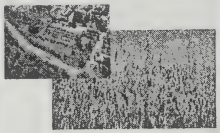


Pathways and linkages

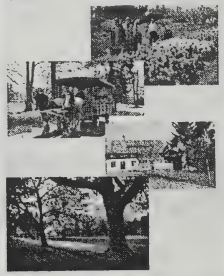


Views and panoramas of the Farm help define the City's identity.

A Unique Treasure



The Central Experimental Farm represents a rare combination of a resource that has so many special and unique attributes, there is possibly nothing quite like it elsewhere in North America. This uniqueness is recognized by local residents as well as by many people outside Ottawa. The images presented here reflect some of the quintessential attributes of the Farm.



For further information please refer to other publications displayed here, transmit your request through the fax-back line at (613) 759-1440, or check the website at: www.agr.ca/cef-fec/consultation

Sources of Information: Agriculture and Agri-Food Canada, National Capital Commission, Parks Canada, Regional Municipality of Ottawa-Carleton, City of Ottawa and research by team members.

The Central Experimental Farm Towards a Vision for the Future

Public Consultation Team
KVK Dyadic Consulting Inc. Schofield Communications Inc. Thaker Associates Design Consultants
Spring 1998

A Capital Asset

In 1950, when Jacques Gréber was preparing long-range plans for Canada's Capital, he recognized the importance of the Central Experimental Farm not only as a showcase of Canadian agricultural research and heritage, but also as an important component of the region's greenspace [illegible] its central location as well as its relationship with important contextual destinations such as Dow's Lake, the Rideau Canal, Commissioners Park, Hog's Back/Mooney's Bay complex, the Carleton University campus and the federal office complex on Booth Street. He emphasized the importance of scenic drives, pathways and views that could take advantage of the amenities offered by the Farm and envisaged a major horticultural showcase such as a botanic garden centered around the Arboretum.



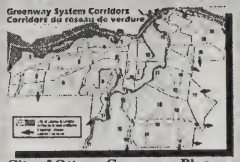
The system of driveways and parkways developed by the National Capital Commission over the past few decades was designed to integrate Capital assets such as the Farm into a network of nodes and destinations that would articulate a planning framework in the spirit of Gréber's vision and provide opportunities for experiencing the Capital consistent with the Commission's national programming goals and overall mandate.

In the ongoing update of the **Plan for Canada's Capital**, NCC planners propose that the Farm be designated as a 'Capital Destination and Rural Area', incorporating such elements as:

- National Cultural Institutions
- Capital Urban Green Space
- Capital Parkways (Existing and proposed)
- Capital Pathways (Existing and proposed)
- Regional Employment Zone

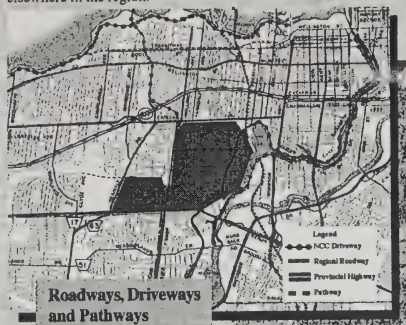
The Well-Connected Farm

Why is the Farm such a popular and significant component of the Capital's landscape? One key factor is its relationship with nodes and destinations within the immediate context as well as the connections and linkages that tie it to various other elements elsewhere in the region.



City of Ottawa Greenways Plan



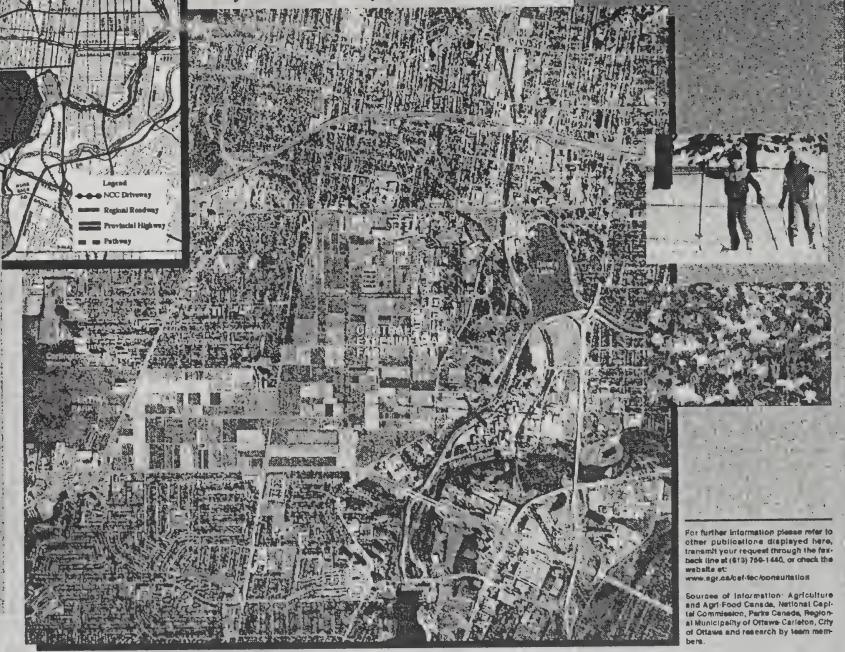


Roadways, Driveways and Pathways

The Farm is well served by a variety of roads and pathways. The most significant of these are the regional and municipal roads that bring people from other parts of the region and the scenic driveways managed by the National Capital Commission:

- Baseline Road
- Merivale Road
- Carling Avenue
- Fisher Avenue
- Preston Street
- Bronson Avenue
- The Driveway
- Prince of Wales Drive
- Queensway (Hwy. 417)

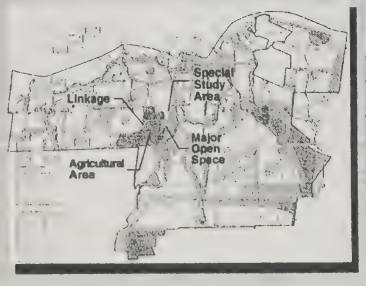
The pedestrian/bicycle pathways along the Driveway and across the Farm linking Hartwell's Locks/Carleton University to the east and the Carlington community in the west are two other important links in the circulation network that serves the Farm. Please refer to the Greenway System map for the pathway system network planned and managed by the City of Ottawa.



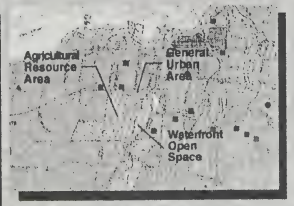
For further information please refer to other publications displayed here, transmit your request through the fax-back line at (613) 759-1440, or check the website at: www.agr.ca/cef-fec/consultation

Sources of information: Agriculture and Agri-Food Canada, National Capital Commission, Parks Canada, Regional Municipality of Ottawa-Carleton, City of Ottawa and research by team members.

City of Ottawa Official Plan



Regional Municipality of Ottawa-Carleton: Official Plan



Within the immediate vicinity of the Farm are the following nodes and destinations:

- Dow's Lake/Commissioners' Park/Rideau Canal Tourism Node
- Carleton University campus
- Civic Hospital complex
- Preston Street Commercial District
- Baseline-Merivale Commercial Node
- Green Valley Office/Institutional complex

Further away, but within a 2-km radius, are

- Vincent Massey Park
- Hog's Back Falls & Marina
- Mooneys Bay Park
- Brewer Park
- RA Centre
- Confederation Heights
- Canada Post HQ
- Booth Street Federal Offices
- Hampton Park
- Carlington Woods
- Royal Ottawa Hospital
- Westgate Shopping Centre
- Highway 417 (Queensway)

Linkages, Relationships and Land Use: The Farm in its Planning Context



The Central Experimental Farm Towards a Vision for the Future

Public Consultation Team
KVE Dyelle Consulting Ltd. Schollen Communications Inc. Thaler Associates Design Consultants

Spring 1998

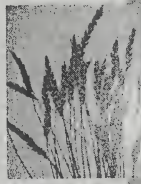
Stakeholders' Interests

Federal Planning Agencies

- Preserve integrity of CEF resource by supporting sound management and compatible development.
- Encourage and participate in suitable initiatives that showcase the history, heritage, scenic, interpretive and horticultural assets of the CEF
- Monitor land use changes and other activities at CEF to ensure compatibility with Plan for Canada's Capital and other plans such as the Urban Lands Master Plan (when completed).
- Help guide the future evolution of the CEF in a manner consistent with its status as a National Historic Site and as an important feature of the Capital landscape.

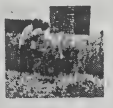


Agriculture and Agri-Food Canada



- As part of custodial and stewardship role, preserve integrity of CEF resource through sound management and compatible development.
- Guide the future evolution of the CEF in a manner consistent with the interests of all Canadians.
- Encourage and participate in suitable initiatives that showcase nationally significant aspects of CEF role and history as well as heritage, interpretive, and horticultural assets of interest to local and national publics.
- Explore opportunities for collaborative interdependencies with other departments and jurisdictions, academic institutions, private sector agricultural research and marketing bodies as well as national showcase agencies such as museums.





Shared Occupancy and Mutual Interest

Although most of the lands and buildings on the Central Experimental Farm are owned and managed by Agriculture and Agri-Food Canada, other departments and agencies (institutional stakeholders) also have a presence on or adjacent to the Farm, such as

- National Museums of Science & Technology (Agricultural Museum),
- the National Capital Commission (Driveways)
- the Regional Municipality of Ottawa Carleton (Regional Roads),
- the City of Ottawa,
- Parks Canada (Rideau Canal), and
- Department of National Defence (HMCS Carleton)

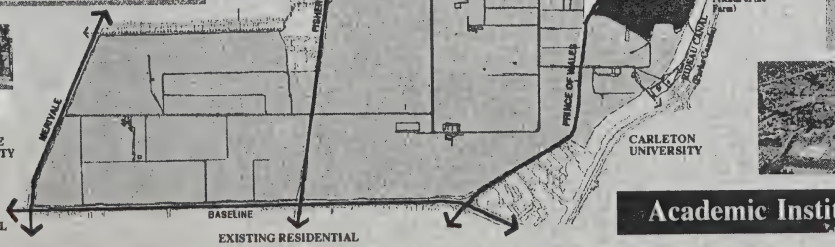
In addition, neighbouring institutions such as Carleton University and the Ottawa Civic Hospital have shared facilities, or some form of interest or involvement in the Farm's activities and management (e.g. students at Carleton depend on the pathway linkages that run across the Farm to residential districts on the west side). Thus the interests of these institutions are tied to the present and future uses of the Farm.

Local Municipalities

- CEF represents significant open space resource that is both an asset and a challenge for planning and land use.
- Local transportation routes passing through the CEF represent important linkages.
- Interest in working with AAFC and federal planning agencies to promote showcase initiatives and resolve conflicts related to transportation routes.







Heritage Conservation Agencies

- Encourage preservation of CEF landscape resource as a National Cultural Landscape based on Commemorative integrity criteria
- Protect viewsheds, viewlines, landscape character and heritage resources to be used as backdrop for interpretation and educational programming
- Encourage initiatives that effectively communicate and interpret historical significance of CEF role and activities
- Explore opportunities for collaborative partnerships with public (e.g.AAFC/NCC/Museums) and private sector for development of new recreational, interpretive attractions and activity areas.





Academic Institutions

- Interest in collaborative research opportunities with AAFC.
- Interest in developing instructional programmes and academic activities at CEF campus focussing on horticulture, agriculture, heritage preservation technology, etc.
- Pedestrian routes across CEF used by students should be protected.

National Showcase Institutions

- Interest in expanding presence and programming activities at CEF
- New initiatives will help preserve buildings and landscapes of heritage value.

Health Care Institutions

- Interest in collaborative research activities and sharing of facilities and services with AAFC.

The Central Experimental Farm Towards a Vision for the Future

Public Consultation Team

KVK Dyedor Consulting Inc. Schofield Conservation Inc. Thalat Associates Design Consultants

Sept 1998

Managing a Valuable Resource

To most people, the Central Experimental Farm is a vast rural landscape dotted with quaint and colourful buildings, ornamental gardens, shady tree-lined roads and a rambling arboretum with magnificent views - a place to take the kids, walk the dog, have a picnic overlooking Dow's lake, or just drive through on the way to work. The Farm is, of course, much more than that, but its role, function, heritage significance and its importance to various institutional stakeholders, are not clearly appreciated by all.

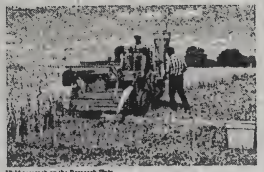
As an important centre of agricultural research, as the home of Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) and as a popular public attraction of national heritage significance, the Farm is managed by AAFC in the interests of all Canadians. This role includes:

- planning for long term use,
- balancing the needs of research against demands for public accessibility,
- accommodating the federal departments and institutional stakeholders which use the CEF lands, and
- addressing the fiscal and management implications of all of the above.

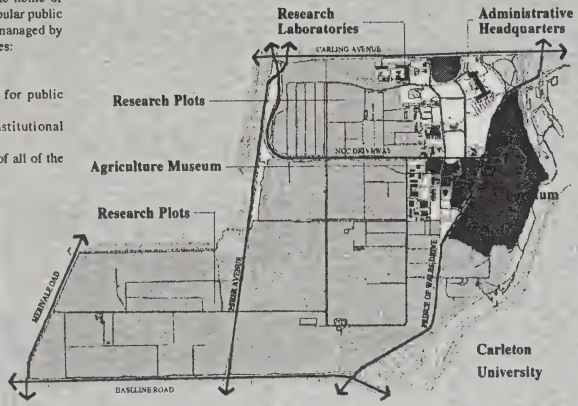


The Sir John Carling Building: Headquarters of Agriculture and Agri-Food Canada

The Farm is the home of Agriculture and Agri-Food Canada, and the site of important agricultural and agri-food research.



Field research on the Research Plots



Basic Assumptions

The following assumptions are consistent with the present policy and priorities of the Government of Canada and Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC)

- **the Farm will remain in public ownership and the use of these lands will be for activities directly related to, complementary to or compatible with the role and mandate of AAFC;**
- the continuing operations of ECORC (Eastern Cereal and Oilseeds Research Centre) as the main research entity on the Farm, will require that public accessibility to parts of the Farm be controlled to minimize conflicts;
- the AAFC HQ will be located on the Farm and will allow for the consolidation of all agencies and departments on the Farm campus;
- federally designated heritage buildings on the Farm will be protected, maintained and better identified, and where appropriate, re-used to accommodate federal or non-governmental organizations having interests compatible with AAFC's mandate;
- the National Museum of Science and Technology, (NMST) Agricultural Campus will remain at the CEF and probably expand its mandate.

Partnerships and Sponsorships

- Treasury Board regulations require federal departments to divest land holdings and assets no longer needed for 'program purposes'.
- Shifting program priorities have resulted in large parts of the Farm (such as the Arboretum) becoming surplus to AAFC's program needs.



Outdoor display at the Agriculture Museum

- As custodian of the Farm, AAFC is responsible for managing this portfolio of land and built assets in accordance with its mandate and program objectives.
- Shared occupancy and collaborative partnerships are seen as options that may ensure the most productive and fiscally responsible uses of the Farm.
- The Agricultural Museum operated by National Museums of Science and Technology on parts of the Farm not required for research is a good example of how such partnerships can benefit the public.



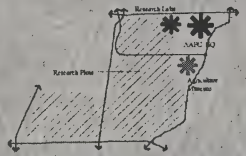
Part of the Agriculture Museum complex

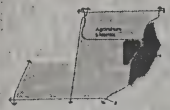
- In consultation with the public and various other stakeholders, AAFC intends to explore opportunities for other partnership and sponsorship arrangements in the future that will ensure a productive use of Farm resources, but in accordance with visual, functional and environmental criteria that preserve the essence of the Farm as a cultural landscape.

For further information please refer to other publications displayed here, transmit your request through the fax-back line at (613) 759-1440, or check the website at: www.agr.ca/cefcef-ted/consultation

Sources of information: Agriculture and Agri-Food Canada, National Capital Commission, Parks Canada, Regional Municipality of Ottawa-Carleton, City of Ottawa and research by team members.

The role of the Farm will continue to evolve in response to changing realities





It is important for Canadians to understand the role of agricultural research and the importance of agriculture and agri-food industries to Canada's development



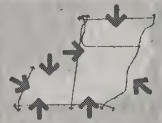
The significance of the Farm as a 'National Historic Site' should be communicated to the public to ensure that future changes conform to established 'commemorative integrity' criteria.



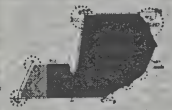
As a distinct entity, the Agriculture Museum should continue its important role of telling the story of agriculture and agricultural research to Canadians



To ensure their effectiveness and viability, new initiatives should be self-financing or co-sponsored by outside sponsors.



Since urban pressures and increased visitation are threatening the fabric of the Farm landscape, long term management plans should address these issues in consultation with municipal governments, federal oversight agencies and the public.



As an important element of the Capital's greenspace and as a special site within it, the Farm's significance and distinctive character should be clearly communicated to the public.

ISSUES, OPPORTUNITIES & CONSTRAINTS

The Central Experimental Farm Towards a Vision for the Future

Public Consultation Team

EVA Dyade Consulting Inc., Schofield Communications Inc., Theatre Asmodeus Design Consultants

Spring 1998

La gestion d'une précieuse ressource

Pour la plupart des gens, la Ferme expérimentale centrale est un vaste paysage rural ponctué de bâtiments singuliers et colorés, de jardins décoratifs, de voies ombragées bordées d'arbres et d'un arboretum offrant des vues magnifiques — l'endroit idéal où emmener les enfants, faire faire une promenade au chien, organiser un pique-nique au bord du lac Dow ou simplement passer en voiture en allant travailler. Bien entendu, la Ferme offre beaucoup plus, mais son rôle, son importance patrimoniale et sa raison d'être pour différentes institutions sont mal compris du public.

En tant que grand centre de recherches agricoles, hôte du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (AAC) du Canada et attrait patrimonial d'importance nationale, la Ferme est gérée par AAC dans l'intérêt de tous les Canadiens. Son rôle comporte les fonctions suivantes :

- établir des plans d'aménagement à long terme;
- équilibrer les nécessités de la recherche en fonction des demandes d'accessibilité au public;
- répondre aux besoins des ministères fédéraux et des institutions qui se servent des terrains de la FEC;
- tenir compte des incidences financières et de gestion des activités susmentionnées.

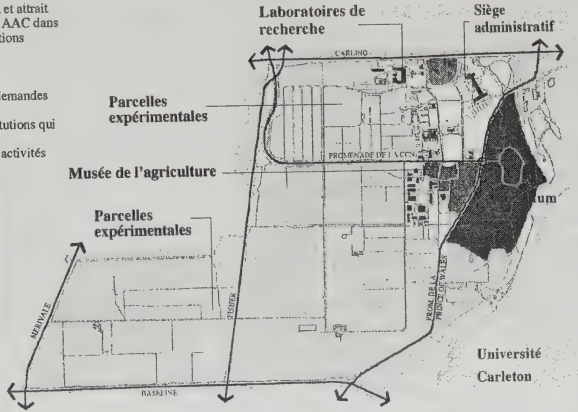


L'édifice Sir John Carling, administration centrale du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada

La Ferme abrite les locaux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'importantes recherches s'y effectuent dans ces domaines.



Recherches en cours sur des parcelles expérimentales

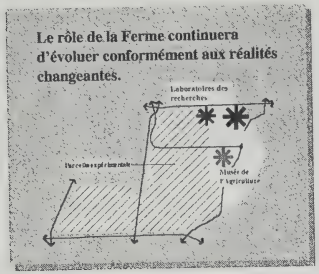


Hypothèses fondamentales

Les hypothèses suivantes correspondent aux priorités et à la politique actuelles du gouvernement du Canada et d'AAC :

- Toutes les terres de la FEC demeureront des propriétés publiques, et on les utilisera pour des activités directement liées et complémentaires au rôle et au mandat d'AAC ou compatibles avec ces dernières;

- Le Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux, principal organisme de recherches à la Ferme, continuera ses travaux, et il faudra imposer certaines restrictions en ce qui concerne l'accès public à ces parcelles de recherche;
- L'administration centrale d'AAC sera située sur les terrains de la Ferme, ce qui permettra de réunir en un même lieu tous les ministères et organismes installés dans cette enceinte agricole;
- Les édifices du patrimoine de la FEC qui ont été désignés par le gouvernement fédéral seront protégés, entretenus et mieux identifiés, et ceux qui s'y prêtent seront réutilisés pour accueillir des organismes fédéraux ou des ONG dont les intérêts sont compatibles avec le mandat d'AAC;
- Le campus agricole du Musée national des sciences et de la technologie (MNST) demeurera à la FEC et élargira probablement son mandat.



Le rôle de la Ferme continuera d'évoluer conformément aux réalités changeantes.

Partenariats et commandites

- Le Conseil du Trésor exige que les ministères fédéraux se départissent des terrains et des biens dont ils n'ont plus besoin aux fins des programmes

- Vu l'adoption de nouvelles priorités au titre des programmes, de grandes parties de la Ferme (comme l'arboretum) ne seront plus nécessaires pour répondre aux besoins d'AAC.

- À titre de gardien de la Ferme, AAC est chargé de gérer ce portefeuille de terrains et de bâtiments conformément à son mandat et aux objectifs de ses programmes.



Exposition en plein air au Musée de l'agriculture

- Il semble que l'occupation partagée et l'établissement de partenariats de collaboration soient d'excellents moyens de garantir une utilisation fructueuse de la Ferme qui soit responsable sur le plan financier.

- Le Musée de l'agriculture, exploité par le Musée national des sciences et de la technologie sur des terrains de la Ferme qui ne servent pas à la recherche, est un bon exemple de la façon dont de tels partenariats peuvent profiter au public.



Une partie du complexe du Musée de l'agriculture

- Après avoir consulté le public et les autres intervenants concernés, AAC a l'intention d'envisager pour l'avenir d'autres ententes de partenariat et de commandite qui garantiront une utilisation productive des ressources de la Ferme, tout en respectant les critères visuels, fonctionnels et environnementaux qui permettront de conserver l'essence fondamentale de la Ferme, celle de paysage culturel



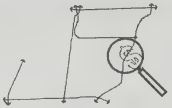
Il importe que les Canadiens comprennent le rôle de la recherche agricole et l'importance pour l'évolution de notre pays des industries de l'agriculture et de l'agroalimentaire.



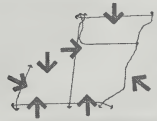
L'importance de la Ferme en tant que " lieu historique national " doit être communiquée au public de manière à ce que les futures modifications respectent les critères établis pour préserver l'" intégrité commémorative " de la Ferme.



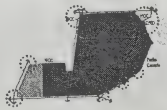
À titre d'entité distincte, le Musée de l'agriculture doit continuer de jouer son rôle essentiel, qui consiste à raconter aux Canadiens l'histoire de l'agriculture et de la recherche agricole.



Pour assurer l'efficacité et la viabilité des nouvelles initiatives, celles-ci doivent s'autofinancer ou être commanditées par des partenaires de l'extérieur.



Comme les pressions urbaines et les visites accrues menacent l'intégrité du paysage de la Ferme, les plans de gestion à long terme doivent traiter de ces questions, suite à la consultation des gouvernements municipaux, des organismes fédéraux de surveillance et du public.



L'importance et le caractère distinctif de la Ferme en tant qu'élément clé des espaces verts de la capitale doivent être clairement communiqués au public.

Pour plus de détails, veuillez consulter les autres publications mentionnées ici, ou transmettre vos demande de renseignements par télécopieur au numéro (613) 759-1440, ou encore consulter le site Web suivant : www.agr.ca/cecf-fcc/consultation

Sources d'information : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Commission de la capitale nationale, Parcs Canada, Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, Ville d'Ottawa et travaux de recherche produits par les membres de l'équipe.

ENJEUX, POSSIBILITÉS ET CONTRAINTES

La Ferme expérimentale centrale
Vers une vision pour le futur

Équipe de consultation publique
EVK Dyadic Consulting Inc. Schofield Communications Inc. Thakar Associates Design Consultants
Printemps 1998

Intérêts des Intervenants

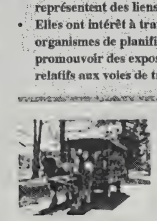
Les organismes de planification fédéraux

- Préserver l'intégrité des ressources de la FEC grâce à une gestion solide et à un aménagement compatible.
- Favoriser des initiatives adéquates qui mettent en valeur les atouts historiques, patrimoniaux, pittoresques et agricoles ainsi que les activités d'interprétation de la FEC, et participer à ces initiatives.
- Suivre de près les modifications apportées à l'utilisation des terres et les autres activités entreprises à la FEC et veiller à ce qu'elles soient compatibles avec les principes du Plan de la capitale du Canada et des autres plans connexes, comme Plan directeur des terrains urbains (une fois terminé).
- Aider à diriger l'évolution future de la FEC conformément à sa désignation de lieu historique national et d'attrait important du paysage de la capitale.



Municipalités locales

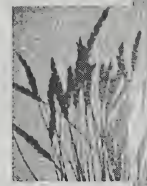
- La FEC est une ressource considérable qui représente à la fois un atout et un défi au chapitre de la planification et de l'utilisation des terres.
- Les voies de transport locales qui traversent la FEC représentent des liens de communication importants.
- Elles ont intérêt à travailler avec AAC et les organismes de planification fédéraux afin de promouvoir des expositions et de résoudre des conflits relatifs aux voies de transport.



Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire doit :

- préserver, à titre de gardien et de gestionnaire de l'environnement, l'intégrité des ressources de la FEC grâce à une gestion solide et à un développement compatible.
- diriger l'évolution future de la FEC conformément aux intérêts de tous les Canadiens.
- favoriser les initiatives adéquates qui mettent en valeur les aspects d'importance nationale du rôle et de l'histoire de la FEC, comme le patrimoine, les activités d'interprétation et les attraits horticoles qui offrent un intérêt aux publics locaux et nationaux.
- explorer les possibilités de collaboration avec d'autres ministères et administrations, des établissements d'enseignement, des organismes de marketing et de recherche du secteur privé dans le domaine de l'agriculture ainsi que des établissements offrant des expositions nationales comme les musées.







Occupation partagée et intérêt mutuel

Même si le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire possède et gère la plupart des terres et des édifices de la Ferme expérimentale centrale, d'autres ministères et organismes (intervenants institutionnels) sont également présents à la Ferme ou sur les terrains adjacents. En voici quelques-uns :

- le Musée national des sciences et de la technologie (Musée de l'agriculture),
- la Commission de la capitale nationale (voies d'accès)
- la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (routes régionales),
- la ville d'Ottawa,
- Parcs Canada (canal Rideau), et
- le ministère de la Défense nationale (NCSM Carleton)

De plus, des établissements voisins comme l'Université Carleton et l'Hôpital Civic d'Ottawa partagent certaines installations et une forme d'intérêt ou d'engagement dans les activités et la gestion de la Ferme (p. ex., les étudiants de l'Université Carleton empruntent les sentiers qui parcourent la Ferme afin de se rendre dans les secteurs résidentiels de l'Ouest). Ainsi, les intérêts de ces établissements sont liés aux utilisations présentes et futures de la Ferme.



Les organismes voués à la conservation du patrimoine

Les organismes voués à la conservation du patrimoine:

- favorisent la préservation du paysage de la FEC en tant que paysage culturel national en se fondant sur des critères d'intégrité commémorative.
- protègent les points de vue, les vues panoramiques, le paysage et les ressources patrimoniales qui servent de toile de fond aux programmes d'interprétation et d'éducation.
- favorisent des initiatives qui permettent de communiquer et d'interpréter efficacement l'importance historique du rôle et des activités de la FEC.
- explorent les possibilités d'établir des partenariats avec les secteurs public (p. ex., AAC, CCN, musées) et privé aux fins de l'élaboration de nouvelles activités et attractions récréatives et d'interprétation.





Établissements d'enseignement

- Intérêt à l'égard des possibilités de collaboration en matière de recherche avec AAC
- Intérêt à élaborer des programmes d'enseignement et des activités pédagogiques au campus de la FEC, qui mettent l'accent sur l'horticulture, l'agriculture, les technologies de préservation du patrimoine, etc.
- On devrait protéger les voies piétonnières de la FEC empruntées par les étudiants.

Établissements présentant des expositions nationales

- Ces établissements ont intérêt à augmenter leur présence et leurs activités et programmes à la FEC
- De nouvelles initiatives contribueront à préserver les édifices et les paysages ayant une valeur patrimoniale.

Établissements de santé

- Intérêt à l'égard d'activités de collaboration en matière de recherche et à partager des installations et des services avec AAC.

La Ferme expérimentale centrale
Vers une vision pour le futur

Équipe de consultation publique
EVS Duelle Consulting Inc. Schofield Communications Inc. Thiel et Associates Design Consultants
Printemps 1995

Un patrimoine capital

En 1950, lorsqu'il s'employait à élaborer des plans à long terme pour la capitale du Canada, Jacques Gréber reconnaissait l'importance de la Ferme expérimentale centrale, non seulement pour mettre en valeur la recherche et le patrimoine agricoles du Canada, mais aussi comme élément essentiel des espaces verts de la région, compte tenu de son emplacement central et de sa relation avec d'importantes destinations contextuelles comme le lac Dow, le canal Rideau, le parc des Commissaires, le secteur Hog's Back/ Mooney's Bay, le campus de l'Université Carleton et le complexe de bureaux fédéraux de la rue Booth. Il insistait sur l'importance des routes panoramiques, des sentiers et des vues qui mettaient en vedette les installations de la Ferme, et il songeait à créer un vaste terrain d'exposition horticole, tel qu'un jardin botanique, avec l'Arboretum comme point central.



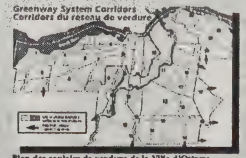
Le réseau de voies promenades établi par la Commission de la capitale nationale au cours des dernières années consistait à intégrer les biens immobiliers de la capitale — la Ferme, par exemple — en un réseau de zones fonctionnelles et de destinations qui donnerait naissance à un cadre de planification conforme à la vision de Gréber et offrirait des expériences de la capitale en fonction des objectifs de programmation nationale de la Commission et de son mandat global.

Dans le cadre de la mise à jour du Plan de la capitale du Canada, les urbanistes de la CCN proposent que la Ferme soit qualifiée de « destination capitale et zone rurale » et qu'elle englobe notamment les éléments suivants :

- des institutions culturelles nationales
- des espaces verts urbains
- des promenades de la capitale (actuelles et projetées)
- des sentiers de la capitale (actuels et projetés)
- une zone régionale d'emploi

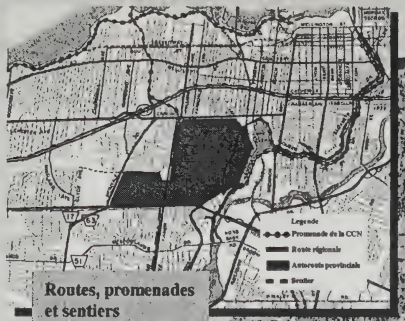
La Ferme et ses réseaux

Pourquoi la Ferme est-elle une composante aussi populaire et significative du paysage de la capitale? L'une des principales raisons est sans doute sa relation avec d'autres secteurs fonctionnels et d'autres destinations des environs immédiats, ainsi que les liens et les réseaux qui l'unissent aux divers autres éléments situés ailleurs dans la région.



Plan des couloirs de verdure de la Ville d'Ottawa



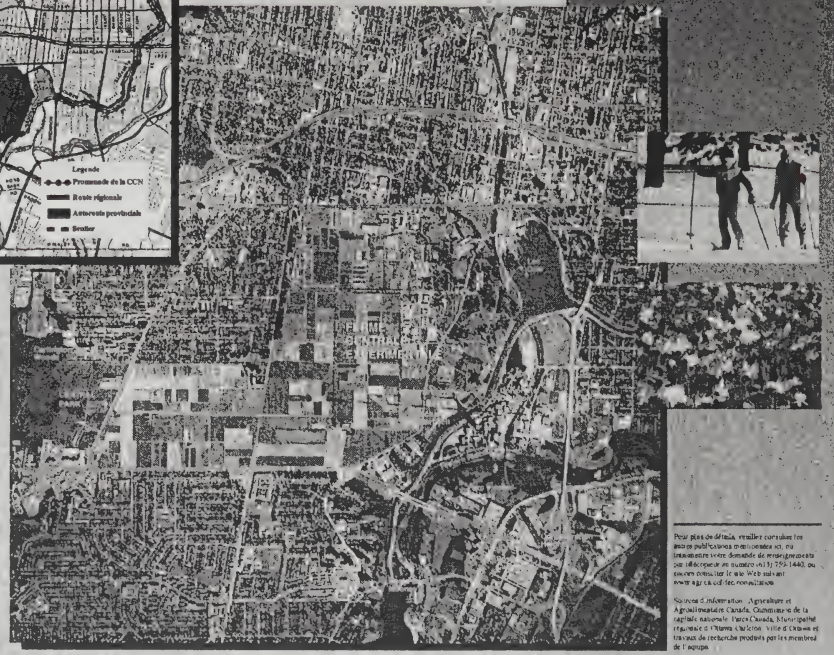


Routes, promenades et sentiers

La Ferme est desservie par un réseau efficace de routes et de sentiers, dont les principaux sont les routes régionales et municipales qui empruntent les périphéries de la région et les promenades panoramiques administrées par la Commission de la capitale nationale :

- le chemin Baseline
- le chemin Merivale
- l'avenue Carling
- l'avenue Fisher
- la rue Preston
- l'avenue Bronson
- la promenade Reine-Elizabeth
- la promenade Prince of Wales
- le Queensway (l'autoroute 417)

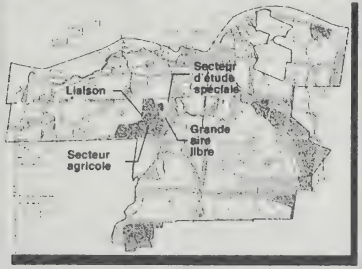
Les sentiers pédestres et les pistes cyclables qui longent la promenade Reine Elizabeth et traversent la Ferme, tout en reliant l'écluse Hartwell et l'Université Carleton dans l'est au secteur Carlington dans l'ouest, sont deux autres illustrations principales du réseau de circulation qui desservent la Ferme. Veuillez consulter la carte des couloirs de verdure, qui illustre en détail le réseau des sentiers conçu et administré par la Ville d'Ottawa.



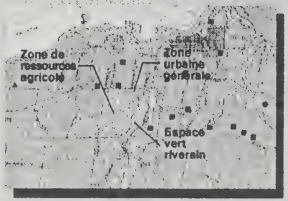
Pour plus de détails, veuillez consulter les autres publications mentionnées et, en particulier, votre demande de renseignements par télécopieur au numéro (613) 759-1440, ou encore consulter le site Web suivant : www.agr.ca/cdc-rec/ottawa

Sources d'information : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Commission de la capitale nationale, Parcs Canada, Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, Ville d'Ottawa et travaux de recherche produits par les membres de l'équipe

Plan officiel de la Ville d'Ottawa



Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton:Plan officiel



Les destinations et les secteurs fonctionnels suivants se trouvent dans les environs immédiats de la Ferme :

- lac Dow/parc des Commissaires/secteur touristique du canal Rideau
- campus de l'Université Carleton
- complexe de l'hôpital Civic
- secteur commercial de la rue Preston
- secteur commercial Baseline-Merivale
- complexe de bureaux et d'institutions Green Valley
- chutes et marina de Hog's Back
- parc Mooney's Bay
- parc Brewer
- Centre RA
- Confederation Heights
- siège social de Postes Canada
- bureaux fédéraux de la rue Booth
- parc Hampton
- secteur Carlington Woods
- hôpital Royal Ottawa
- centre commercial Westgate.

Plus loin, mais dans un rayon de 2 km :

- parc Vincent-Massey



Liens de Communication, Relations et Utilisation du Sol: La Ferme Dans Son Contexte De Planification

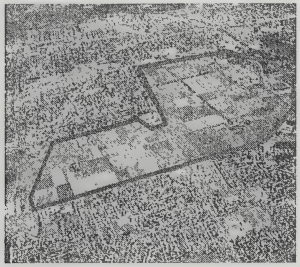
La Ferme expérimentale centrale
Vers une vision pour le futur

Équipe de consultation publique
KVK Dyedic Consulting Inc, Schofield Communications Inc, Thakar Associates Design Consultants

Printemps 1998

Le charme de la Ferme

Occupant une superficie de 426 hectares (1 052 acres) au coeur de la capitale, la Ferme expérimentale centrale constitue l'un de ses principaux points d'intérêt. En tant que vaste espace vert situé à l'intérieur d'une région urbaine, elle est considérée comme un atout qui a un impact bénéfique sur le tissu urbain de la ville. En tant que ressource récréative, la Ferme offre de nombreuses possibilités de divertissement qui ont contribué de façon considérable au mode de vie des résidents. À titre de destination touristique, ses caractéristiques pittoresques, champêtres et historiques charment des milliers de visiteurs depuis plus de 111 ans.

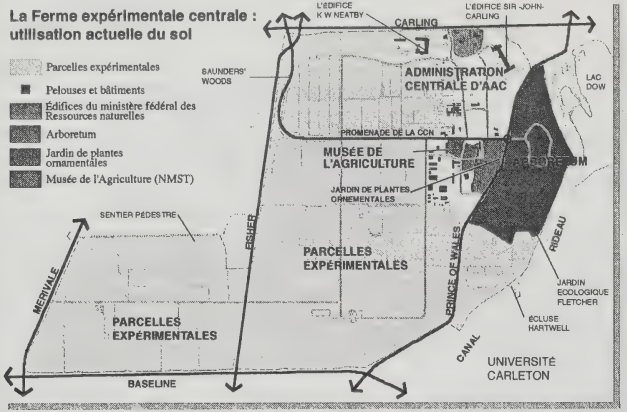


La Ferme fait l'objet de toutes sortes d'utilisations, d'expériences et de divertissements. La combinaison fascinante de panoramas et d'expériences qu'elle offre suscite l'enthousiasme des résidents et des visiteurs, notamment :

- expositions florales
- panoramas ruraux à perte de vue
- parcelles expérimentales
- tours à bureaux entourées de verdure
- promenades en calèche
- vues superbes en bordure du lac
- bruits et odeurs de la ferme
- sentiers de jogging et pistes cyclables
- architecture du patrimoine et paysage culturel.

Ces images, attractions et interactions définissent notre relation avec la Ferme et nous permettent d'apprécier la place qu'elle occupe dans le contexte urbain de la région de la capitale.







Vue panoramique du lac Dow avec les terrasses de l'arboretum à l'arrière-plan.



L'arboretum est essentiellement un parc public offrant des sentiers formidables.

La Ferme et sa fonction



La Ferme expérimentale centrale étant d'abord et avant tout un centre de recherche, la plus grande partie de sa superficie actuelle est réservée à la recherche agricole, notamment à des parcelles de recherche, des laboratoires et des serres. Cependant, durant les 111 dernières années, les terrains de la FEC ont fait l'objet de nombreuses autres utilisations, comme l'aménagement d'immeubles administratifs, de musées, d'un arboretum, de jardins de plantes ornementales et d'un réseau de sentiers récréatifs et l'agrandissement des voies de communication. Nombre de ces changements ont été provoqués par l'évolution des mandats ministériels et des besoins en recherche, la consolidation des fonctions et l'intérêt public à l'égard des activités récréatives et d'interprétation de la Ferme.

Parmi les utilisations qui ne sont pas liées à la recherche, voici les plus importantes :

- le complexe de l'administration centrale du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (AAC) centré autour de l'Édifice Sir-John-Carling;
- le Musée de l'agriculture géré par le Musée national des sciences et de la technologie (MNST) situé dans l'étable laitière (édifice 88) et l'enceinte connexe;
- les terrains de l'arboretum, qui comprennent les terres et les édifices situés à l'est de la promenade Prince of Wales;
- les voies de communication de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et de la Commission de la capitale nationale;
- les routes internes et les terrains de stationnement; et
- les terrains vacants dont la vocation n'a pas été déterminée et qui sont situés le long de l'avenue Carling et de la promenade Prince of Wales.









Images, Attractions et Interactions: La Ferme dans son Contexte Urbain



Scènes champêtres représentant des bovins qui broutent dans les pâturages avec la ville en arrière-plan.



Une végétation luxuriante le long des allées de la Ferme laisse des souvenirs inoubliables.



Des bâtiments agricoles pittoresques et colorés comme la vieille étable des moutons contribuent au charme de la Ferme.



Les routes et sentiers de la Ferme procurent une retraite paisible aux joggers, aux cyclistes et aux promeneurs.



Quartiers résidentiels faisant partie de l'espace urbain.



Festivals et événements publics : la Ferme constitue un endroit populaire pour interpréter notre patrimoine agricole.

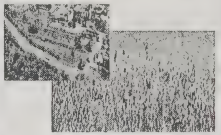


Sentiers et liens de communication



Les vues et panoramas du paysage rural de la Ferme contribuent à définir le caractère particulier de la capitale.

Un trésor unique en son genre



La Ferme expérimentale centrale présente un ensemble de caractéristiques particulières si rarement combinées qu'il n'existe probablement aucun autre endroit du genre ailleurs en Amérique du Nord. Ce caractère unique est reconnu par les résidents locaux et par de nombreuses personnes habitant ailleurs qu'à Ottawa. Les images que nous présentons ici reflètent certains des charmes éternels de la Ferme.





Pour plus de détails, veuillez consulter les autres publications mentionnées ici, ou transmettre votre demande de renseignements par télécopieur au numéro (613) 759-1646, ou encore consulter le site Web suivant : www.agr.ca/cei-fec/consultation.

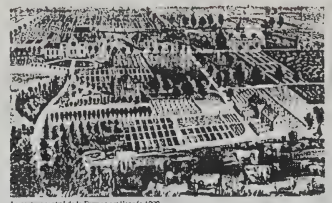
Sources d'information : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Commission de la capitale nationale, Parcs Canada, Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, Ville d'Ottawa et travaux de recherche produits par les membres de l'équipe.

La Ferme expérimentale centrale
Vers une vision pour le futur

Équipe de consultation publique
KVK Dydek Consulting Inc. Schofield Communications Inc. Thakar Associates Design Consultants
Printemps 1998

Préservation de notre patrimoine agricole

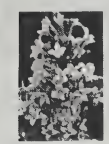
L'histoire de la Ferme expérimentale centrale est l'histoire fascinante des gens, des événements et des actes qui ont entraîné l'établissement de la première station de recherches agronomiques du Canada et de son évolution durant les 111 dernières années. La Ferme symbolise le rôle central qu'a joué (et que continue de jouer) l'agriculture dans la vie de notre nation. Elle offre également un excellent exemple de la planification rurale du XIX^{e} siècle, dont les principes caractérisent toujours l'intégration harmonieuse des différentes fonctions actuelles de la Ferme. Récemment, en réponse à une demande présentée par la ville d'Ottawa, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a évalué la valeur historique et architecturale de la Ferme et présenté ses recommandations au ministre de Patrimoine Canada, qui a désigné la Ferme comme un 'lieu historique national', en la reconnaissant comme un 'paysage culturel' de valeur nationale.


Le secteur central de la Ferme vers l'année 1900


Le 'Cairn' de William Saunders


Une exposition d'anciens tracteurs au Musée de l'agriculture


Quelques personnes dignes d'mention dont, huitant de la FEC Sir William Saunders, Sir John Carling, Sir Charles Saunders et Mme Isabella Preston


Comme son nom l'indique, le lilas de Preston a été mis au point à la Ferme par Madame Isabella Preston

Évolution et croissance

La Ferme a considérablement évolué depuis son établissement en 1886, année où William Saunders, premier directeur de la FEC, a aménagé la zone originale de 188 hectares (465 acres) en ' paysage pittoresque 'reflétant la philosophie du XIX^{e} siècle au chapitre de la planification agricole. La Ferme a pris de l'expansion, en réponse à l'importance grandissante et à l'évolution des besoins de la recherche durant les 90 premières années. Durant cette période, on y a construit plusieurs laboratoires et immeubles à bureaux et d'exploitation, et augmenté sa superficie aux fins de recherches et de l'aménagement d'un arboretum. On a également construit de nouvelles routes et liens de communication, et une partie importante du couvert végétal a été éliminée ou remplacée par de nouvelles plantations.

La nature de la Ferme a évolué au cours des ans, et certaines de ses parties, qui ne jouaient pas de rôle particulier en raison de la nature changeante des activités de recherche, ont trouvé une nouvelle vocation. Cependant, depuis plus de 110 ans, le plan d'aménagement paysager du XIX^{e} siècle constitue toujours le coeur de la FEC, qui a renforcé le caractère distinct de chaque zone fonctionnelle, tout en les intégrant en un tout harmonieux. Voilà une caractéristique qui souligne l'importance de la Ferme en tant que ' paysage culturel' d'une valeur historique.


La Ferme vers l'année 1888


Le secteur central de la Ferme vers l'année 1890


Le secteur central de la Ferme vers l'année 1946



Pourquoi a-t-on choisi la Ferme?

Voici les raisons qui ont incité la Commission des lieux et monuments historiques du Canada à recommander la désignation de la Ferme comme lieu historique national :

- en tant que paysage culturel, la superficie de 1 000 acres et plus de la ferme située au coeur de la capitale de la nation reflète la philosophie du XIX^{e} siècle en matière d'agriculture et intègre soigneusement et de façon pittoresque un noyau administratif et une gamme d'autres immeubles, un arboretum, des jardins de plantes ornementales, des parterres de démonstration et des champs d'expérience.
- En outre, depuis son établissement en 1886, la Ferme a apporté une contribution scientifique considérable à l'agriculture canadienne, en alliant l'expérimentation scientifique à la vérification pratique, comme l'illustre le développement des souches résistantes de blé qui ont tellement contribué à l'expansion de l'agriculture de l'Ouest canadien.
- De plus, à titre de rare exemple de ferme située au coeur d'une ville, la FEC symbolise aujourd'hui le rôle central qu'a joué l'agriculture dans l'histoire du pays.


L'ancien hôtel qui abritait l'Observatoire fédéral


Vue sur des parcelles expérimentales vieilles de 111 ans et sur le complexe du laboratoire K.W. Neatby


Des travaux agricoles au XIXe siècle


La résidence du régisseur (c. 1890)

Désignations d'un lieu historique et leurs répercussions

La désignation d'un lieu historique a certaines répercussions au chapitre de la réglementation, de la gestion et de l'utilisation du terrain. En voici les principales :

Réglementation
Des dispositions particulières peuvent obliger ou encourager les propriétaires à :
- consulter des organismes d'examen du patrimoine et à obtenir la permission pour modifier l'utilisation du lieu historique, et apporter des modifications ou procéder à une démolition;
- installer/afficher des plaques commémoratives.

Gestion
Afin de respecter l'intégrité des ressources et d'en assurer l'utilisation compatible, on doit encourager les propriétaires à élaborer un cadre stratégique et un plan de gestion. Le plan principal du canal Rideau en constitue un exemple parfait.

Utilisation du sol
Afin de protéger l'intégrité visuelle, environnementale et fonctionnelle de la ressource protégée, il peut s'avérer nécessaire de restreindre les utilisations du sol tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lieu historique (p. ex., en limitant la hauteur des immeubles situés autour de la Colline du Parlement afin de ne pas nuire à la vue de la Tour de la Paix).

La plupart des désignations sont accompagnées de lignes directrices générales relatives à l'utilisation du sol et à la gestion des ressources, de façon à ce qu'on puisse interpréter avec souplesse la façon dont elles sont appliquées. La clé du processus réside dans un cadre de consultation et un consensus entre le propriétaire et des intervenants, pour que le public ait son mot à dire en ce qui concerne la protection des richesses du patrimoine et que le propriétaire dispose de latitude pour gérer cette protection dans l'intérêt des deux parties.

DÉSIGNATIONS DE LIEUX AYANT UNE VALEUR HISTORIQUE

Les lignes directrices utilisées par divers ordres de gouvernement en matière de protection du patrimoine se fondent généralement sur les critères établis par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP), qui relève de Parcs Canada et qui évalue l'importance historique des édifices fédéraux de plus de 40 ans.

Ces lignes directrices sont expliquées en détail dans le document intitulé " Désignations des lieux à valeur patrimoniale ", que l'on peut se procurer en composant l'un des numéros ci-dessous.


La pépinière établie de quatre arbres (bâtiment no 109) qui abrite aujourd'hui le Musée de l'agriculture, construite à l'origine en 1888 puis rebâtie après l'incendie dévastateur de 1913


Le bâtiment des céréales (no 76) construit en 1915-1916

Pour plus de détails, veuillez consulter les autres publications mentionnées ici, ou transmettez votre demande de renseignements par télécopieur au numéro (613) 993-1480 ou encore consultez le site Web suivant : www.agr.ca/cfc/e_consultation

Sources d'information : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Commission de la capitale nationale, Parcs Canada, Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, Ville d'Ottawa et travaux de recherche produits par les membres de l'équipe



La Ferme expérimentale centrale
Vers une vision pour le futur

Équipe de consultation publique
KVK Dynamic Consulting Inc. · Schofield Communications Inc. · Thakar Associates Design Consultants

Printemps 1998

HISTORIQUE ET PATRIMOINE



Jardin de plantes ornamentales



Rue Morningside

Annexe 6

Collections d'importance nationale :

Depuis plus d'un siècle, la Direction générale de la recherche d'AAC a édifié une banque précieuse de données pour épauler les travaux de ses illustres chercheurs. Ces données sont des trésors inestimables qui ne sont pas seulement cruciaux aux recherches des scientifiques de la Direction générale de la recherche, mais qui sont également reconnus comme des instruments de recherche et d'enseignement précieux par les établissements d'enseignement et le secteur agricole dans son ensemble. Dans une certaine mesure, ces données offrent des possibilités d'interprétation et d'éducation du public qui pourraient fort bien intéresser les musées nationaux et les commissions scolaires locales. Parmi les principaux atouts :

La cinquième plus grande collection d'insectes au monde. Connue sous l'appellation de Collection canadienne d'insectes et d'arachnides, cette collection est située dans l'Édifice K.W. Neatby et elle comprend plus de 14 millions de spécimens.

Une importante banque de semences de même que des spécimens d'herbes et de champignons dans l'Édifice William Saunders.

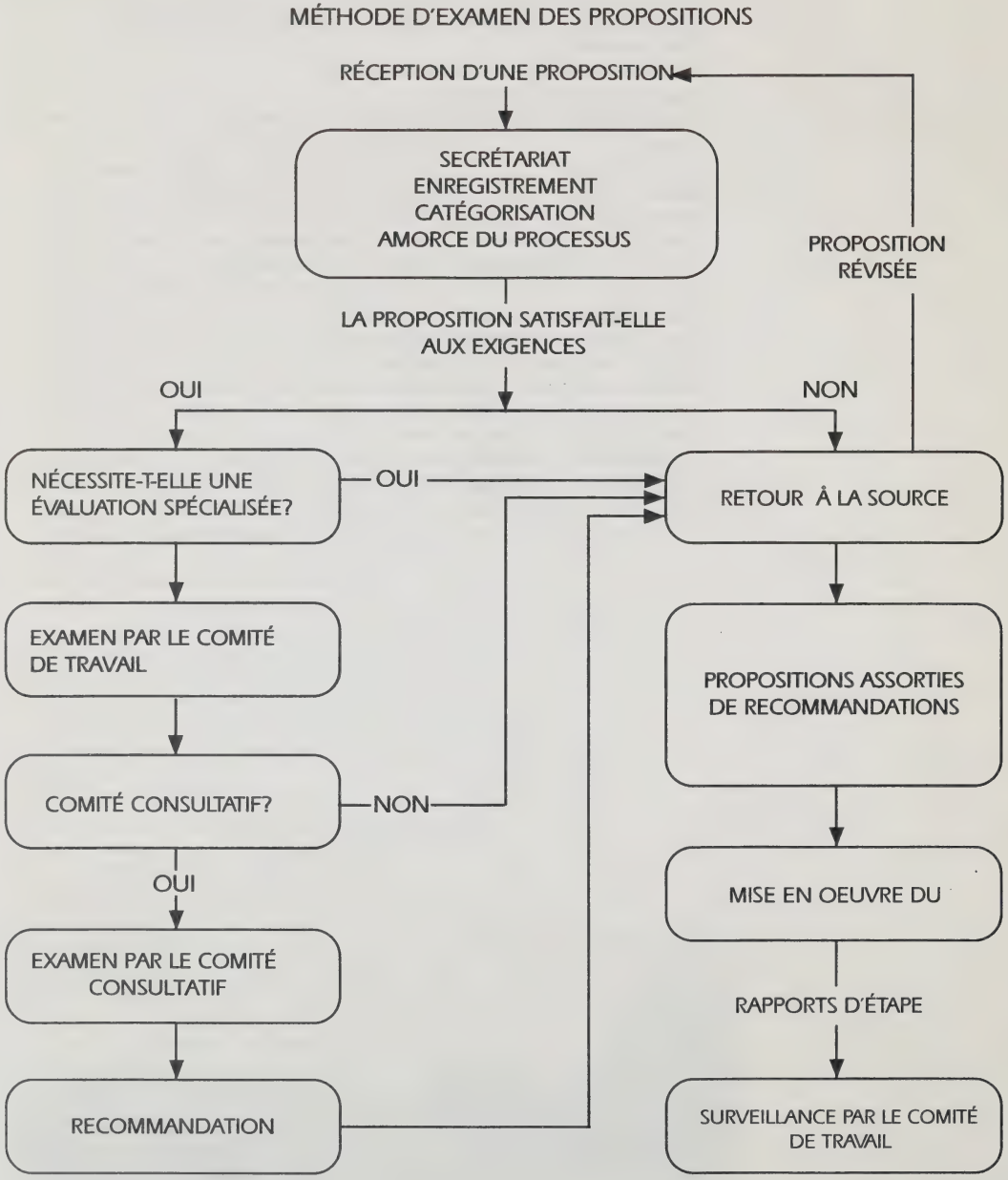
La plus vaste collection nationale de livres agricoles qui se trouvent à la bibliothèque d'agriculture (dans l'Édifice Sir-John-Carling) et qui passent pour les meilleurs au Canada.



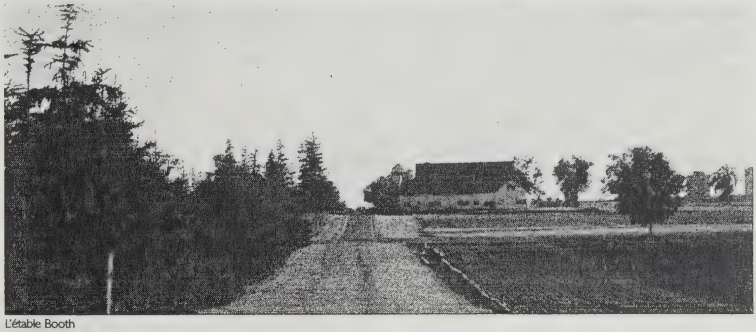
Vue en direction nord, parcelles d'essai et immeuble K. W. Neatby

Annexe 5

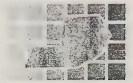
Schéma d'évaluation et d'approbation des propositions



les secteurs à valeur patrimoniale au nord-ouest de la promenade Prince of Wales
- Création de bandes de terrain naturalisées autour de la Ferme pour les naturalistes
- Garderie
- École parallèle pour les enfants ayant des " besoins spéciaux "
- Zoo pour enfants
- Terrains de cricket, de soccer et d'autres sports
- Lieu de réception pour mariages
- Exposition des techniques agricoles modernes avec démonstration de ces techniques à l'oeuvre
- Musée faunique
- Parc de sculptures
- Jardins provinciaux
- Jardin botanique, qui utilisera les jardins existants mais comprendra des jardins de roses résistantes, un jardin botanique arctique et un carreau de simples
- Centre de recherche sur l'horticulture municipale comme l'écologisation des routes et des forêts urbaines
- Zone naturelle sur la colline de l'Arboretum pour des activités culturelles et de loisir
- Aquarium sur les terrains près du portail
- Utilisation par le public de certaines des serres
- Culture de fruits et légumes frais qui seront vendus au grand public
- Création d'un parc d'arbres spécialisés
- Utilisation par les producteurs locaux de récoltes marchandes
- Servir d'instrument pour aider les familles à faible revenu de la région à obtenir des denrées alimentaires de haute qualité et créer des possibilités d'emploi.



L'étable Booth



QUELQUES PROPOSITIONS VISANT L'UTILISATION DES IMMOBILISATIONS ET DES TERRAINS DE LA FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE

(Remarque : Ces utilisations reflètent l'éventail des possibilités mentionnées par divers répondants à l'équipe de consultation. Elles NE REFLÈTENT PAS les préférences ou les priorités de l'équipe de consultation ni celles d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Nous vous renvoyons à la section 2.4 pour une analyse des critères relatifs au choix des utilisations préconisées.)

Utilisations suggérées

- Arboretum d'envergure internationale avec prix d'entrée
- Jardin botanique chinois dans l'Arboretum
- Culture hydroponique commerciale dans l'un des immeubles
- École Montessori dans l'une des maisons à valeur patrimoniale
- Emplacement du moulin à vent commémoratif
- Réserve foncière pour l'Université Carleton à l'angle sud-est entre la promenade Prince of Wales et le canal
- Construction d'un nouvel immeuble de recherche le long de l'avenue Carling où l'on mènera des recherches commerciales, agricoles et agroalimentaires
- Prise en charge de certains laboratoires par des collèges communautaires
- Cours d'horticulture pour les collèges communautaires
- Espace pour la création de serres par les collèges communautaires
- Lieu d'emplacement d'un musée national
- Stationnement à ciel ouvert pour les employés et les visiteurs de l'hôpital Civic
- Retour à l'état naturel des terres hors Arboretum à l'est de la promenade Prince of Wales
- Déménager toutes les activités de recherche vers la ceinture de verdure ou Kemptville et :
    - aménager des espaces verts publics
    - aménager un terrain de golf
    - emplacement de la portion agricole de l'Exposition du Canada central
- Aménager un manège et des sentiers sur les terrains inutilisés
- Créer un restaurant pour les visiteurs et d'autres personnes
- Lieu d'une patinoire intérieure et d'un centre d'activité de loisirs ouverts toute l'année
- Parc de recherches agricoles, agroalimentaires et agrobiologiques
- Constitution d'un " centre d'apprentissage " pour tous les âges
- Biodôme
- Centre récréatif général sans structure
- Centre de recherche sur les fleurs et les racines comestibles
- Vecteur de promotion du rôle des agriculteurs
- Centre d'information sur les plantes toxiques
- Créer un foyer pour personnes âgées qui tiendront lieu de guides aux visiteurs
- Ferme expérimentale alimentée par des sources d'énergie renouvelables
- Conversion dess maisons en résidences pour chercheurs invités
- Centre d'information sur tous les animaux domestiques
- Centre d'expertise sur les plantes symbiotiques (réduction des dégâts occasionnés par les insectes et autres ravageurs)
- Conservatoire d'espèces végétales rares
- Conservatoire de gènes animaux rares
- conservatoire et centre de réparation (par des volontaires) d'anciennes machines agricoles
- Marché agricole, prévoyant l'utilisation de certaines des serres durant l'hiver
- Ferme familiale autour de l'étable Booth
- Grande attraction touristique régionale
- Agrandissement de l'Arboretum qui comprendra tous les terrains le long du canal et

LA FERME EXÉRIMENTALE CENTRALE
OTTAWA
1 NOYAU CENTRAL (FERME FONCTIONNELLE, IMMEUBLES SCIENTIFIQUES ET ADMINISTRATIFS)
2 ARBORETUM ET JARDINS PUBLICS
3 PARCELLES EXÉRIMENTALES
CARLING
MERIVALE
BASELINE
PRINCE OF WALES
PROMENADE DE LA CÔTE
ARBORETUM
PARCELLES EXÉRIMENTALES
LAC DOW
UNIVERSITÉ CARLETON

Ferme expérimentale centrale (FEC) identifie ses ressources culturelles d'importance nationale, décrit leurs valeurs historiques et formule des objectifs pour la préservation et la présentation de ces ressources. Les objectifs ne sont pas présentés sous forme de manuel d'utilisation ou de liste des choses à faire, qui décrivent en détail chacune des interventions ou qui cherchent à anticiper tout problème éventuel; ce sont plutôt des indicateurs qui sont axés sur le respect des valeurs historiques de la Ferme et la préservation de ses ressources culturelles d'importance nationale. À cette fin, ce document constitue l'énoncé fondamental d'orientation de la Ferme et se veut la pierre d'assise des initiatives futures d'aménagement et de gestion, et non leur substitut.


Travaux agricoles durant les années 1890

1. Il est important de souligner que Parcs Canada ne possède que 131 des quelque 800 lieux historiques nationaux du Canada, soit moins de 20 p. cent du total.


George Gigault, député de Rouville, Québec

Annexe 2

DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

Introduction : L'intégrité commémorative et l'énoncé d'intégrité commémorative

Le concept d'intégrité commémorative a été développé à l'origine comme cadre théorique pour faciliter la gestion et l'évaluation des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. Toutefois, ces derniers temps, ce modèle a été utilisé avec succès pour aider à cibler les enjeux d'aménagement et de prise de décision à certains lieux historiques nationaux qui sont en d'autres mains[1]. L'énoncé d'intégrité commémorative ne remplace pas le plan d'aménagement; il est rédigé pour instruire les processus de planification et de gestion du lieu en question.

Définissons : un lieu historique national est doté d'intégrité commémorative lorsque :

1) les ressources qui symbolisent ou caractérisent son importance ne sont ni endommagées ni menacées;
2) les motifs invoqués pour justifier son importance historique nationale sont clairement expliqués au public;
3) ses valeurs patrimoniales sont respectées par tous les décideurs ou intervenants.

L'énoncé d'intégrité commémorative est un document propre à un lieu et qui couvre les trois éléments de l'intégrité commémorative.

Le premier élément identifie :

- pourquoi le lieu est commémoré pour son importance historique nationale (la visée commémorative);
- les ressources - l'ensemble ou les parties de l'ensemble - qui symbolisent ou représentent l'importance historique nationale du lieu;
- les valeurs historiques du lieu et de ses ressources;
- les objectifs qui assurent que ni le lieu ni ses ressources seront endommagées ou menacées.

Le deuxième élément identifie :

- les messages relatifs à l'importance historique nationale du lieu qui doivent être communiqués;
- les messages contextuels qui viennent appuyer et faciliter la saisie des messages d'importance nationale;
- les objectifs qui assurent et mesurent l'efficacité de la communication de ces messages au public.

Le troisième élément identifie :

- les valeurs patrimoniales et les ressources culturelles relatives au site mais qui ne sont pas d'importance historique nationale;
- les objectifs qui assurent que ces ressources ne seront pas endommagées ou menacées;
- les messages patrimoniaux supplémentaires relatifs au site qui peuvent être communiqués au public.

Comme pour tous les documents du genre, l'énoncé d'intégrité commémorative de la

Les hypothèses qui précèdent font partie intégrante du contexte dans lequel ces consultations se dérouleront. Ce contexte englobe également les questions suivantes :

- Les activités actuelles et éventuelles des occupants ou des utilisateurs actuels des terrains ou des immeubles de la Ferme;

- Les éventuelles activités ayant trait à la FEC menées par d'autres groupes et institutions dans la région et à l'extérieur;

- Les règlements et directives du gouvernement du Canada à qui appartient la Ferme;

- Les règlements, arrêtés et documents de planification de la ville d'Ottawa et de la région qui ont une incidence sur son utilisation actuelle et future;

- Les qualités patrimoniales de la FEC qui offrent une rétrospective sur les recherches agricoles qui se font au Canada depuis plus de 112 ans;

- Le rôle que la Ferme joue dans le cadre de la " masse des terrains d'intérêt national " dont la Commission de la Capitale nationale a la charge;

- L'influence de la Ferme sur les perceptions de " qualité de la vie " dans la Région de la Capitale du Canada.

- Les circonstances économiques qui obligent à opérer des choix difficiles entre ce qui est souhaitable et ce qui est essentiel au maintien de la trame de la FEC, à la poursuite de ses nombreuses activités et à la protection de ses valeurs.

- Les perceptions par le public canadien " élargi " et le public local " plus étroit " de sa valeur et de leur relation avec elle.



Les terrasses de l'Arboretum

Annexe I

Hypothèses à la base de ces consultations :

Les hypothèses qui suivent sont conformes à la politique et aux priorités actuelles du gouvernement du Canada et du ministère canadien de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (AAC) :

- L'hypothèse cruciale est que tous les terrains de la FEC doivent demeurer sous le régime de la propriété publique et que leur utilisation doit être réservée aux activités qui ont un rapport direct, complémentaire ou compatible avec le rôle et le mandat d'AAC.

  N.B. : L'utilisation compatible englobe la location d'espace à des organisations non gouvernementales dans le secteur agroalimentaire (ONG).

- Le Centre de recherche sur les céréales et les oléagineux de l'Est (groupe qui mène actuellement des recherches sur les terrains de la Ferme et dont les activités se déroulent dans bon nombre des immeubles de la Ferme) pourra rester indéfiniment à la FEC et, compte tenu de ses relations avec le restant de la Ferme et les quartiers avoisinants, il se peut que l'on doive réglementer l'accès du public à ses parcelles de recherche pour protéger le caractère confidentiel des résultats de ses recherches.

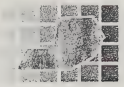
- L'administration centrale d'AAC sera située dans l'Édifice Sir-John-Carling et dans l'annexe que l'on se propose de construire. L'Édifice Sir-John-Carling sera remis à neuf.

- Les édifices désignés lieux patrimoniaux par le gouvernement fédéral dans le périmètre de la FEC doivent être maintenus et mieux signalés. Ceux qui ne sont pas nécessaires à AAC ou à d'autres organismes fédéraux seront offerts en premier lieu à des groupes comme les ONG qui entretiennent des liens avec AAC.

- Le Musée de l'agriculture restera à la FEC et son mandat sera sans doute élargi.



Pelouse devant l'édifice Sir John Carling



3. PROCHAINES ÉTAPES

Suite à la distribution du rapport final sur les consultations publiques et à la réception des observations et des rétroactions (environ six semaines après la publication du rapport), on recommande qu'AAC prenne les mesures suivantes :

1. Mettre sur pied d'un Conseil consultatif
2. Dès le départ, le Conseil consultatif devrait :
   - adopter des principes de planification et des lignes directrices de gestion, formant ensemble un cadre stratégique pour la gestion de la FEC.
   - adopter une série de critères d'utilisation approuvés pour l'utilisation des terrains et des biens immobiliers qui ne sont pas liés à la Mission de la Ferme.
   - procéder d'emblée à l'examen des propositions en attente liées à l'annexe de l'édifice Sir John Carling, au remplacement de la bouverie du Musée de l'Agriculture et à l'amélioration des serres utilisées par le CRECO.
3. Mandater un expert-conseil d'établir une base de données en rapport aux possibilités d'aménagement et de programmation et d'identifier les besoins en matière d'études et de recherche.
4. Rédiger le devis pour la réalisation du Plan de gestion intérimaire et mettre en place une équipe pluridisciplinaire mandatée de le réaliser.

activités de recherche et développement, des programmes d'achat-bail ou des rentes qui pourraient être autosuffisantes.

Au nombre des éventuels partenaires de la FEC, il pourrait y avoir des partenaires traditionnels, c'est-à-dire ayant des rapports avec l'agriculture, et des partenaires non traditionnels, comme ceux qui s'occupent de biotechnologie. Parmi les autres idées avancées, mentionnons celles voulant que les édifices inutilisés soient loués à bail à des organisations s'occupant d'agriculture. Les organisations à but non lucratif ont résolument un rôle à jouer à la FEC. Il semble qu'il y ait des possibilités de partenariats entre le Musée national de l'agriculture/Musée national des sciences et de la technologie et le Musée canadien de la nature pour ce qui est de dispenser des programmes pour le compte d'établissements d'enseignement.

Recommandations :

- Il faut créer un comité chargé d'étudier les propositions de commandite/partenariat.
- Il faut établir des critères de base et un cadre pour une stratégie d'appel de fonds.
- Le plan de commandite doit reposer sur des recherches au sujet des éventuels partenaires, traditionnels et non traditionnels.
- D'autres rencontres doivent avoir lieu entre le Musée de l'agriculture, le Musée canadien de la nature et AAC pour étudier les possibilités de programmes conjoints pour les établissements d'enseignement afin de mieux faire connaître l'agriculture canadienne et de multiplier les possibilités d'emploi dans ce secteur.
- Les partenariats doivent servir à dynamiser les divers secteurs de la FEC, notamment l'Arboretum, les jardins ornementaux et le Musée de l'agriculture.



2.7 Financement

2.7.1 Principes en vigueur

Depuis l'Examen des programmes, AAC est de plus en plus tenu de justifier le financement des secteurs qui ne visent plus un but opérationnel. Confronté à des ressources qui ne cessent de s'étioler, mais souhaitant néanmoins conserver son rôle de gérant, AAC est désormais ouvert à de nouvelles options de financement. Il faut donc songer à une stratégie qui permettra de tisser de nouveaux liens avec les secteurs privé et public et de créer des fonds pour aider le Ministère à entretenir tous les terrains de la FEC.

2.7.2 Financement

Même si l'on a pu constater un accord général sur le besoin de financer les terrains hors programme, d'aucuns s'inquiètent d'un remplacement du financement public par des sources de l'extérieur. On a également recommandé qu'un plus grand nombre d'associations agricoles nationales versent des contributions pour assurer l'exploitation de la Ferme car il s'agit d'une propriété qui appartient à la nation et qui profite à tous les Canadiens.

Les observations découlant des consultations sont exposées ci-après :

Appels de fonds :

On pourrait recueillir des fonds par toutes sortes de moyens, comme des contributions en nature, des espèces, des dotations, etc., mais il faut signaler que cette stratégie est perçue davantage comme une solution à court terme.

Commandites :

Les commandites représentent sans doute une solution à moyen ou à long terme moyennant des ententes annuelles (mais renouvelables) conclues avec la FEC. On pense notamment que la FEC pourrait être un lieu de commercialisation rentable de nombreux produits et promotions et il faut par conséquent préciser différents niveaux de commandites.

D'aucuns craignent qu'une telle entente n'entraîne la surcommercialisation de la Ferme. Tous les commanditaires devront donc être surveillés de près et les propositions devront être filtrées pour s'assurer qu'elles cadrent bien avec les besoins.

Il faudra user de certains critères dans le choix des commanditaires, notamment :
- les entreprises en question doivent avoir une certaine affinité avec la FEC;
- le commanditaire doit être jugé " socialement responsable ".

La reconnaissance des commanditaires est également jugée importante. Parmi les idées avancées, mentionnons la construction d'un mur des commanditaires sur lequel seront apposées des plaques reconnaissant la contribution de tel particulier ou entreprise.

2.7.3 Partenariats

Cela est davantage perçu comme une stratégie à long terme qui offre une solution cadrant bien avec le cycle de planification ministériel qui est habituellement de cinq ans. L'appui pourrait prendre un certain nombre de formes, notamment des investissements, des



faut inciter les visiteurs à se rendre en voiture vers des points d'intérêt secondaires possédant des places de stationnement afin de décongestionner un même secteur.
- Il semble très important d'améliorer la desserte des secteurs d'interprétation par OC Transport. Les déplacements entre un centre et un autre constituent également un facteur, d'autant plus qu'on sait que les touristes culturels qui portent un intérêt très vif à la FEC sont généralement plus âgés.
- Il faut prévoir des aménagements pour les personnes aux prises avec des difficultés physiques. Il faut attacher plus d'importance aux activités d'interprétation axées sur des biens comme le complexe de l'observatoire fédéral.
- Le Musée de l'agriculture doit resserrer ses liens avec d'autres organisations culturelles afin de rehausser sa visibilité et de multiplier les possibilités de marketing.
- Le développement d'intérêts commerciaux doit être envisagé pour tirer le maximum de parti du potentiel de la FEC comme destination ouverte toute l'année.
- Le Musée de l'agriculture doit se concentrer sur le passé, le présent et l'avenir de l'agriculture canadienne afin de démontrer son évolution et d'illustrer l'agriculture de pointe de demain.
- La Ferme doit servir de vitrine internationale pour attirer des visiteurs canadiens et étrangers.

Recommandations :

- Il faut davantage s'occuper de définir et d'interpréter les atouts de la FEC comme attraction capable de plaire à un plus vaste éventail de publics.
- Il faut réaliser un sondage auprès des visiteurs pour mieux comprendre les problèmes de sécurité, l'origine et les intérêts des visiteurs et les possibilités d'élaborer des programmes de marketing liés au développement économique et touristique de la capitale du Canada.
- Il faut affecter des ressources aux activités de marketing et de communication de la FEC.

2.6.2 Centres des visiteurs et information des visiteurs

On envisage deux centres des visiteurs à la FEC, l'un tenu par le Musée de l'agriculture et l'autre par les Amis de la Ferme (AFEC). Il faut examiner avec grand soin chacune de ces propositions, d'autant plus que la Ferme a été désignée lieu historique national. Parmi les autres paramètres dont il faut tenir compte, mentionnons a) la suffisance des infrastructures (places de stationnement, restaurants, signalisation et programmes) pour accueillir un plus grand nombre et un plus vaste éventail de visiteurs; et b) l'incidence d'une augmentation des visiteurs à la FEC sur les habitants du quartier.

Toutefois, avant de prendre la moindre mesure, il faudra déterminer avec exactitude l'origine des divers visiteurs de la FEC, savoir pourquoi et quand ils viennent et quels sont les secteurs de la Ferme qui sont les plus fréquentés. Vu qu'il n'existe aucune information détaillée à ce sujet, on a clairement constaté le besoin d'une analyse fouillée des visiteurs au cours des consultations.



Exportation des grains

2.6.3 Paramètres de sécurité

Le périmètre de la FEC et ses diverses attractions couvrent une large superficie dont la principale ligne de démarcation est la promenade Prince of Wales. Il s'agit d'une artère qui mène au coeur d'Ottawa et qui connaît donc en permanence une forte densité de circulation. Il en est de même de la promenade de la Ferme, qui connaît une forte densité de circulation à certains moments de la fin de semaine. Il existe donc des problèmes de sécurité pour les visiteurs qui souhaitent visiter plus d'un secteur de la FEC et il faut inclure des questions sur les déplacements des visiteurs dans le projet d'analyse des visiteurs.

2.6.4 Suggestions et observations relatives à la gestion des visiteurs

Les observations et les suggestions découlant des consultations au sujet de " l'expérience des visiteurs " et de la façon de l'améliorer sont énoncées ci-après :

- L'interprétation améliorée de la FEC doit être perçue comme une priorité élevée. Il faut notamment prévoir des récits sur les réalisations dans le domaine de la recherche et des activités agricoles à la FEC, ainsi que de son histoire, de ses réalisations et de son importance pour le bien-être du Canada.
- La FEC doit songer à élargir la palette de ses visiteurs, c'est-à-dire locaux, nationaux et internationaux, en établissant un plan de marketing et de communication. À cet égard, il faut encourager un plus grand nombre de groupes scolaires à visiter la FEC.
- L'expertise du musée national est cruciale à l'interprétation de la FEC et à la relation d'histoires sur l'agriculture; AAC n'est malheureusement pas armé pour assumer cette fonction. Le recours à des bénévoles capables d'aider aux activités d'interprétation présente de gros avantages vu que certaines des organisations bénévoles qui jouent déjà un rôle actif à la Ferme en possèdent une connaissance approfondie, ainsi que de son histoire, ses recherches et ses collections.
- Il faut multiplier les activités de marketing par la conception d'instruments de communication visant différents marchés, comme par exemple des publications intéressantes et la création d'un site Web plus étoffé. Ces outils sont essentiels pour bien faire connaître l'importance culturelle et nationale de la FEC à tous les visiteurs.
- Il faut définir plus clairement les limites et les entrées de la FEC. En outre, il faut à tout prix créer un centre de rassemblement physique, comme un centre des visiteurs, qui pourra servir de lieu d'orientation des visiteurs.
- Le stationnement et l'accessibilité des visiteurs doivent faire l'objet d'études approfondies pour clairement comprendre le besoin de changements/améliorations. Il

2.6 Visiteurs et interprétation

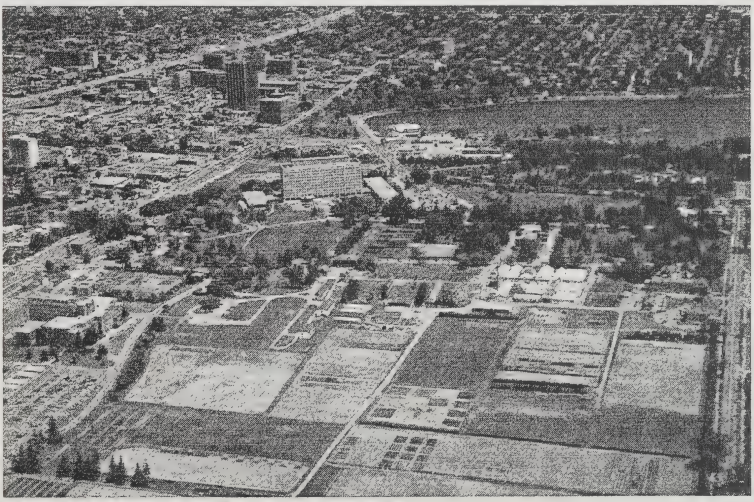
2.6.1 Aperçu

Parmi les points d'intérêt les plus connus de la capitale du Canada, la FEC occupe une place privilégiée comme rare exemple d'une ferme de recherche entièrement fonctionnelle au coeur d'un grand centre urbain. Celle-ci présente de gros avantages pour les habitants de la région aussi bien dans une optique éducative que récréative.

Selon les chiffres les plus récents sur les visiteurs, le Musée de l'agriculture accueille plus de 138 000 visiteurs par an et se classe au 10^{e} rang des attractions les plus populaires de la Région de la Capitale nationale (RCN). Vu qu'il n'existe aucun moyen formel de recenser les nombreuses visites des habitants de la région ou des touristes dans les nombreux autres secteurs de la Ferme, il est impossible d'estimer son véritable usage.

Il faut signaler que la Région de la Capitale nationale accueille environ 5,59 millions de visiteurs par an, ce qui a des retombées de l'ordre de 790,8 millions $ pour l'économie locale. Le segment des voyages culturels représente 43,9 % des dépenses globales des visiteurs dans la MROC, soit un total de 323,5 millions $. La RCN possède au total 29 musées dont 12 sont des musées nationaux. Grâce aux grandes expositions qu'organise le Musée des Beaux-Arts du Canada et d'autres grands musées, le blason de la RCN s'est considérablement redoré et celle-ci est aujourd'hui connue comme l'une des premières " mecques " culturelles du Canada.

Un important pourcentage des touristes en voyages d'agrément sont aujourd'hui mus par le désir de se cultiver. De fait, le segment que l'on appelle les " chercheurs de savoir et de variété " représente 40 % du marché. On peut donc affirmer sans crainte de se tromper que la FEC possède le potentiel qu'il faut pour attirer une proportion encore plus importante des visiteurs de la RCN. Il importe de signaler que la quête du savoir n'affecte pas seulement les jeunes, mais également les personnes âgées (qui sont nombreuses à venir visiter la capitale du Canada).



Vue aérienne de la Ferme et de l'Arboretum, avec le lac Dow en arrière-plan

Recommandation :

- Le conseil consultatif doit définir clairement les activités qui peuvent aller de l'avant sans lui être soumises.


Le bâtiment Sir William Saunders

2.5.12 Participation d'experts

La préparation et l'évaluation de propositions dans bon nombre des catégories proposées nécessiteront sans doute la participation d'experts dans des domaines comme le patrimoine, l'architecture, la gestion des visiteurs et l'élaboration de programmes. Il incombe à l'auteur de la proposition d'obtenir l'expertise nécessaire et de régler les coûts qui s'y rattachent. Le secrétariat doit prodiguer des conseils sur l'expertise nécessaire.

le respect de la vie privée et d'autres paramètres, sont ouvertes au public;
- l'auteur d'une proposition soit en mesure de déterminer son statut pendant le processus d'évaluation;
- les décisions préalables, dans la mesure où le permet le respect de la vie privée et d'autres paramètres, soient rendues publiques afin d'établir et de connaître un ensemble de précédents.

Recommandation :

- Il y a lieu d'établir un processus clairement défini et transparent pour la présentation et l'approbation des propositions relatives à l'avenir de la FEC.

2.5.10 Processus d'approbation

La décision finale sur l'à-propos de donner suite à une proposition sera souvent prise au terme d'un processus de responsabilité partagée, auquel participent un certain nombres d'organismes ou d'institutions plutôt que le propriétaire d'un bien donné.

AAC est le " propriétaire " de la majeure partie de la Ferme. Toutefois, certaines décisions à son sujet peuvent nécessiter non seulement l'examen et l'approbation des instances ministérielles, mais aussi celles du Conseil du Trésor du Canada, de la Commission de la Capitale nationale, du ministère du Patrimoine canadien, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, d'Environnement Canada, de l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau, de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et de la ville d'Ottawa. L'une des raisons pour lesquelles on recommande que des représentants de bon nombre de ces organismes siègent au sein du conseil consultatif est qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour formuler des recommandations qui tiennent compte des besoins de toutes les autorités pertinentes.



La documentation qui se rattache à une proposition durant le processus d'approbation par le conseil consultatif peut être indispensable à son examen subséquent par d'autres organes de réglementation.

Un schéma du processus d'examen proposé figure à l'annexe 5.

Recommandation :

- La recommandation du conseil consultatif doit accompagner la proposition durant le processus d'approbation par toutes les autorités pertinentes.

2.5.11 Entretien courant

La Ferme et ses biens nécessiteront des travaux constants d'entretien, de remise en état, de réparation et de modernisation des infrastructures et systèmes. Le gros des travaux seront de nature courante, n'altéreront pas l'aspect ni l'utilisation de la Ferme pas plus qu'ils ne nécessiteront l'intervention du conseil consultatif; il n'en reste pas moins que certaines de ces activités devront être examinées par le comité de travail pour assurer la coordination entre les organismes et garantir une approche uniforme.

travail en matière de secrétariat.
- Le secrétariat doit avoir sa propre identité.
- Le secrétariat devra soumettre les propositions au conseil consultatif après leur examen par le comité de travail.

2.5.8 Forme, contenu et présentation des propositions


Promenade de la CCN

Après la publication du rapport d'étape, d'aucuns ont déclaré que la structure et les modalités proposées étaient trop " bureaucratiques ". Aucune autre option n'a été avancée, en dehors des propositions relatives au niveau d'autonomie/pouvoir du conseil consultatif.

Le coût de préparation de certaines propositions risque d'être très élevé car celles-ci peuvent avoir des incidences sur la Ferme au chapitre de l'environnement, des eaux d'orage, du patrimoine, de la circulation et des visiteurs. Il est indispensable que ceux qui s'apprêtent à préparer des propositions de ce type comprennent clairement la façon dont elles seront évaluées et quels documents ils doivent fournir pour permettre une telle évaluation.

Même des demandes relativement simples peuvent aboutir à des décisions controversées si le fondement de la décision n'est pas clair ou ne cadre pas avec les décisions prises au préalable, ou que les modalités ne sont pas transparentes et que l'on ne connaît pas les précédents.

En outre, tout le monde doit être assujetti aux mêmes règles. Lorsque celles-ci sont explicites et que le processus est ouvert, les risques d'allégation de favoritisme sont minimes. Le processus suggéré demeure donc relativement peu changé par rapport à celui proposé au préalable.

Pour ce qui est des projets nécessitant une proposition formelle qui commande l'appui du conseil consultatif, les catégories de propositions et le contenu de chaque catégorie doivent être clairs pour le demandeur et pour le public.

2.5.9 Catégories de propositions et le processus d'examen proposé

Les catégories suggérées dans le rapport d'étape n'ont suscité aucune observation, mais lorsque l'équipe de consultation s'est interrogée sur la façon dont ces catégories s'appliqueraient à deux projets importants en cours de réalisation (la remise en état de l'Édifice Sir-John-Carling et le centre des visiteurs du musée), elle a vite compris que ces deux projets appartenaient à beaucoup des catégories suggérées. Il semble donc préférable de laisser le soin à l'expérience d'établir la nécessité de catégories spéciales de propositions.

Outre celles mises de l'avant par AAC, les propositions peuvent provenir de nombreuses sources, notamment d'institutions publiques, de particuliers, d'intérêts commerciaux, de groupements d'intérêts spéciaux, d'associations et d'organisateurs d'activités. Un délai raisonnable doit être prévu pour la réception des propositions et la formulation de recommandations sur leur valeur. À cette fin, il est essentiel que :

- les règles visant la présentation des propositions soient facilement accessibles, claires et simples;
- les principes sur lesquels les propositions seront jugées soient connus à l'avance;
- les modalités d'évaluation d'une proposition soient connues, de même que le temps que cela prendra;
- les décisions soient prises dans le cadre de réunions qui, dans la mesure où le permet

éventail d'organisations et d'intérêts.

- Les recommandations du conseil doivent reposer sur un plan de gestion qui englobe un ensemble détaillé de principes conformes à la vision, à la mission et aux valeurs fondamentales.

2.5.5 Soutien du conseil

Plusieurs des documents qui seront soumis à l'étude du conseil seront préparés à sa demande alors que d'autres seront le fruit de présentations émanant de groupes ou de personnes de l'extérieur. Dans l'un et l'autre cas, le conseil doit recevoir des documents complets, qui ont fait l'objet de recherches et d'un examen fouillés. L'examen de ces documents devra être confié à des personnes connaissant bien les questions, qu'il s'agisse de loisirs, de recherche ou de patrimoine, mais la composition de ce module ne doit pas forcément concorder avec tous les intérêts représentés au sein du conseil. Sa mission n'est pas de prendre des décisions, mais d'examiner, de faciliter, de surveiller et d'appuyer.

Ce comité de travail devra également surveiller et coordonner la mise en oeuvre des projets approuvés. Son rôle consistera :

- à s'assurer que les propositions qui parviennent au conseil consultatif sont complètes;
- à s'assurer que ces propositions ont été analysées par des spécialistes, le cas échéant (p. ex. pour déterminer leurs incidences sur le " paysage culturel ");
- à surveiller la réalisation des projets pour assurer l'atténuation des effets délétères sur l'environnement ou le caractère patrimonial de la ferme.

Recommandation :

- Il faut créer un comité de travail chargé d'épauler le conseil consultatif dans ses travaux.



Sir Charles Saunders

2.5.6 Réunions

Les réunions du conseil et du comité de travail doivent être ouvertes aux représentants du public, sauf si les questions abordées ont trait à la vie privée de certaines personnes ou à des renseignements privatifs.

Recommandation :

- Les réunions du conseil et du comité de travail doivent être accessibles au public dans la mesure du possible.

2.5.7 Secrétariat

Le conseil et le comité de travail auront besoin d'un secrétariat. Celui-ci sera le point de contact initial pour le public, il fournira des renseignements à ceux qui en ont besoin et s'occupera de l'examen préalable des propositions soumises au comité de travail et au conseil. Pour faciliter les contacts, ce secrétariat doit avoir une identité distincte. En sa qualité de gardien de la majorité des terrains et des immeubles de la Ferme, c'est AAC qui doit assumer cette fonction.

Recommandations :

- AAC doit subvenir aux besoins du conseil consultatif et du comité de

pourra dire alors que l'axe de gestion principal n'a pas changé. Certes, il faudra justifier les changements futurs en tenant compte d'une plus vaste palette d'intérêts, mais il est inutile de prévoir un conseil autonome investi de pouvoirs spéciaux.

Il pourrait être avantageux par contre de nommer un président du conseil qui ne provienne pas des rangs d'AAC ou d'un autre organisme de réglementation fédéral.



2.5.3 Rôle

En assumant sa fonction, le conseil devra tenir compte de tous les éléments pesant :

. sur la trame de la Ferme, notamment sur les corridors qui la traversent;
. sur les points de vue, les panoramas, les paysages et les structures;
. sur le changement d'utilisation des biens bâtis ou des terrains;
. sur l'évolution significative de l'intensité des utilisations existantes;
. sur la gestion et la sécurité des visiteurs.

2.5.4 Composition

Beaucoup ont jugé que le conseil tel que proposé comptait trop de fonctionnaires à l'échelle fédérale et locale et trop peu de représentants capables d'offrir une optique nationale. La composition recommandée du conseil tient compte de ces suggestions.

On a donc proposé que le conseil comporte des représentants désignés de chacun des organismes suivants :

Fédéral
. Agriculture et Agroalimentaire Canada
. Ministère du Patrimoine canadien
. Société du Musée national des sciences et de la technologie
. Commission de la Capitale nationale

National
. Centres spécialisés connexes dans d'autres villes (jardins botaniques, arboretums, etc.)
. Plusieurs associations agricoles et agroalimentaires
. Institut royal d'architecture du Canada
. Association canadienne des architectes paysagers

Local
. Un membre du conseil de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton
. Un membre du conseil de la ville d'Ottawa
. Les Amis de la Ferme expérimentale centrale
. Des groupes communautaires locaux
. Des groupes patrimoniaux locaux

Recommandation :

- Il faut créer un conseil consultatif qui devra formuler des recommandations à l'intention du sous-ministre d'AAC sur les questions touchant l'avenir de la FEC.
- Il faut que le conseil soit présidé par un membre qui ne soit pas un représentant d'AAC ou d'un autre organisme fédéral.
- Le conseil consultatif doit compter des représentants d'un vaste

2.5 Régie

2.5.1 Structure et leadership

Les recommandations sur la régie qui figurent dans le rapport d'étape ont donné lieu à un certain nombre d'observations sur la structure recommandée (conseil consultatif, comité de travail et secrétariat). Les observations étaient généralement positives, même s'il y a eu des désaccords quant au degré d'indépendance/autorité du nouveau conseil et quant à sa présidence et à sa composition. Certaines des observations étaient favorables à la relation du conseil avec AAC telle qu'elle est énoncée dans le rapport d'étape (un conseil placé sous la présidence d'ACC et relevant du sous-ministre), alors que d'autre estiment que le conseil consultatif doit être investi de plus grands pouvoirs décisionnels et être indépendant d'AAC. Une fiducie foncière a été citée comme exemple de ce qui pourrait permettre de conférer cette autonomie.

Le message le plus fort et le plus constant sur ce sujet est toutefois qu'il faut assurer la prédominance de la recherche, et que cela doit se refléter dans la vision, la mission et les valeurs fondamentales ainsi que dans les autres recommandations.

2.5.2 L'élément " patrimonial "



Comme nous l'avons vu, l'existence d'un paysage culturel à la Ferme est le fruit de sa conception originale et de la constance à long terme des décisions touchant ses terrains et ses immeubles. Tout au long de l'histoire de la Ferme, ces décisions ont reflété l'évolution des recherches qui s'y faisaient.

L'ampleur des changements dictés par la recherche s'est atténuée ces dernières années et les recherches se concentrent désormais sur les céréales et les oléagineux. Cela a parfois donné lieu à des décisions litigieuses et c'est grâce aux efforts de groupes comme les Amis de la Ferme expérimentale centrale (AFEC), d'organisations patrimoniales locales et d'associations communautaires qu'on a réussi à protéger l'intégrité de la Ferme et de son paysage. Le nouveau conseil devra jouer ce même rôle à l'avenir mais il devra également trouver le juste équilibre entre la préservation du passé et les impératifs de l'avenir.

Le fait que la Ferme ait été désignée lieu historique national impose des paramètres de gestion qui, à certains égards, vont à l'encontre des besoins de la recherche. Alors que la recherche fait appel à des techniques et à des biens d'une manière qui évolue constamment pour rester à l'avant-garde de la science, la gestion du patrimoine tend à décourager le changement, pour préserver plutôt que pour améliorer. Les plus grosses difficultés qui se poseront aux gestionnaires de la Ferme à l'avenir consisteront à équilibrer ces deux forces.

Comme nous l'avons vu plus haut, le fait que la FEC soit une ferme fonctionnelle explique l'ampleur de l'expérience patrimoniale. Mais en fait-on suffisamment? Certains participants aux consultations ont fait observer que l'Arboretum, le Musée de l'agriculture et les jardins ornementaux sont stériles, une sorte de " zoo pour enfants " et ne reflètent aucunement leur splendeur passée. L'ensemble de la FEC est-il menacé de stérilité si la Ferme demeure une sorte de jardin maraîcher et un endroit agréable où l'on amène les enfants pour un pique-nique? Bon nombre des personnes et des groupes qui ont participé aux consultations le craignent et ont souligné le besoin d'assurer la survivance et la primauté de la recherche pour assurer le dynamisme de la Ferme.

Si la recherche agricole et agroalimentaire demeure la clé de voûte de l'avenir de la Ferme et de sa survivance à long terme comme centre agricole et paysage culturel important, on


Isabella Preston

Les critères suggérés sont les suivants : que les utilisations :
- soient conformes à la vision, à la mission et aux valeurs fondamentales;
- n'aient pas d'effet nuisible sur la poursuite des recherches qui se font à la Ferme dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire;
- soient conformes à l'usage actuel ou passé ou complémentaires;
- préservent et respectent les zones naturelles, les vues et les perspectives ainsi que le caractère rural de la Ferme et son rôle d'espace vert et respectent les normes environnementales les plus rigoureuses;
- équilibrent la production de recettes et d'autres objectifs de manière à ce que la qualité de la vie devienne une valeur prédominante;
- reconnaissent que la FEC fait partie de la trame changeante de la Région de la Capitale du Canada et qu'elles établissent des arrimages en son sein;
- reposent sur le potentiel des infrastructures existantes pour minimiser le besoin de construire de nouvelles installations qui risquent d'avoir des effets indésirables sur l'environnement ou entraîner une perte de caractère;
- respectent les quartiers avoisinants et minimisent les incidences sur ces quartiers;
- respectent le patrimoine culturel de la FEC et de ses immeubles;
- respectent l'espace vert;
- soient compatibles avec le caractère de la FEC;
- minimisent les conflits entre les utilisateurs;
- soient rentables et durables;
- soient sensibles à la capacité environnementale du site;
- respectent et réglementent l'accès aux secteurs sensibles, surtout là où se font des recherches.

En outre :
- l'agriculture et les sciences naturelles doivent être le centre nerveux des nouvelles utilisations;
- il faut tenir des consultations publiques au sujet des modifications apportées à l'accès du public à la Ferme;
- les décisions doivent favoriser des utilisations qui :
  - appuient la poursuite des activités de recherche,
  - s'appuient sur l'histoire de la Ferme,
  - soulignent l'importance nationale du site,
  - étoffent les connaissances sur l'agriculture et les sciences naturelles,
  - améliorent les connaissances, la jouissance et la protection du site;
  - favorisent l'instruction à tous les niveaux,
  - démontrent l'utilisation des technologies écologiques,
  - tirent parti du milieu urbain pour favoriser la recherche agricole ou horticole axée sur les besoins environnementaux des milieux urbains;
- les utilisations et les activités futures sur les terrains existants et les terrains " sans mission " doivent être de nature passive pour que l'impact sur le paysage de la Ferme reste neutre. À cet égard, soulignons ce qui suit :
  - les utilisations qui entraînent une hausse importante de la circulation routière nécessitant l'aménagement de nouvelles routes et de nouveaux terrains de stationnement doivent être découragées;

Recommandation :

- Dès que le Comité consultatif sera formé, il faudra adopter des politiques au sujet des utilisations futures de la FEC qui respectent les critères énoncés ci-dessus.

2.4 Rôles et utilisations de la Ferme

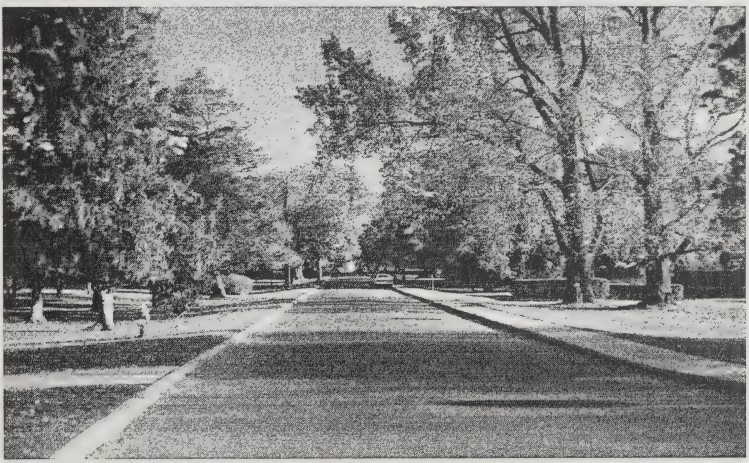
2.4.1 Utilisations

Les consultations et les ateliers ont donné lieu à de nombreuses suggestions quant à l'utilisation des terrains et des installations de la Ferme. Ces suggestions proposent aussi bien de laisser des secteurs intacts que de construire des ouvrages à des fins récréatives ou de recherche. Certaines sont conformes aux activités qui se déroulent actuellement à la Ferme, mais d'autres ne le sont pas (voir annexe 4).

Beaucoup ont fait observer que certaines des utilisations préconisées sont frivoles ou inopportunes et que l'équipe de consultation n'aurait même pas dû les inscrire sur sa liste. Mais cela aurait signifié que nous rejetons certaines utilisations en nous basant sur des critères inexistants. Si ces consultations ont eu lieu, c'est en partie pour établir les critères qu'il y a lieu d'utiliser pour accepter ou rejeter une proposition. Beaucoup ont avancé des suggestions dont la plupart sont intuitivement conformes, même si, dans l'ensemble, une suggestion risque de donner lieu à une situation où un projet répond à la plupart des critères alors que plusieurs autres ne s'y conforment pas si bien.

Mentionnons à titre d'exemple certaines activités présentant beaucoup d'attrait pour les visiteurs, favorables à l'agriculture, à l'environnement et à la nature et susceptibles d'avoir des retombées positives sur le plan de l'éducation, mais qui risquent en revanche d'entraîner une augmentation de la circulation, des difficultés de gestion des visiteurs, ainsi que des problèmes de stationnement et de sécurité. Beaucoup pourront affirmer : " voilà un joli lot de problèmes ". D'autres écarteront d'emblée l'activité en arguant qu'elle risque de briser la tranquillité du site et la jouissance des autres attributs de la Ferme.

Le fait qu'il y ait des critères clairement définis n'empêche pas le Conseil consultatif de devoir formuler des jugements sur l'équilibre approprié de ces critères en ce qui concerne une proposition donnée.



Avenue Maple

- le financement des propositions relatives aux terrains " sans mission " doit reposer sur de solides plans financiers afin de ne pas alourdir le fardeau de gestion d'AAC en tant que responsable global;
- les présentations de nouvelles propositions sur les terrains " sans mission " doivent se conformer à un ensemble de critères de planification et d'utilisation et de critères financiers clairement définis contribuant à restreindre la liste des propositions à celles qui ont des vertus manifestes et qui sont compatibles avec les objectifs de gestion à long terme de la Ferme.

2.3.12 Directives de gestion des propositions

Des directives de gestion détaillées visant à prévoir divers scénarios et conditions au sujet des propositions futures ne peuvent être établies qu'après une mise à jour complète de la base de données nécessaires pour la planification matérielle et les nouveaux programmes. Par exemple, la création d'un nouveau grand centre d'attraction des visiteurs à la Ferme risque d'attirer en nombre important une catégorie donnée d'utilisateurs (comme des groupes scolaires) nécessitant de nouvelles infrastructures de stationnement pour les autocars, ce qui risque à son tour d'avoir des incidences visuelles, acoustiques et de pollution sur le paysage de la Ferme.

Toutefois, si l'on en croit les données et les connaissances qui existent sur ces questions, il semble possible d'élaborer un ensemble de directives de gestion générales à même d'orienter la gestion de la Ferme, surtout en ce qui concerne les décisions qui devront être prises dans un avenir rapproché :

Compatibilité de l'utilisation des terrains

- Les nouvelles propositions doivent être généralement conformes aux politiques et aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en matière de planification et d'environnement.
- À l'exception de l'Édifice Sir-John-Carling (nouvelle annexe), des serres et du Musée de l'agriculture (remplacement de l'étable à bovins), toute nouvelle utilisation présupposant l'ajout de nouveaux immeubles, d'ouvrages ou de terrains de stationnement doit être ajournée jusqu'à la préparation d'un plan de gestion provisoire.


Festival de la récolte

Compatibilité visuelle

- Il faut autoriser la démolition des immeubles dont on a déterminé qu'ils avaient un effet visuel généralement négatif sur le paysage historique (comme l'installation de chauffage).
- Les grandes initiatives qui risquent d'avoir une incidence cumulée importante sur le caractère visuel du paysage de la Ferme (comme la signalisation, les programmes de communication visuelle ou les programmes de coordination de l'image de marque du gouvernement fédéral) ne doivent être prises qu'après la préparation et l'approbation de directives de conception détaillées qui feront partie du plan de gestion à long terme.
- Les grands programmes de peinture, d'éclairage, d'érection de clôtures et de rénovation qui risquent d'avoir un effet cumulé sur le paysage de la Ferme ne doivent être entrepris qu'après la préparation et l'acceptation de directives de conception détaillées qui feront partie intégrante du plan de gestion à long terme.

- les implications des scénarios sur l'utilisation future des terrains et des décisions de gestion doivent être évaluées sous l'angle de leurs incidences sur le caractère paysager unique de la Ferme;
- toutes les décisions de planification et d'utilisation des terrains doivent être prises en tenant compte de leur incidence sur le reste de la Ferme.

2.3.10 Principes de planification

- La prépondérance de la fonction recherche de la Ferme expérimentale centrale doit être reconnue comme le principe essentiel qui doit orienter la gestion de cette ressource.
- Les limites actuelles et la superficie de la FEC doivent être préservées.
- La gestion de la FEC et de ses ressources doit se faire conformément aux directives de la DIC et aux principes de planification énoncés dans la vision, la mission et les valeurs fondamentales de la FEC au début de ce document.
- L'utilisation des terrains ou des biens bâtis de la Ferme doit être conforme aux critères énoncés à la section 2.4.
- Il faut encourager et faciliter l'accessibilité de la Ferme au public dans la mesure où cela est compatible avec les fonctions de recherche.
- L'identité visuelle distinctive de la Ferme avec son cachet spécial dans le contexte urbain de la capitale du Canada doit être vantée avec plus d'efficacité.
- L'interface urbaine de la Ferme et sa relation avec les quartiers résidentiels attenants doivent être gérées avec sensibilité et dans le respect mutuel. À cet égard, il faut maintenir des consultations suivies avec les gouvernements municipaux locaux et les groupes communautaires.

2.3.11 Paramètres de gestion

La FEC est une ressource difficile à gérer, en raison de sa taille et de son importance historique, du vaste éventail d'intervenants et d'utilisateurs et de la diversité des influences environnementales et urbaines. Il faut équilibrer ces intérêts et ces incidences de manière à préserver l'intégrité de la Ferme comme lieu se prêtant à des recherches et comme ressource publique polyvalente dont la popularité et l'attrait augmentent chaque année. Les politiques de gestion de la Ferme doivent tenir compte des paramètres suivants qui sont propres à son contexte :

- pour équilibrer les intérêts de toute une diversité d'intervenants, il faut assumer un fort leadership pour orienter la planification et la gestion de la Ferme;
- les décisions de planification et de gestion touchant la Ferme doivent être analysées et suivies d'effet dans un climat de consultation et de communication qui facilite la participation de tous les principaux intervenants (dont le public) à certains jalons importants des décisions prises;
- l'accès physique aux secteurs expérimentaux doit être réglementé de manière à protéger la crédibilité des résultats de la recherche;
- étant donné que le caractère visuel de la Ferme est perçu comme un entrecroisement d'images qui vont de panoramas pastoraux à des immeubles à valeur patrimoniale sur fond de paysage urbain, même les changements mineurs qui risquent d'avoir un effet cumulé sur le caractère global de la Ferme doivent être analysés très soigneusement;
- étant donné que les décisions touchant la circulation et l'utilisation des terrains dans le contexte urbain attenant à la Ferme risquent d'avoir des effets d'entraînement sur la Ferme, celles-ci doivent être surveillées en permanence par la direction de la Ferme de concert avec les municipalités attenantes et d'autres intervenants que la question intéresse;

doit être considérée comme un développement souhaitable, mais sa forme physique doit être intégrée dans la trame globale du caractère historique de la Ferme.

Toutefois, la planification inventive de ces nouvelles aires destinées aux activités du musée, même si elle reste sensible à ses effets sur d'autres utilisateurs potentiels de ces secteurs, constitue une gageure. La Commission de la Capitale nationale a fait observer que " le musée constitue une part importante du visage public de la Ferme. Les responsabilités croissantes du musée doivent être assumées en tenant compte de la valeur patrimoniale et de l'objectif primordial de la FEC, tout en répondant comme il faut aux besoins du public. Un plan à long terme des secteurs touchés par le mandat du musée s'impose pour orienter les interventions futures. "


Sir John Carling

Recommandations :

- Il faut appuyer l'expansion du Musée de l'agriculture.
- Il faut élaborer un plan de zone principale du musée qui servira à orienter cette expansion et les expansions futures.

2.3.8 Principes de planification et directives de gestion

Si l'on se base sur les objectifs, les attentes et les aspirations mentionnés par les divers participants au processus de consultation, et conformément aux thèmes et aux messages primordiaux qui se sont dégagés de l'évaluation des réactions du public, il devient possible de formuler un ensemble de principes de planification et de gestion pour la FEC qui rendent justice :

- à son rôle fonctionnel comme installation de recherche;
- à son importance historique;
- à sa valeur comme espace vert prisé dans le contexte urbain de la capitale;
- à son importance comme lieu idéal de transmission des messages d'interprétation et d'éducation qui ont trait à l'agriculture et à l'aménagement du territoire agricole.

2.3.9 Préservation d'une entité en pleine évolution

Avant de se lancer dans l'établissement d'un ensemble de principes de planification et de gestion, il faut bien reconnaître que la Ferme d'aujourd'hui est le fruit d'une série de décisions de planification et de gestion prises depuis 112 ans, même si aucun cadre de planification directeur n'existait comme point de référence pour les décisions prises. C'est pourquoi les principes de planification et les directives de gestion préconisés à l'issue de ces consultations permettront essentiellement d'officialiser la plupart des pratiques et des politiques menées par AAC au fil des ans et de recenser les nouvelles directives nécessaires pour faire face aux nouvelles réalités et aux possibilités dont il est question ailleurs dans ce rapport.

De plus, les gens sont presque unanimes à dire que la Ferme doit son charme à l'entité physique qu'elle est devenue aujourd'hui, et que cela représente un paysage qui mérite d'être préservé dans son intégralité. Toutefois, la nature évolutive de sa fonction de recherche est une autre réalité importante dont il faut tenir compte. À cet égard, le projet de cadre de planification et de gestion de la Ferme doit reposer sur trois grands paramètres :

- étant donné que la nature évolutive de la Ferme en tant qu'installation de recherche est reconnue comme un attribut significatif sur le plan historique, toute modification des domaines de recherche de la Ferme doit être acceptée comme faisant partie intégrante du paysage de la Ferme;

- Jardins ornementaux
- Collection de plantes pour haies
- Bois de Saunders

Zone 3
- Parcelles de recherche
  Sous-zone :
  - Terrains au sud de l'Arboretum

4. Plans de situation

Il faut des plans, des agencements et des propositions détaillés pour chaque site des zones secondaires dans le cadre de la présentation qui sera faite à la municipalité.

Les recommandations de planification et de gestion traduiront un niveau de détail croissant vu que les propositions varient de positions stratégiques générales dans le plan de gestion global à l'agencement détaillé des immeubles et à la conception du site dans les plans de situation.

On a jugé que la priorité des plans relatifs aux zones secondaires devait reposer sur une évaluation des besoins portant sur les programmes existants et les besoins fonctionnels des intervenants, notamment d'AAC en tant que principal responsable. Les intérêts de la recherche doivent l'emporter sur les autres besoins et toute mesure à même de faciliter la poursuite sans entrave des activités de recherche doit se voir accorder le niveau de priorité le plus élevé.

Recommandation :

- Pour s'assurer que les nouvelles initiatives prises par les intervenants en vue d'élargir les programmes destinés aux visiteurs, de regrouper les lieux d'accueil et d'améliorer les installations et autres activités similaires peuvent se poursuivre sans entrave, il faut élaborer des plans des zones et des sous-zones dans le contexte d'un cadre de planification général de l'ensemble.

2.3.7 Le Musée de l'agriculture

Le Musée de l'Agriculture fait vivre le passé et le potentiel d'avenir de l'agriculture. Parmi ses commentaires sollicités dans le cadre de l'étude de prospective de la FEC, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario soulignait que " d'une perspective historique, les bâtiments et artefacts que détient le Musée des Sciences et de la Technologie sont irremplaçables. Le MAFRA est aux prises avec une situation semblable. Elle tente d'éviter la dispersion d'une importante collection de bâtiments et d'artefacts découlant d'une décision de cesser le financement d'un musée de l'agriculture... ". Il est essentiel de maintenir le musée comme point d'attrait pour les visiteurs et, plus important, de lui permettre de continuer de renseigner les canadiens au sujet de leur fier patrimoine agricole et du rôle que jouera la culture de la terre dans le maintien du mieux-être des canadiens dans les années à venir.

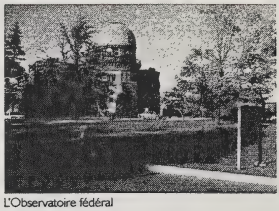
L'expansion des programmes du Musée de l'agriculture illustre on ne peut mieux le besoin de lier le plan de gestion global aux plans des terrains. L'expansion des activités du musée doit être considérée comme un développement souhaitable, mais sa forme physique doit être intégrée dans la trame globale du caractère historique de la Ferme.

2.3.5 Plan de gestion provisoire

Il faut compter deux à trois ans pour élaborer un plan de gestion détaillé à long terme en raison des diverses études générales et des consultations qu'il nécessite. Compte tenu du besoin de faire face aux exigences à court terme ayant trait aux installations des visiteurs, à l'aménagement des bureaux du personnel d'AAC de même qu'aux impératifs d'entretien quotidien, on propose d'élaborer un plan de gestion provisoire pour répondre aux besoins immédiats.

Recommandations :

- Un plan de gestion détaillé à long terme est nécessaire pour tracer l'avenir de la Ferme de manière à assurer la conception d'une stratégie sensible à la gestion des ressources et qui parvienne à équilibrer les intérêts du responsable, des intervenants et du public.
- Un plan de gestion provisoire doit être élaboré pour faciliter les initiatives à court terme que le Comité consultatif juge acceptables et compatibles avec les objectifs à long terme.
- Le plan de gestion à long terme doit comporter un ensemble de principes visant à assurer l'uniformité de l'évaluation des propositions.


L'Observatoire fédéral

2.3.6 Hiérarchie des plans de gestion

Le mode existant d'utilisation des terrains de la Ferme est généralement conforme aux trois zones principales (analysées ci-après) qui sont désignées dans la déclaration d'intégrité commémorative comme des paramètres historiquement importants de ce paysage culturel en constante évolution. Selon les classifications de la DIC, la Ferme peut être divisée en zones principales et en zones secondaires (ou sous-zones) représentant des utilisations distinctes mais fonctionnellement apparentées à celles des zones principales (voir Annexe 3). Voici donc comment s'établira la hiérarchie des plans :

1. Plan de gestion général de la FEC

2. Plans des zones principales

Zone 1 : Noyau central (ferme fonctionnelle, immeubles scientifiques et administratifs);
Zone 2 : Arboretum et jardins publics;
Zone 3 : Parcelles expérimentales.

3. Plans des zones secondaires

Zone 1
- Complexe administratif
- Complexe du laboratoire KW Neatby
  Sous-zones :
  - Serres
  - Immeubles opérationnels
- Musée de l'agriculture

Zone 2
- Arboretum
  Sous-zone :
  - Jardin écologique Fletcher

par des organisations bénévoles et des organisations non gouvernementales comme les Amis de la Ferme et le Ottawa Field-Naturalists Club (Fletcher Wildlife Garden). Le rôle joué par ces organisations bénévoles de même que par les bénévoles pris individuellement a permis de prendre soin et de préserver d'importantes parties de la Ferme car il a remplacé les efforts d'AAC à un moment où les compressions budgétaires et la limitation de son mandat ont sérieusement empêché AAC de les gérer, surtout dans le cadre d'utilisations axées sur les visiteurs.

Le regain croissant d'intérêt des visiteurs et la densité du nombre de personnes qui viennent visiter la Ferme depuis quelques années sont véritablement extraordinaires. C'est grâce aux efforts déployés par les organisations bénévoles pour que les activités interprétatives, éducatives et récréatives de la Ferme restent accessibles au public par le biais d'appels de fonds, d'activités publiques, d'initiatives de planification et de soutien comme le Hosta Garden et le Fletcher Wildlife Garden qu'il a été possible de répondre à l'intérêt des visiteurs tout en sensibilisant le public à la situation de la Ferme. Le rôle de ces organisations comme intervenants et partenaires importants du façonnement de l'évolution de la Ferme mérite d'être reconnu, surtout dans le contexte d'une stratégie de gestion axée sur le partenariat qui fera vraisemblablement appel aux moyens de nombreux " amis de la Ferme " dévoués et engagés pendant des années.


Récolte de soja

Recommandation :

- Les liens qui existent entre les organisations bénévoles et AAC doivent être maintenus et même resserrés pour assurer leur participation active à la gestion et à la promotion de la Ferme.

2.3.3 Un cadre de gestion

Le besoin et l'importance d'un cadre de gestion ont été mentionnés à maintes reprises au cours des consultations et des activités publiques. Un plan de gestion est perçu comme un document d'orientation dont le cadre de gestion constitue l'élément central de toutes les décisions en matière de politique et de planification, et qui comprend :

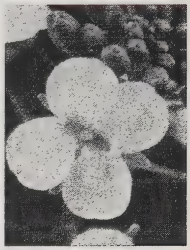
- une vision de la Ferme de l'avenir;
- un énoncé des valeurs et des objectifs de base;
- un ensemble de principes de planification et de politiques d'utilisation des terrains;
- un processus décisionnel comportant des instruments d'examen et de consultation;
- une hiérarchie de plans de gestion comportant des plans d'utilisation des terrains au palier des zones et des districts;
- une liste des études et des enquêtes techniques qu'il faudra mener avant que l'on ne puisse produire des plans détaillés des lieux.

2.3.4 Plan directeur et plan de gestion : distinction importante

La FEC est un paysage désigné qui reflète les effets confondus d'un plan paysager des années 1880 et de plus d'un siècle de strates d'utilisation des terrains qui en ont façonné l'évolution. La majeure partie des terrains sont déjà " planifiés " et " bâtis ", et l'on ne prévoit aucune altération importante de leur structure ou de leur caractère. C'est ainsi que les décisions futures sur la préservation et l'utilisation de la FEC concerneront plutôt la nature de la gestion de ses biens actuels plutôt que le réagencement ou la création de nouveaux secteurs et éléments. C'est pour cette raison qu'on a jugé préférable d'employer l'expression " plan de gestion " plutôt que " plan directeur ".

2.3 Planification et structure physique

2.3.1 Nécessité d'un plan de gestion : la Ferme dans le contexte de sa planification


Fleur de canola

L'importance de la Ferme expérimentale centrale est reconnue dans le plan d'utilisation des terrains fédéraux (plan pour la Capitale du Canada – CCN) de même que dans les plans officiels régionaux et locaux (plans officiels de la MROC et de la ville d'Ottawa), et il existe dans ces documents des politiques et des dispositions spéciales sur le rôle et la fonction de la Ferme dans le contexte de la trame urbaine de la capitale. L'importance de la FEC comme espace vert pivot au coeur de la capitale peut se comparer à celle de Central Park à New York. Tout cadre de planification à long terme de la Ferme expérimentale centrale doit donc tenir compte des désignations respectives d'utilisation des terrains et se conformer aux objectifs généraux de ces plans.

Même si la Ferme expérimentale centrale a été initialement conçue par William Saunders et par un célèbre architecte paysager de l'époque conformément aux principes de planification du " mouvement paysager pittoresque ", elle a évolué au cours du dernier siècle sans le bénéfice d'un plan officiel à long terme. Le fait qu'elle ait conservé l'esprit du concept original dans sa forme actuelle malgré l'absence d'un " plan directeur " illustre la valeur du plan original d'utilisation des terrains et le respect qu'il a inspiré chez les administrateurs de la Ferme au cours des décennies.

Tant que la recherche a été la fonction et l'activité prédominantes de la Ferme, l'expansion de l'utilisation des terrains, l'aménagement de nouvelles installations et la transformation de celles qui existaient déjà ont été dictés par la logique d'une nécessité fonctionnelle. Depuis vingt ans cependant, quantité d'éléments des recherches qui se faisaient à l'origine à la Ferme ont soit déménagé, soit cessé. Cela a créé un certain nombre de secteurs " sans mission " qui n'ont pas d'objectifs opérationnels particuliers et qui dépassent par conséquent les besoins d'AAC. Certains de ces secteurs ont été affectés à d'autres utilisations compatibles comme le Musée de l'agriculture, mais d'autres n'ont toujours pas de fonction se rapportant à une mission claire. Il n'en reste pas moins que ces secteurs " sans mission " font partie intégrante de l'intégrité de la Ferme comme lieu historique national. En sa qualité de gardien et de gérant de la Ferme, AAC se doit de faire en sorte que ces secteurs de la Ferme soient gérés d'une manière qui préserve la qualité globale et l'intégrité du site.

Étant donné que ces secteurs sont considérés par diverses catégories d'usagers et d'intervenants comme revêtant une importance primordiale et convenant à un certain nombre d'utilisations, il est indispensable d'élaborer une stratégie de gestion des ressources. Cela permettra d'assurer que les utilisations les plus exemplaires bénéficient du niveau d'attention et de priorité souhaité dans tout plan de gestion à long terme. À cette fin, les participants ont préconisé d'élaborer un " plan de gestion " détaillé pour orienter la gestion future de tous les éléments de la FEC.

2.3.2 Le rôle des ONG et des bénévoles

La création de secteurs " sans mission " découlant de l'évolution des priorités de recherche a donné lieu à une sorte de " vide de gestion des biens ", en vertu duquel d'importantes composantes de l'ancien établissement agricole comme l'Exposition de bovins laitiers/bovins de boucherie autour de l'étable principale à bovins laitiers et l'Arboretum du Dominion dépassent aujourd'hui les besoins d'AAC. Le secteur autour de la principale étable à vaches laitières a été repris par le MNST pour y loger le Musée de l'agriculture, tandis que l'Arboretum, les jardins ornementaux et d'autres ressources connexes étaient " adoptés "



Charrette Tally-ho

- Les quartiers urbains qui jouxtent les limites de la Ferme doivent être redésignés comme quartiers patrimoniaux pour s'assurer que toute altération future de ces secteurs tienne compte de son impact sur l'intégrité du caractère rural de la Ferme et de sa dignité comme lieu historique national.



menacées;
- les motifs de l'importance nationale du lieu sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu sont respectées par tous ceux dont les décisions ou les actions risquent d'avoir des conséquences sur le site.

Dans l'ensemble, la valeur historique de la Ferme expérimentale centrale tient :

- à son caractère distinctif comme paysage culturel;
- au fait que la présence d'une ferme de plus de 400 hectares au coeur de la Capitale du Canada reflète les principes de l'agriculture au XIX^{e} siècle et intègre soigneusement un noyau administratif et un éventail d'autres immeubles agrémentés d'un arboretum, de jardins ornementaux, de plates-bandes et de champs expérimentaux dans un tableau pittoresque;
- au fait que, depuis sa création en 1886, la Ferme expérimentale centrale a apporté des contributions scientifiques précieuses à l'agriculture canadienne en intégrant l'expérimentation scientifique et la vérification pratique, comme en témoigne la mise au point de souches de blé résistantes qui ont joué un rôle crucial dans l'essor de l'agriculture dans l'Ouest du Canada;
- au fait qu'il s'agit d'un rare exemple de présence d'une ferme au coeur d'une ville;
- au fait qu'elle est devenue un symbole du rôle central joué par l'agriculture dans le façonnement du pays.

Il importe de mentionner que toutes les décisions sur l'utilisation et la gestion de la Ferme, quelle que soit leur importance relative, doivent faire l'objet d'un examen afin d'évaluer leur incidence potentielle sur la viabilité de la Ferme comme installation de recherche et son intégrité comme paysage culturel d'importance historique. Cela veut dire que les activités quotidiennes ayant trait à l'entretien des immeubles et des terrains, de même que les interventions plus importantes qui aboutissent à une altération physique de la trame paysagère, doivent être évaluées par rapport à un ensemble de lignes directrices et de recommandations de gestion enchâssées dans un futur plan de gestion de la FEC. Toutefois, aussitôt qu'un cadre de gestion aura été établi, quantité d'activités ayant trait à l'entretien quotidien de la Ferme pourront s'accomplir sans examen structuré.

Recommandations :

- Il faut déployer plus d'efforts pour faire connaître la désignation de lieu historique national et tirer parti des occasions qu'offre la Ferme au chapitre des programmes d'interprétation ainsi que de la collaboration éducative et scientifique.
- Le titre officiel de la Ferme doit être modifié en faveur de " Lieu historique national de la Ferme expérimentale centrale " pour mieux souligner son importance nationale.
- Les thèmes et les messages d'interprétation doivent s'adresser à un vaste éventail d'usagers et de visiteurs.
- AAC, en sa qualité de responsable, doit déployer des efforts coordonnés pour gérer les ressources patrimoniales de la Ferme avec le concours des intervenants institutionnels.
- La participation de spécialistes de disciplines pertinentes est perçue comme un élément essentiel si l'on veut s'assurer que les politiques et les plans relatifs à la Ferme sont élaborés en fonction des objectifs généraux qui se rattachent à la conservation du patrimoine.
- Il faut prendre des mesures ou consentir des efforts spéciaux pour communiquer plus efficacement l'identité distincte de la Ferme.

2.2.6 Préoccupations contextuelles : un quartier patrimonial autour de la Ferme

L'une des préoccupations les plus couramment exprimées par le public au cours des consultations a trait aux conséquences éventuelles du développement futur des quartiers avoisinants sur le paysage de la ferme et son microclimat. L'incidence visuelle du nouveau quartier polyvalent à l'ouest du chemin Merivale de même que la proximité d'immeubles, de centres commerciaux et l'altération possible du caractère de ces quartiers ont été mentionnés comme sujets de préoccupation car leurs effets cumulés risquent de nuire aux points de vue et aux panoramas de la Ferme. L'intérêt que présente la juxtaposition et les contrastes entre la Ferme et les quartiers qui l'entourent souligne son importance. Cependant, si les problèmes de qualité visuelle ne sont pas gérés avec intelligence, on court le risque de voir les environs de la Ferme se développer de manière incongrue ou visuellement incompatible.

Pour être sûr que l'occupation future des sols dans les secteurs qui jouxtent la ferme n'aboutisse pas à un problème de compatibilité visuelle, il paraît souhaitable de créer un quartier patrimonial autour de la Ferme afin de mieux contrôler la qualité de toute proposition ou altération future de l'utilisation des sols.

2.2.7 Valeurs historiques du processus de planification

La déclaration d'intégrité commémorative ou DIC établit les paramètres et les critères dont il faut dûment tenir compte dans toute décision future sur l'occupation et la gestion des sols qui risque de toucher la Ferme. Les attributs essentiels de la Ferme sont la valeur patrimoniale qu'incarnent ses immeubles, son paysage et ses messages et la nature en constante évolution de sa fonction de recherche. Mais avant tout, il faut reconnaître ces paramètres de la Ferme comme des éléments clés de la planification pour qu'elle continue de jouer son rôle de symbole de l'identité et des réalisations du Canada.



rasses de l'Arboretum, vues du pont de l'avenue Bronson

2.2.8 Le processus d'intégrité commémorative

Pour mieux identifier les attributs quintessenciels qui définissent l'importance d'un lieu historique, Parcs Canada a conçu un processus détaillé de catégorisation et de classification qui se solde par la préparation d'une " déclaration d'intégrité commémorative " ou DIC. Aussitôt qu'un lieu est désigné lieu historique national, Parcs Canada, à l'invitation du propriétaire/gardien du bien faisant l'objet d'une telle désignation, réunit une équipe d'experts, d'intervenants et de représentants du public pour procéder à un examen exhaustif de tous les paramètres du site en question qui ont un rapport avec son importance historique. La DIC sert de base à la gestion des valeurs patrimoniales et à l'élaboration d'un cadre de planification et de gestion du lieu ainsi désigné. À cet égard, il importe de signaler que la DIC ne cherche pas à remplacer un document de planification, mais plutôt à éclairer les modes de planification et de gestion du lieu.

Parcs Canada est en train de mettre la dernière touche à la déclaration d'intégrité commémorative du lieu historique national de la Ferme expérimentale centrale. Le document final devrait être publié d'ici la fin d'août 1998. On trouvera à l'annexe 2 une définition de la déclaration d'intégrité commémorative et de la terminologie qui s'y rattache.

" Intégrité commémorative " désigne la santé ou l'intégrité d'un lieu historique. Pour les besoins d'une définition, on dit d'un lieu historique national qu'il possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources qui représentent ou symbolisent son importance ne sont pas altérées ou

répertoriés :

- préserver l'histoire des réalisations et des contributions scientifiques à l'agriculture, à l'horticulture, etc.;
- préserver les composantes qui définissent le " paysage culturel ";
- préserver son rôle au sein de la collectivité comme espace vert, retraite pastorale et ressource récréative et éducative qui intègre le système de parcs-forêts de la CCN;
- préserver son caractère de ferme fonctionnelle dans un contexte urbain;
- préserver son espace vert et ses points de vue qui définissent la structure et l'identité de la ville.

2.2.4 Identité

La relation de la Ferme avec la ville qui l'a peu à peu encerclée s'est toujours caractérisée par une facilité d'accès et une grande visibilité. Toutefois, les gens qui y pénètrent ne savent pas au juste où elle commence ni où elle se termine.


Résidence du surintendant, v. 1910

- Pour mieux orienter les visiteurs et renforcer l'importance de la Ferme comme entité spéciale au coeur de la capitale du pays, on estime que celle-ci doit être mieux identifiée comme destination et comme noyau d'activité par une meilleure signalisation, des bornes visuelles et d'autres systèmes de communication.
- Pour renforcer l'identité et le cachet unique de la Ferme, il faut conserver d'importants points de vue et de belles perspectives. À cette fin, il faut désigner certaines zones contextuelles qui se prêtent à un développement compatible, parallèlement à des lignes directrices sur l'utilisation et la conception des terrains propres au site de la FEC.
- Les points de vue et les panoramas pastoraux des champs depuis des artères comme la promenade Baseline et le chemin Carling, tout comme les points de vue sur le lac Dow et le canal donnant sur les terrasses de l'Arboretum, représentent d'importantes images de la Ferme dans la conscience urbaine.

2.2.5 Qu'est-ce qui se cache derrière un nom?

Pour la plupart des habitants d'Ottawa, la Ferme est une partie intégrante et précieuse du paysage local et leurs perceptions et leur relation avec elle sont façonnées par les diverses façons dont ils interagissent avec elle. Pour la plupart des visiteurs, sa beauté, ses qualités pittoresques et son unicité comme ferme urbaine sont des éléments attrayants. Ce qui passe néanmoins souvent inaperçu, c'est le fait qu'il s'agit d'une ressource nationale dont l'importance a été officiellement reconnue par sa désignation de " lieu historique national " en février 1998.

Il est crucial de bien comprendre cette importance à tous les paliers pour assurer la protection à long terme de la Ferme conformément à la façon dont les gens veulent la sauvegarder. Le fait d'annexer l'expression " lieu historique national " au titre de " Ferme expérimentale centrale " la désignera immédiatement comme un bien distinct et contribuera à modifier les perceptions actuelles selon lesquelles il s'agit avant tout d'un lieu à vocation récréative et touristique. Le nouveau titre proposé, " Lieu historique national de la Ferme expérimentale centrale ", doit renforcer l'estime que les gens ont pour la Ferme et leur donner un cadre de référence plus utile, peu importe qu'ils prennent part aux décisions concernant son avenir ou qu'ils se contentent de jouir de ses aménagements.



le à vaches laitières principale (Museé de l'agriculture)

2.2 Patrimoine

2.2.1 Associations historiques et thèmes

Pour un tour d'horizon de l'histoire de la Ferme expérimentale centrale qui est aujourd'hui âgée de 112 ans, nous renvoyons le lecteur à la section 1.1 : Contexte.

Les nombreuses associations historiques de la FEC sont physiquement représentées dans la composition soigneusement orchestrée de ses terrains. Avec ses immeubles pittoresques qui se détachent sur l'immensité des champs et du ciel, la Ferme est devenue un symbole durable du rôle central joué par l'agriculture dans le façonnement du Canada.

Trois thèmes importants se rattachent à l'histoire de la FEC :
- la maturation des sciences agricoles au Canada;
- la promotion de l'agriculture de l'Ouest du Canada;
- la croissance d'Ottawa comme capitale.

Chacun de ces thèmes a un rapport étroit avec un ou plusieurs des attributs physiques du paysage du lieu. La création de la FEC est aussi intimement liée aux réalisations de deux hommes : William Saunders et John Carling.

2.2.2 Importance historique et valeur patrimoniale : perceptions et sensibilisation

Au cours des consultations tenues avec le public et d'autres intervenants, on a pu entendre certaines observations capitales sur l'importance de la Ferme et la sensibilisation du public à son sujet. Les voici :

- on ne connaît pas suffisamment la FEC et son importance au niveau local et on la tient pour acquise;
- la Ferme est une institution nationale, et les décisions sur son avenir doivent être prises en tenant compte de cette réalité;
- elle possède plusieurs caractéristiques spéciales (comme le complexe de l'observatoire, les collections d'insectes et de plantes pour haies, l'Arboretum) dont chacune peut faire l'objet d'une interprétation;
- il faut à tout prix faire connaître les raisons qui ont entraîné la désignation récente de la FEC comme lieu historique national;
- AAC doit nommer un historien de la Ferme pour qu'il trouve des récits et souligne la contribution de la Ferme à l'histoire du Canada;
- les récits consacrés aux réalisations de la Ferme et à son importance culturelle doivent illustrer " l'histoire qui se lit sur le visage du pays ";
- chaque composante du " paysage culturel " doit être mise en vedette dans les récits traitant de la FEC;
- l'importance de tous les immeubles situés dans le périmètre de la Ferme doit être reconnue comme ayant contribué à l'intégrité de l'ensemble;
- le paysage et les composantes des immeubles doivent rester intégrés;
- les désignations patrimoniales locales doivent être entièrement reconnues.

2.2.3 Préserver l'intégrité des ressources

Une série de questions ont été posées au cours des consultations pour mieux comprendre la perception des " éléments essentiels " que le public tient à préserver pour protéger l'intégrité du paysage et de la valeur historique de la FEC. Voici les principaux éléments

4. *Fournira un lieu où peuvent se tenir des activités compatibles avec son rôle symbolisant l'excellence des Canadiens dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.*
5. *Demeurera sensible aux besoins de ses voisins.*
6. *Tiendra lieu de vecteur pour l'éducation des Canadiens sur l'agriculture et les sciences naturelles.*
7. *Offrira toutes sortes de possibilités d'utilisations récréatives.*

Recommandations :

- Les vision, mission et valeurs fondamentales qui précèdent forment le fondement de la gérance future de la Ferme expérimentale centrale.
- Les vision, mission et valeurs fondamentales doivent être peaufinées en un ensemble de principes de gestion publiquement acceptés qui formeront la base du plan de gestion de la Ferme.



Recherches en cours sur des parcelles expérimentales

2.1 Vision, mission et valeurs fondamentales

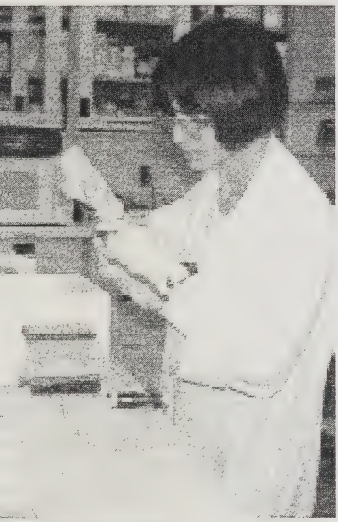
La vision, la mission et les valeurs fondamentales qui suivent résultent des observations suscitées par celles proposées dans le rapport d'étape. L'observation qui prédomine a trait à la nécessité de préserver la fonction de recherche de la Ferme et d'en faire l'un des principaux paramètres de toutes les décisions de gestion.

Énoncé de vision :

Les énoncés de vision constituent un élément clé de tout plan de gestion à long terme étant donné que chaque mesure doit avoir un effet neutre ou positif sur la concrétisation de cette vision.

ÉNONCÉ DE VISION

La Ferme expérimentale centrale est un symbole pour tous les Canadiens. C'est un centre de recherche, un élément du patrimoine canadien et une destination d'apprentissage, de loisir et de tranquillité. C'est un lieu de travail et de jeu, d'idées et de rêves, d'histoire de patrimoine et d'avenir. Son caractère agricole produit un contraste vif avec son environnement urbain.



echerche, immeuble K. W. Neatby

Énoncé de mission :

Les énoncés de mission contiennent d'importants messages sur le rôle et la fonction, de même qu'un aperçu des buts et objectifs généraux.

MISSION

La Ferme expérimentale centrale reflétera le rôle important que les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire ont joué et continuent de jouer dans la croissance et le bien-être du Canada. Ses terrains et ses immeubles formeront un paysage culturel en évolution qui illustre le patrimoine agricole du Canada et nous rappelle les avantages qui continueront de découler de la recherche dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Elle restera une destination pour ceux qui cherchent à connaître l'agriculture et la nature tout en offrant aux visiteurs un décor heureux dans lequel trouver le calme et la tranquillité. Elle restera un vaste espace vert au coeur de la capitale. Ses gardiens et voisins sont tenus d'assurer son intégrité et de sauvegarder les valeurs qu'elle représente aux yeux de tous les Canadiens.

Valeurs fondamentales :

Les valeurs fondamentales représentent un énoncé d'intention plus précis, mais s'inspirant des mêmes thèmes que la vision et la mission. C'est des valeurs fondamentales qu'on se servira pour juger les propositions de changement.

VALEURS FONDAMENTALES

En remplissant sa mission, et à la poursuite de sa vision, la FEC :

1. *Maintiendra l'équilibre entre le programme ministériel, le patrimoine, l'éducation du public et les paramètres de son rôle lié à la jouissance.*
2. *Fournira un vecteur pour sensibiliser les Canadiens à l'importance soutenue de la recherche pour faire progresser les connaissances agricoles de même qu'à leur patrimoine agricole.*
3. *Demeurera un paysage qui reflète notre patrimoine tout en évoluant pour satisfaire aux besoins de l'avenir.*



2 RÉSULTATS DES CONSULTATIONS

Faits saillants des observations du public

- La continuité et la primauté de la fonction de recherche revêtent la plus haute importance.
- Le caractère actuel de la Ferme doit rester inchangé.
- Aucune parcelle de la Ferme ne doit être vendue ou cédée à des fins d'aménagement.
- Il faut mettre en place une structure de gestion sensée, réceptive et clairement définie afin d'orienter l'évolution future de la Ferme.
- L'évolution future de la Ferme doit reposer sur un plan directeur qui définit clairement les principes de gestion et les critères décisionnels.
- L'accessibilité de la Ferme au public doit être préservée.
- L'importance nationale de la Ferme doit être mieux communiquée.
- Les questions patrimoniales d'importance locale doivent être dûment prises en considération.
- L'histoire et l'importance de la Ferme doivent être mieux communiquées.
- Il faut dûment reconnaître l'importance de la Ferme comme espace vert crucial au sein de la capitale du Canada et l'unicité de la présence d'une ferme au sein d'un centre urbain.
- Il faut promouvoir les utilisations éducatives de la ferme.
- Il faut créer un jardin botanique.

Conclusions et recommandations

Les sections qui suivent sont consacrées aux résultats des consultations qui sont regroupés sous les rubriques mentionnées ci-après. Chaque sommaire des résultats et des observations est suivi de recommandations.

2.1 Vision, mission et valeurs fondamentales
2.2 Patrimoine
2.3 Planification et structure physique
2.4 Rôles et utilisations de la ferme
2.5 Régie
2.6 Visiteurs et interprétation
2.7 Financement

maladies animales et d'autres activités de recherche, ne sont plus nécessaires à ces fins. La responsabilité de certains de ces biens relève désormais d'organismes fédéraux comme la Société du Musée national des sciences et de la technologie (Musée de l'agriculture). D'autres bénéficient d'un soutien grâce aux efforts de groupes bénévoles comme les Amis de la Ferme. Certains sont tout bonnement inutilisés.

L'annonce de la désignation de la FEC comme lieu historique national n'a fait qu'amplifier le besoin de tenir des consultations. Non seulement cette désignation a rendu plus complexe la gestion future de la Ferme, mais il a fallu répertorier, approuver et protéger les éléments ou attributs particuliers de la Ferme qui en font un paysage culturel.

En raison de ces nouvelles réalités, on a pensé qu'il était grand temps de prendre du recul et d'évaluer comment les morceaux qui constituent la FEC aujourd'hui peuvent être regroupés afin de créer un bien dont pourront continuer de bénéficier les publics locaux et nationaux au cours des années à venir et qui demeurera un centre dynamique de recherche et de divertissement.

On trouvera à l'annexe 1 les hypothèses préliminaires qui sont à la base de ces consultations.

1.4 Communications

La stratégie de communication a été conçue en fonction des enjeux et des défis qui se posent à la FEC, des perceptions de son rôle de ferme au sein du public et des préoccupations qu'ont soulevées par le passé la vente de parcelles de terrain à des fins d'aménagement. Compte tenu de ces paramètres, il est essentiel que les communications reflètent un processus ouvert et transparent, d'autant plus qu'AAC entend établir un authentique partenariat avec le public pour planifier l'avenir de la FEC. Un plan détaillé de portée nationale a été élaboré à cette fin. Ses objectifs intrinsèques sont de sensibiliser le public aux consultations, de simuler le débat sur l'avenir de la Ferme, de générer une participation active au processus, de sensibiliser le public aux problèmes que la FEC doit aujourd'hui affronter ainsi qu'à ses besoins changeants et de l'aviser des intérêts des intervenants.

Tout au long de la campagne de communication, AAC a insisté sur le fait que la FEC resterait entre les mains du public, a réitéré son engagement d'assurer la gérance de la FEC et a promis qu'AAC poursuivrait son programme de recherche à la FEC dans un avenir rapproché. Toutefois, le Ministère a également insisté sur la nécessité de trouver une stratégie de financement différente et de réexaminer et de réglementer l'accès du public à certains secteurs de la FEC.

Aujourd'hui, la FEC continue de symboliser le rôle central que l'agriculture a joué dans le façonnement du pays. Son rôle vital dans l'évolution de l'agriculture canadienne suscite la fierté de tous les Canadiens et l'admiration de l'étranger.

1.2 Gérance et gestion : la nécessité de collaborer

La Ferme s'étend du lac Dow au canal qui mène au chemin Merivale et de l'avenue Carling au chemin Baseline; elle compte un certain nombre de parcelles où se trouvent des propriétés résidentielles et commerciales. Elle comprend non seulement les terres et les immeubles d'AAC, mais également d'autres secteurs qui relèvent de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, de Parcs Canada, de la Commission de la Capitale nationale, de Ressources naturelles Canada et du ministère de la Défense nationale. De plus, des baux ont été consentis à l'hôpital Civic et à diverse groupes d'intérêts et associations liés à l'agriculture. Il faut donc satisfaire à tous leurs besoins ainsi qu'à ceux des collectivités avoisinantes, des groupes patrimoniaux et de naturalistes, des visiteurs et de tous les Canadiens, qui sont propriétaires de la Ferme et bénéficiaires de ses activités passées et actuelles.

La gestion de ses structures actuelles, l'ajout de nouveaux immeubles et la coordination des activités à la Ferme devraient tout naturellement entraîner une collaboration, mais la récente annonce de sa désignation comme lieu à valeur patrimoniale ajoute un élément supplémentaire.

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a désigné la Ferme comme lieu historique national et, plus précisément, comme " paysage culturel ". Selon les termes utilisés dans une lettre récente de la Commission de la Capitale nationale décrivant la désignation : " cette désignation patrimoniale englobe tout. Elle s'applique non seulement aux immeubles patrimoniaux, mais également au complexe de soutien formé d'immeubles plus utilitaires, de terrains ornementaux et d'autres terrains paysagers et de champs consacrés à la recherche. Elle comprend le secteur bâti au sud de l'avenue Carling, y compris le campus de l'Observatoire fédéral, l'immeuble K.W. Neatby et l'Édifice Sir-John-Carling. " Dans leurs interventions au cours des consultations, les responsables de Parcs Canada ont souligné que le fait qu'il s'agisse d'une " ferme de travail " était un élément essentiel du " paysage culturel ". C'est ainsi que la gestion de la Ferme dans le contexte de sa désignation patrimoniale devient encore plus complexe.

Parmi les autres facteurs qui justifient le besoin d'une étroite collaboration, il y a le besoin d'assurer la validité et la pertinence continues de sa fonction de recherche; la popularité croissante du Musée de l'agriculture et de ses besoins de servir ses visiteurs; et le rôle de la FEC comme destination à vocation récréative.



1.3 Origine de ces consultations

La récente décision de poursuivre les activités de recherche sur les terrains de la FEC, de conserver l'Édifice Sir-John-Carling à Ottawa comme lieu de l'administration centrale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et d'y regrouper ses activités administratives connexes a incité à procéder à un examen plus fouillé des terrains et des immeubles de la FEC, de leurs utilisations actuelles et futures possibles et du genre d'activités que l'on pourrait y mener.

La FEC est maintenant l'un des 18 centres de recherche spécialisés répartis dans l'ensemble du Canada et le foyer d'importantes activités de recherche. Certains de ses terrains et immeubles, qui formaient auparavant le coeur des recherches en horticulture et sur les

1 INTRODUCTION

Le programme de consultations publiques sur l'avenir de la Ferme expérimentale centrale (FEC) a été lancé par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) en février 1998 afin d'inviter le public à participer à un processus d'information, de discussion et de dialogue menant à l'élaboration d'un " énoncé de vision " et d'un cadre de gestion destiné à orienter l'évolution future de la Ferme. À cette fin, l'équipe de consultation publique composée de Graeme Kirby (KVK Dyadic Consulting), de Claire Schofield (Schofield Communications Inc.) et de Sid Thakar (Thakar Associates Design Consultants) a été retenue par AAC afin d'élaborer et de mettre en oeuvre un programme de consultations.

L'équipe de consultation a organisé des discussions et a reçu les observations de divers groupes et individus par voie de réunions, d'appels téléphoniques, de messages électroniques, de lettres, de deux journées d'accueil, de deux ateliers, d'un rapport d'étape et d'une journée d'accueil au sujet de ce rapport. Les mémoires qui ont fait suite à la publication du rapport d'étape ont été particulièrement utiles en ce sens qu'ils ont fourni de nombreuses suggestions et des optiques différentes sur des questions comme la structure et le processus, tout en étant unanimes à vouloir protéger le caractère actuel, l'" impression " créée par la Ferme et son paysage. Ils ont également souligné l'importance de poursuivre les recherches scientifiques comme principale utilisation de la Ferme.

L'objet des consultations était de permettre l'élaboration du cadre qui régira la gestion de la FEC à l'avenir. Ce rapport ne tente pas d'apporter des réponses définitives à des questions comme les utilisations, le financement, les paramètres et les programmes de conception, mais plutôt de définir les critères dont il faudra tenir compte au moment de prendre de telles décisions.

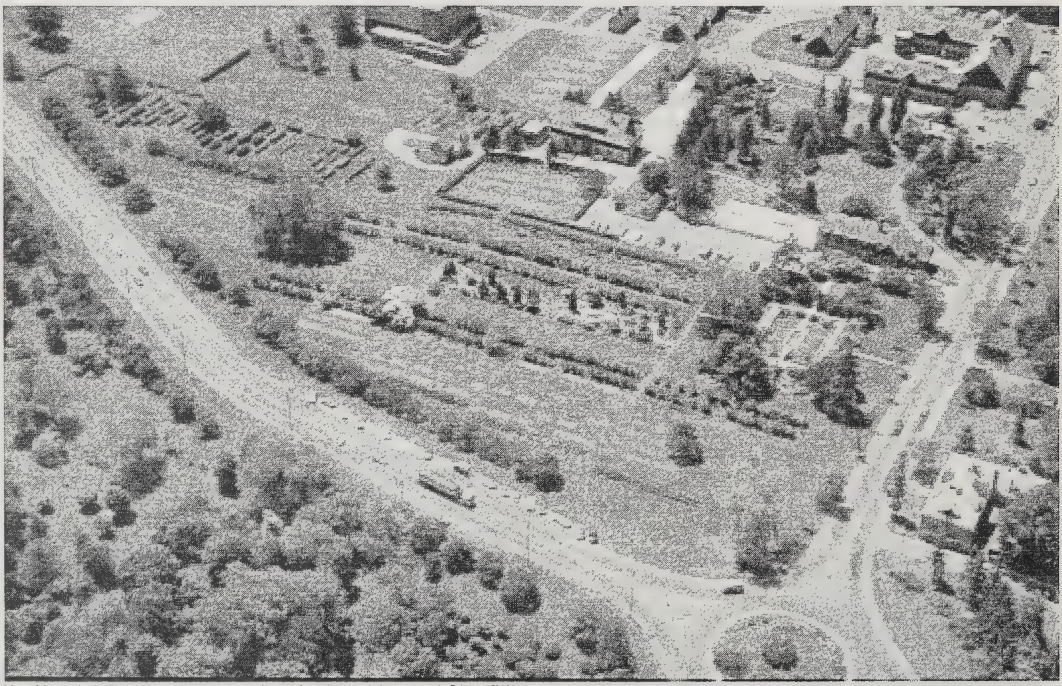
1.1 Contexte


Sir William Saunders

La Ferme expérimentale centrale (FEC) a été créée en 1886. Il s'agissait de la première des cinq fermes expérimentales implantées dans l'ensemble du Canada, conformément aux recommandations de la Loi sur les stations agronomiques. Occupant à l'origine 188 hectares, la FEC en couvre aujourd'hui au moins 400, au centre d'Ottawa, façonnant le paysage, et donnant l'impression d'être à la campagne au coeur d'un centre urbain très affairé. Au fil des ans, la Ferme a connu d'importantes mutations. Elle a perdu des caractéristiques importantes et en a acquis de nouvelles, ajustant l'équilibre entre ses missions éducatives, esthétiques et récréatives à l'évolution de son propre rôle. Cependant, le plan paysager du XIX^{e} siècle, inspiré du Mouvement paysager pittoresque, est resté son plan directeur au cours des 112 dernières années et lui a conféré les caractéristiques spéciales qui l'ont rendue chère à tous ceux qui l'ont connue.

La Ferme s'enorgueillit d'un solide palmarès au chapitre de la recherche agricole en raison des percées importantes qu'elle a permis d'opérer en sciences et en technologie agricoles, notamment la création de souches de blé résistantes qui ont permis d'ouvrir les Prairies à une vaste production agricole, à l'expansion et à la prospérité.

De nos jours, la Ferme expérimentale centrale (FEC) joue un double rôle. D'une part, elle nous rappelle l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada par le passé et d'autre part, elle participe activement à développer le domaine agricole et agroalimentaire pour l'avenir. Selon le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAFRA), le fait de détenir des dossiers de longue date sur un lieu de recherche particulier aide à la réalisation d'activités de recherche agricole, en particulier dans les domaines de la sélection améliératrice des plantes et de l'agronomie.



Vue aérienne des jardin de plantes ornamentales et du carrefour giratoire de la promenade Prince of Wales



représentant d'AAC ou d'un autre organisme fédéral.

- Le conseil consultatif doit compter des représentants d'un vaste éventail d'organisations et d'intérêts.
- Les recommandations du conseil doivent reposer sur un plan de gestion qui englobe un ensemble détaillé de principes conformes à la vision, à la mission et aux valeurs fondamentales.
- Il faut créer un comité de travail chargé d'épauler le conseil consultatif dans ses travaux.
- Les réunions du conseil et du comité de travail doivent être accessibles au public dans la mesure du possible.
- AAC doit subvenir aux besoins du conseil consultatif et du comité de travail en matière de secrétariat.
- Le secrétariat doit avoir sa propre identité.
- Le secrétariat devra soumettre les propositions au conseil consultatif après leur examen par le comité de travail.
- Il y a lieu d'établir un processus clairement défini et transparent pour la présentation et l'approbation des propositions relatives à l'avenir de la FEC.
- La recommandation du conseil consultatif doit accompagner la proposition durant le processus d'approbation par toutes les autorités pertinentes.
- Le conseil consultatif doit définir clairement les activités qui peuvent aller de l'avant sans lui être soumises.

Visiteurs et interprétation

- Il faut davantage s'occuper de définir et d'interpréter les atouts de la FEC comme attraction capable de plaire à un plus vaste éventail de publics.
- Il faut réaliser un sondage auprès des visiteurs pour mieux comprendre les problèmes de sécurité, l'origine et les intérêts des visiteurs et les possibilités d'élaborer des programmes de marketing liés au développement économique et touristique de la capitale du Canada.
- Il faut affecter des ressources aux activités de marketing et de communication de la FEC.

Financement

- Il faut créer un comité chargé d'étudier les propositions de commandite/partenariat.
- Il faut établir des critères de base et un cadre pour une stratégie d'appel de fonds.
- Le plan de commandite doit reposer sur des recherches au sujet des éventuels partenaires, traditionnels et non traditionnels.
- D'autres rencontres doivent avoir lieu entre le Musée de l'agriculture, le Musée canadien de la nature et AAC pour étudier les possibilités de programmes conjoints pour les établissements d'enseignement afin de mieux faire connaître l'agriculture canadienne et de multiplier les possibilités d'emploi dans ce secteur.
- Les partenariats doivent servir à dynamiser les divers secteurs de la FEC, notamment l'Arboretum, les jardins ornementaux et le Musée de l'agriculture.

vaste éventail d'usagers et de visiteurs.

- AAC, en sa qualité de responsable, doit déployer des efforts coordonnés pour gérer les ressources patrimoniales de la Ferme avec le concours des intervenants institutionnels.
- La participation de spécialistes de disciplines pertinentes est perçue comme un élément essentiel si l'on veut s'assurer que les politiques et les plans relatifs à la Ferme sont élaborés en fonction des objectifs généraux qui se rattachent à la conservation du patrimoine.
- Il faut prendre des mesures ou consentir des efforts spéciaux pour communiquer plus efficacement l'identité distincte de la Ferme.
- Les quartiers urbains qui jouxtent les limites de la Ferme doivent être redésignés comme quartiers patrimoniaux pour s'assurer que toute altération future de ces secteurs tienne compte de son impact sur l'intégrité du caractère rural de la Ferme et de sa dignité comme lieu historique national.

Planification et structure physique

- Les liens qui existent entre les organisations bénévoles et AAC doivent être maintenus et même resserrés pour assurer leur participation active à la gestion et à la promotion de la Ferme.
- Un plan de gestion détaillé à long terme est nécessaire pour tracer l'avenir de la Ferme de manière à assurer la conception d'une stratégie sensible à la gestion des ressources et qui parvienne à équilibrer les intérêts du responsable, des intervenants et du public.
- Un plan de gestion provisoire doit être élaboré pour faciliter les initiatives à court terme que le Comité consultatif juge acceptables et compatibles avec les objectifs à long terme.
- Le plan de gestion à long terme doit comporter un ensemble de principes visant à assurer l'uniformité de l'évaluation des propositions.
- Pour s'assurer que les nouvelles initiatives prises par les intervenants en vue d'élargir les programmes destinés aux visiteurs, de regrouper les lieux d'accueil et d'améliorer les installations et autres activités similaires peuvent se poursuivre sans entrave, il faut élaborer des plans des zones et des sous-zones dans le contexte d'un cadre de planification général de l'ensemble.
- Il faut appuyer l'expansion du Musée de l'agriculture.
- Il faut élaborer un plan de situation du musée qui servira à orienter cette expansion et les expansions futures.

Rôles et utilisations de la ferme

- Dès que le Comité consultatif sera formé, il faudra adopter des politiques au sujet des utilisations futures de la FEC qui respectent les critères énoncés ci-dessus.

Régie

- Il faut créer un conseil consultatif qui devra formuler des recommandations à l'intention du sous-ministre d'AAC sur les questions touchant l'avenir de la FEC.
- Il faut que le conseil soit présidé par un membre qui ne soit pas un



RÉSUMÉ

Tour d'horizon

Le présent rapport fait le point sur les consultations publiques qu'a tenues Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) au sujet de l'avenir de la Ferme expérimentale centrale (FEC). Il vise à rendre compte des propos dont l'équipe d'experts-conseils d'AAC a pris connaissance, sur une période de six mois, par le truchement de réunions, d'appels téléphoniques, de messages électroniques, de lettres, de deux journées d'accueil, de deux ateliers, d'un rapport d'étape et d'une réunion publique au sujet de ce rapport.

Les consultations confirment l'importance que revêt la Ferme pour un grand nombre de groupes d'intérêts fort différents, depuis les bénéficiaires de ces activités de recherche jusqu'aux groupes patrimoniaux, en passant par ceux qui utilisent ses terrains à des fins récréatives. Les opinions sur la façon de gérer la Ferme à l'avenir ont été relativement constantes. Les participants ont été heureux d'apprendre que la FEC a été désignée lieu historique national et ont accueilli avec joie l'annonce d'AAC selon laquelle tous les terrains demeureraient propriété publique et que l'on poursuivrait les activités de recherche; que son administration centrale serait regroupée à l'Édifice Sir-John-Carling; et qu'AAC accepterait la responsabilité de la gestion du lieu et de la préservation du patrimoine, visuel et interprétatif. Les participants ont voté pour préserver le caractère rural actuel de la Ferme, sa fonction de vaste espace vert au coeur de la ville et son utilisation comme lieu d'activités passives.


Étable à vaches laitières principale, v. 1890

Les participants ont convenu du besoin de disposer de principes et de critères afin d'orienter le processus décisionnel et de la nécessité de faire connaître ces décisions de manière à permettre à un grand nombre d'intéressés – locaux et nationaux – de participer au processus. Il y a bien eu quelques divergences d'opinion sur la meilleure structure de gestion visant à protéger le caractère patrimonial de la Ferme et son rôle d'important centre administratif et de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

En marge des consultations sur la gestion de la Ferme, le ministère du Patrimoine canadien et Parcs Canada ont tenu des consultations sur l'élaboration d'une déclaration d'intégrité commémorative (un énoncé des caractéristiques, des attributs et des atouts de la Ferme qu'il faut protéger pour préserver l'utilité de sa désignation comme lieu patrimonial).

Ce rapport résume les principes et les critères suggérés dans le cas des utilisations des terrains et des immeubles, de l'entretien et de l'aménagement de la structure physique, de la gestion des visiteurs et de l'interprétation du patrimoine. On y trouve également des recommandations sur la préparation des plans, la forme de la structure de gestion, sa composition et son soutien ainsi que le processus d'examen proposé.

Recommandations:

Patrimoine

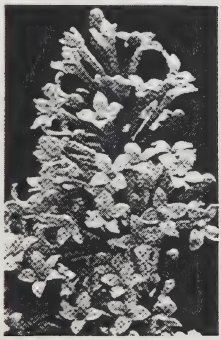
- **Il faut déployer plus d'efforts pour faire connaître la désignation de lieu historique national et tirer parti des occasions qu'offre la Ferme au chapitre des programmes d'interprétation ainsi que de la collaboration éducative et scientifique.**
- **Le titre officiel de la Ferme doit être modifié en faveur de " Lieu historique national de la Ferme expérimentale centrale " pour mieux souligner son importance nationale.**
- **Les thèmes et les messages d'interprétation doivent s'adresser à un**

REMERCIEMENTS

Quantité de personnes et d'organisations ont pris part aux consultations qui ont donné lieu à ce rapport et, sans leur contribution, celui-ci n'aurait jamais vu le jour. Nous remercions également tous ceux et celles qui nous ont téléphoné, écrit, télécopié, envoyé des messages électroniques et qui nous ont rencontrés. Beaucoup ont déployé des efforts considérables pour s'assurer que nous étions dans le droit chemin et nous ont suggéré de nouveaux domaines à étudier. Tous ont contribué à l'ensemble de ce rapport.

Certains constateront que toutes leurs idées ne se reflètent pas dans les recommandations. D'autres, plus nombreux, avaient des points de vue différents. Il faut néanmoins tenir compte des multiples optiques pour préparer un rapport équilibré. Nous espérons avoir atteint cet objectif.

Nous adressons nos remerciements particuliers aux membres du comité consultatif sur les consultations : Andrew Graham, Rick Balson (à la retraite), Patrick O'Neill, Michael Whittaker, Dan Schmid, Don Leger et les membres du Comité directeur de consultation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada; Eric Moore, des Amis de la Ferme expérimentale centrale; Christina Cameron et son personnel, de la Direction générale des lieux historiques nationaux de Parcs Canada, Doug Stewart (directeur, Canal Rideau), John Abel et Linda Dicaire, de la Commission de la Capitale nationale; Marc Denhez (représentant le bureau du président) et Judy Flavin, de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, et Michelle Dondo-Tardiff et Tamara Tarasoff, du Musée de l'agriculture.



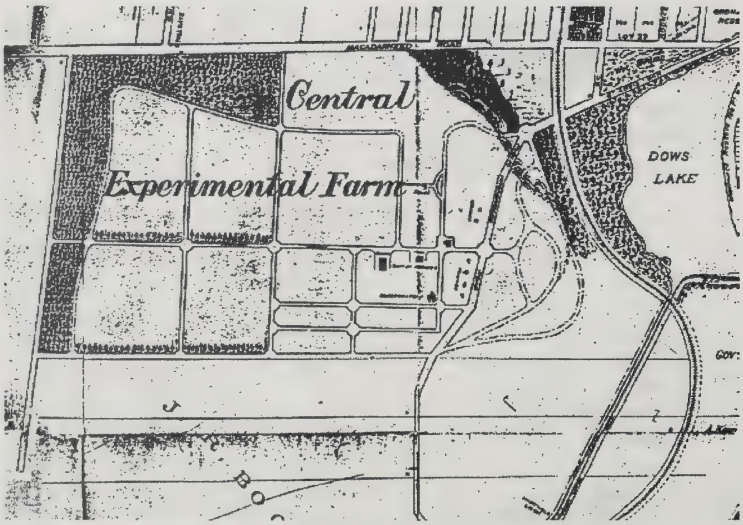
2.5.9 Catégories de propositions 28
2.5.10 Processus d'approbation 29
2.5.11 Entretien courant 29
2.5.12 Participation d'experts 30

2.6 Visiteurs et interprétation 31
2.6.1 Aperçu 31
2.6.2 Centres des visiteurs et information des visiteurs 32
2.6.3 Paramètres de sécurité 32
2.6.4 Suggestions et observations relatives à la gestion des visiteurs 32

2.7 Financement 34
2.7.1 Principes en vigueur 35
2.7.2 Financement 35
2.7.3 Partenariats 34

3 PROCHAINES ÉTAPES 36

Annexe 1 Hypothèses à la base de ces consultations
Annexe 2 Déclaration d'intégrité commémorative
Annexe 3 Plan de la FEC
Annexe 4 Quelques propositions visant l'utilisation des immobilisations et des terrains de la Ferme expérimentale centrale
Annexe 5 Schéma d'évaluation et d'approbation des propositions
Annexe 6 Collections d'importance nationale
Annexe 7 Panneaux illustrant l'historique et les enjeux



Carte de la Ferme expérimentale centrale, v. 1888



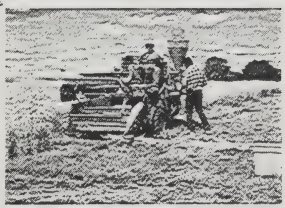
Table des matières

Résumé		1
1	**Introduction**	5
1.1	Contexte	5
1.2	Gérance et gestion : la nécessité de collaborer	6
1.3	Origine de ces consultations	6
1.4	Communications	7
2	**Résultats des consultations**	7
2.1	Vision, mission et valeurs fondamentales	9
2.2	Patrimoine	11
2.2.1	Associations historiques et thèmes	11
2.2.2	Importance historique et valeur patrimoniale : perceptions et sensibilisation	11
2.2.3	Préserver l'intégrité des ressources	11
2.2.4	Identité	12
2.2.5	Qu'est-ce qui se cache derrière un nom?	12
2.2.6	Préoccupations contextuelles : un quartier patrimonial autour de la Ferme	13
2.2.7	Valeurs historiques du processus de planification	13
2.2.8	Le processus d'intégrité commémorative	13
2.2.9	L'intégrité commémorative et la FEC : tour d'horizon	14
2.3	Planification et structure physique	16
2.3.1	Nécessité d'un plan de gestion : la Ferme dans le contexte de sa planification	16
2.3.2	Le rôle des ONG et des bénévoles	16
2.3.3	Un cadre de gestion	17
2.3.4	Plan directeur et plan de gestion: distinction importante	17
2.3.5	Plan de gestion provisoire	18
2.3.6	Hiérarchie des plans de gestion	18
2.3.7	Le Musée de l'agriculture	19
2.3.8	Principes de planification et directives de gestion	20
2.3.9	Préservation d'une entité en pleine évolution	20
2.3.10	Principes de planification	21
2.3.11	Paramètres de gestion	21
2.3.12	Directives de gestion des propositions	22
2.4	Rôles et utilisations de la Ferme	23
2.4.1	Utilisations	23
2.5	Régie	25
2.5.1	Structure et leadership	25
2.5.2	L'élément "patrimonial"	25
2.5.3	Rôle	26
2.5.4	Composition	26
2.5.5	Soutien du conseil	27
2.5.6	Réunions	27
2.5.7	Secrétariat	27
2.5.8	Forme, contenu et présentation des propositions	28

Rapport final sur les ' Résultats des consultations publiques concernant l'avenir de la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa'

Août 1998





The Central Experimental Farm
Towards a Vision for the Future

La Ferme expérimentale centrale
Vers une vision pour le futur

PUBLIC
CONSULTATION
PROGRAM/
PROGRAMME
DE CONSULTATION
PUBLIQUE

Consultation Team/Équipe de consultation

Graeme M. Kirby
Team leader/Chef d'équipe

Claire Schofield
Communications/Communications

Sid Thakar
Land Use and Heritage/Utilisation du sol et le patrimoine

31 juillet 1998

M. Andrew Graham
SMA, Services intégrés
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir-John-Carling
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Consultations publiques concernant l'avenir de la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa

Monsieur le sous-ministre adjoint,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre "Rapport final sur les consultations publiques concernant l'avenir de la Ferme expérimentale centrale". Nous croyons que ce rapport représente un amalgame équilibré des points de vue exprimés par les participants au cours des six mois de consultations. Nous croyons également qu'au cas où les recommandations du rapport seraient acceptées, cela aura permis de poser les fondations d'une nouvelle phase positive et enrichissante dans la vie de la Ferme qui a aujourd'hui 112 ans.

Les consultations ont confirmé l'importance que revêt la Ferme par un grand nombre de groupes d'intérêts fort différents, non seulement dans la Capitale nationale, mais un peu partout dans le pays. Il faut noter en particulier l'amour qu'éprouvent pour la Ferme non seulement les employés actuels et anciens d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, mais également quantité d'autres personnes, particulièrement les membres des "Amis de la Ferme expérimentale centrale" et du "Fletcher Wildlife Garden". Ces deux derniers groupes ont donné quantité d'heures de leur temps et de l'argent pour que la Ferme demeure un lieu d'agrément pour tous.

Ce rapport représente un défi redoutable puisqu'il propose l'amorce d'un processus de collaboration, de planification et de gestion de la Ferme. Pour la première fois, tous les "protagonistes" qui exercent une influence sur la Ferme et qui en bénéficient uniront leurs forces pour gérer son avenir.

Nous vous sommes infiniment reconnaissants de l'appui que vous nous avez témoigné avec vos collègues et vos employés au cours de ces travaux.

Veuillez agréer, monsieur le sous-ministre adjoint, l'expression de notre haute considération.

Graeme M. Kirby | Sid Thakar | Claire Schofield

Building/Édifice #60,
Promenade Birch Drive,
Ottawa, Ontario K1A 0C5

Tel/Tél.:(613) 759-6632/7992
Fax/Télécopieur:(613) 759-1199
Faxback/Service de réponse automatique par télécopieur:
(613) 759-1440
E-mail/Courrier électronique:
cef-fec-consultation@em.agr.ca
Web/Web d'Internet
www.agr.ca/cef-fec/consultation

Rapport final

sur les

Résultats des consultations publiques

concernant l'avenir de

La Ferme expérimentale centrale

d'Ottawa



KVK DYADIC CONSULTING INC. • THAKAR ASSOCIATES DESIGN CONSULTANTS • SCHOFIELD COMMUNICATIONS INC.

Août 1998

31761 11553095 8